

GRANT THORNTON  
*Membre français de Grant Thornton International*

ERNST & YOUNG et Autres

**bioMérieux**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

**GRANT THORNTON**  
*Membre français de Grant Thornton International*  
Cité Internationale  
44, quai Charles de Gaulle  
CS 60095  
69463 Lyon cedex 06  
632 013 843 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG et Autres**  
Tour Oxygène  
10-12, boulevard Marius Vivier Merle  
69393 Lyon cedex 03  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **bioMérieux**

Exercice clos le 31 décembre 2018

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

A l'Assemblée Générale de la société bioMérieux,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société bioMérieux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

## ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 2. Principes comptables généraux » de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les impacts des changements de méthode comptable résultant de l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2018 des normes IFRS 9 « Instruments financiers » et IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».

## Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

## ■ Acquisitions des sociétés Astute Medical Inc. et Suzhou Hybiome Biomedical Engineering Co. Ltd

Risque identifié	Notre réponse
<p>Comme décrit dans la note 1.1.1 de l'annexe aux comptes consolidés, le groupe a acquis le 4 avril 2018, 100 % des parts de la société Astute Medical Inc. pour un montant de M€ 75,2 en numéraire.</p> <p>Astute Medical Inc. a été consolidée par intégration globale à compter de sa date de prise de contrôle, donnant essentiellement lieu à la reconnaissance de technologies nettes d'impôts différés passifs pour M€ 25,9, d'actifs d'impôts différés pour M€ 16,2 et d'un goodwill provisoire de M€ 28,4.</p> <p>Comme décrit dans la note 1.1.2 de l'annexe aux comptes consolidés, le 3 novembre 2018, le groupe a pris une participation de 54,48 % dans le capital de la société Suzhou Hybiome Biomedical Engineering Co. Ltd lui conférant le contrôle exclusif.</p>	<p>Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ examiner les éléments juridiques relatifs à ces acquisitions, notamment la prise en compte des principales clauses contractuelles, dans la détermination du traitement comptable des transactions ;</li><li>▶ apprécier l'application des dispositions de la norme IFRS 3 révisée, et les modalités de mise en œuvre de cette norme (notamment la détermination du prix d'acquisition, l'identification des actifs et passifs, et l'évaluation de l'écart d'acquisition en résultant) ;</li><li>▶ examiner la juste valeur des passifs financiers, y compris les données sous-tendant la détermination des taux d'actualisation retenus et les formules de calcul utilisées en comparaison avec les dispositions contractuelles ;</li></ul>

L'acquisition a été réalisée pour un montant de M€ 105,9 dans le cadre du regroupement d'entreprises. La consolidation de la société par intégration globale a donné lieu à la comptabilisation d'une technologie amortissable de M€ 41,9 après effet d'impôt ainsi qu'un goodwill provisoire, constaté selon la méthode du goodwill complet, de M€ 139,3 dont M€ 83,1 revenant au groupe.

Lors d'une acquisition, le groupe applique les principes de comptabilisation prévus par la norme IFRS 3 révisée, décrits dans la note 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons considéré que la comptabilisation et la présentation de ces opérations était un point clé de l'audit compte tenu du caractère significatif de ces acquisitions, ainsi que du jugement nécessaire dans les évaluations réalisées, en particulier l'estimation de la juste valeur des actifs corporels et incorporels et l'évaluation des passifs.

- ▶ analyser le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes consolidés relatives à cette acquisition.

## ■ Evaluation des écarts d'acquisition

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2018, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie s'élèvent à M€ 616,5 et représentent 18,2 % du bilan du groupe.</p> <p>Comme décrit dans la note 5 de l'annexe aux comptes consolidés, à la date d'acquisition, les écarts d'acquisition sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie (UGT) en fonction des synergies attendues pour le groupe. Le groupe procède, à chaque clôture, à des tests de dépréciation systématiques des UGT et évalue également s'il existe des indices de perte de valeur.</p> <p>Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. En pratique, la valeur d'utilité retenue est en général déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans, issus du plan d'affaires le plus récent, et d'une valeur terminale.</p>	<p>Nous avons inclus des spécialistes en évaluation dans l'équipe d'audit afin d'examiner les tests de dépréciation réalisés par la direction et nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ apprécier les principes et méthodes de détermination des indices de pertes de valeur et de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition ;</li> <li>▶ analyser, notamment par entretiens avec la direction, les principales données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations (comme les taux d'actualisation et les taux de croissance à l'infini) ;</li> <li>▶ prendre connaissance des perspectives commerciales des entités juridiques ou des gammes présentant un indice de perte de valeur, au moyen d'entretiens avec la direction et comparer les estimations comptables des projections de flux de trésorerie des périodes précédentes aux réalisations effectives correspondantes ;</li> </ul>

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu du fait que la valeur recouvrable des écarts d'acquisition repose très largement sur le jugement de la direction, s'agissant notamment des taux de marge opérationnelle, des taux de croissance retenus pour les projections de flux de trésorerie et des taux d'actualisation qui leur sont appliqués.

- ▶ par sondages, rapprocher de la comptabilité les données utilisées pour réaliser les tests de dépréciation et tester l'exactitude des calculs arithmétiques des évaluations retenues par le groupe.

## ■ Evaluation des engagements liés aux régimes de retraite à prestations définies

Risque identifié	Notre réponse
<p>Le groupe constitue des provisions destinées à couvrir les engagements de retraite à prestations définies et les autres avantages à long terme principalement aux Etats-Unis et en France.</p> <p>Au 31 décembre 2018, le groupe a comptabilisé un passif net de M€ 41,4 au titre de ces engagements dont M€ 26,7 au titre des engagements de retraite. Le montant des engagements de retraite correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies pour un montant de M€ 227,3 et la juste valeur des actifs détenus au travers de fonds pour un montant de M€ 200,5.</p> <p>Le calcul de ces engagements est réalisé selon la méthode des « unités de crédit projetées » et tient compte d'hypothèses actuarielles, notamment de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires, de taux de rotation du personnel et de taux de mortalité, comme cela est décrit dans la note 15.3 de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Nous avons considéré l'évaluation des engagements liés aux régimes de retraite à prestations définies comme un point clé de l'audit dans la mesure où la détermination de ces hypothèses est fonction de jugements de la direction et une modification de ces hypothèses est susceptible de faire varier de façon sensible le montant du passif net.</p>	<p>Avec l'assistance de nos spécialistes en actuariat, nous avons examiné les hypothèses clés retenues par la direction et les informations utilisées par les actuaires mandatés par la direction pour l'évaluation des engagements de retraite et cela plus particulièrement aux Etats-Unis et en France.</p> <p>Nous avons effectué :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ un examen des principales hypothèses actuarielles utilisées ;</li> <li>▶ des tests par échantillonnages sur les données salariés utilisées pour effectuer l'évaluation des engagements ;</li> <li>▶ une réconciliation de la juste valeur des actifs détenus au travers de fonds avec des confirmations externes ;</li> <li>▶ un examen de la méthode de calcul ;</li> <li>▶ des contrôles de cohérence sur le poids du coût des services rendus, la charge d'intérêt compte tenu des hypothèses de taux d'actualisation, le rendement des actifs financiers, les impacts résultat et les capitaux propres.</li> </ul> <p>Nous avons analysé le caractère approprié du niveau d'informations fourni dans l'annexe aux comptes consolidés et en particulier la correcte évaluation de la sensibilité de la valeur de l'engagement à une variation des taux d'actualisation notamment.</p>

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce figure dans le rapport sur la gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

## Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

### ■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société bioMérieux par votre assemblée générale du 30 mai 2017 pour le cabinet GRANT THORNTON et du 30 mai 2012 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2018, le cabinet GRANT THORNTON était dans la deuxième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la septième année.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

### ■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

#### ■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Lyon, le 27 février 2019

Les Commissaires aux Comptes

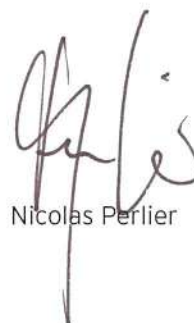
GRANT THORNTON

*Membre français de Grant Thornton International*



Françoise Méchin

ERNST & YOUNG et Autres



Nicolas Perlier



**bioMérieux**

**Informations financières  
sur les comptes consolidés  
au 31 décembre 2018**



## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>		<b>2 421,3</b>	<b>2 288,2</b>
Coût des ventes		-1 119,1	-1 076,4
<b>MARGE BRUTE</b>		<b>1 302,2</b>	<b>1 211,8</b>
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITE</b>	19	<b>31,2</b>	<b>31,2</b>
Charges commerciales		-480,3	-447,5
Frais généraux		-165,2	-156,4
Recherche et développement		-326,9	-304,4
<b>TOTAL FRAIS OPERATIONNELS</b>		<b>-972,4</b>	<b>-908,3</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT CONTRIBUTIF</b>		<b>361,0</b>	<b>334,7</b>
Frais et amortissements du prix d'acquisition de Biofire (a)	23	-17,5	-18,2
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>		<b>343,5</b>	<b>316,5</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	24	0,2	-1,6
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>343,6</b>	<b>314,9</b>
Coût de l'endettement financier net	22.2	-18,5	-16,2
Autres produits et charges financiers	22.3	-4,5	-6,2
Impôts sur les résultats	25	-65,2	-54,5
Entreprises associées		0,2	-0,4
<b>RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>255,6</b>	<b>237,6</b>
Part des minoritaires		-1,1	-0,6
<b>PART DU GROUPE</b>		<b>256,6</b>	<b>238,1</b>
Résultat net de base par action		2,18 €	2,02 €
Résultat net dilué par action		2,17 €	2,01 €

<sup>(a)</sup> Afin d'améliorer la lecture du résultat opérationnel et compte tenu de la taille significative de BioFire, les amortissements des actifs acquis valorisés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat sont présentés sur une ligne séparée du résultat opérationnel courant.

## RESULTAT GLOBAL

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2018	31/12/2017 retraité <sup>(e)</sup>
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>		<b>255,6</b>	<b>237,6</b>
<b>Éléments recyclables en résultat</b>		<b>24,1</b>	<b>-80,0</b>
Variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture	(a)	-3,1	2,4
Effet d'impôt		0,7	-0,9
Variation de la réserve de conversion	(b)	26,5	-81,5
<b>Éléments non recyclables en résultat</b>		<b>9,4</b>	<b>-0,5</b>
Variation de la juste valeur des actifs financiers	(c)	2,4	6,9
Effet d'impôt		-0,4	0,4
Réévaluation des avantages au personnel	(d)	10,1	2,6
Effet d'impôt		-2,7	-10,4
<b>TOTAL DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL</b>		<b>33,5</b>	<b>-80,6</b>
<b>RESULTAT GLOBAL</b>		<b>289,1</b>	<b>157,0</b>
Part des minoritaires		-1,3	-0,6
<b>PART DU GROUPE</b>		<b>290,4</b>	<b>157,5</b>

(a) Variation de la part efficace des instruments financiers de couverture

(b) La variation des écarts de conversion en 2018 est essentiellement liée à la dépréciation de l'Euro face aux autres devises et notamment le dollar.

(c) Les variations de la juste valeur des actifs financiers concernent les titres non consolidés pour lesquels le Groupe a opté pour une variation de la juste valeur en autres éléments du résultat global non recyclables en résultat (cf. note 7)

(d) cf. note 15.3

(e) Le Groupe applique la norme IFRS 9 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 (cf. note 2). L'application n'a pas eu d'impact sur le résultat net consolidé, mais sur les autres éléments du résultat global. L'état du résultat global ci-dessus présente les incidences de l'application rétrospective de la norme sur le classement des variations de juste valeur des titres de participation non consolidés en éléments non recyclables.

La première application d'IFRS 15 n'a pas eu d'impact sur le compte de résultat.

## BILAN CONSOLIDE

### ACTIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Immobilisations incorporelles	4	507,3	430,7
Ecarts d'acquisition	5	616,5	442,7
Immobilisations corporelles	6	807,5	711,4
Actifs financiers non courants	7	71,8	57,9
Participations dans les entreprises associées		0,3	0,1
Autres actifs non courants		16,2	14,1
Impôt différé actif	25.3	74,3	51,6
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>2 093,9</b>	<b>1 708,5</b>
Stocks et en-cours	8	414,9	380,3
Créances clients et actifs liés aux contrats clients	9	490,0	460,1
Autres créances d'exploitation	11	61,7	75,1
Créance d'impôt exigible	11	39,2	36,1
Créances hors exploitation	11	9,6	15,7
Disponibilités et équivalents de trésorerie	12	280,1	312,1
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>1 295,6</b>	<b>1 279,4</b>
<b>ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES</b>	13	<b>0,1</b>	<b>2,1</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>3 389,6</b>	<b>2 990,0</b>

### PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Capital	14	12,0	12,0
Primes et Réserves	14	1 660,6	1 487,5
Résultat de l'exercice		256,6	238,1
<b>CAPITAUX PROPRES GROUPE</b>		<b>1 929,3</b>	<b>1 737,6</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>		<b>74,0</b>	<b>-0,9</b>
<b>CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<b>2 003,3</b>	<b>1 736,7</b>
Emprunts & dettes financières long terme	16	446,8	391,1
Impôt différé passif	25.3	136,0	103,8
Provisions	15	47,1	106,7
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>629,9</b>	<b>601,5</b>
Emprunts & dettes financières court terme	16	100,2	76,9
Provisions	15	45,0	34,1
Fournisseurs et comptes rattachés	17	176,9	161,3
Autres dettes d'exploitation	17	345,1	300,7
Dettes d'impôt exigible	17	33,5	24,2
Dettes hors exploitation	17	55,8	54,6
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>756,4</b>	<b>651,8</b>
<b>PASSIFS RELATIFS A DES ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES</b>	13	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3 389,6</b>	<b>2 990,0</b>

La première application des normes IFRS 9 et 15 n'a pas eu d'impact sur le bilan consolidé.

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>255,5</b>	<b>237,5</b>
- Participations dans les entreprises associées		-0,2	0,4
- Coût de l'endettement financier net		18,5	16,2
- Autres produits et charges financiers		4,5	6,2
- Charge d'impôt		65,2	54,5
- Dotation nette aux amortissements d'exploitation - provisions non courantes		157,9	140,5
- Produits et charges non courants et frais et amortissements du prix d'acquisition de Biofire		17,4	19,9
<b>EBITDA (avant produits et charges non récurrents)</b>	<b>16</b>	<b>518,8</b>	<b>475,2</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants <i>(hors DAP exceptionnels, plus et moins values sur cessions d'immobilisations)</i>		0,1	-1,1
Autres produits et charges financiers <i>(hors provisions et cessions d'immobilisations financières)</i>		-4,6	-6,1
Dotations nettes aux provisions d'exploitation pour risques et charges		-47,8	5,5
Variation de la juste valeur des instruments financiers		0,3	2,3
Rémunérations en actions		6,7	7,5
<b>Elimination des autres charges et produits sans impact sur la trésorerie ou non liés à l'activité</b>		<b>-45,3</b>	<b>8,1</b>
Variation des stocks		-27,3	-4,3
Variation des créances clients		-30,3	-25,6
Variation des dettes fournisseurs		13,7	-4,1
Variation des autres BFRE		41,1	-3,8
<b>Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation <sup>(a)</sup></b>		<b>-2,8</b>	<b>-37,8</b>
Autres besoins en fonds de roulement hors exploitation		2,7	1,5
Variation des autres actifs et passifs non courants non financiers		-1,5	2,0
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>-1,6</b>	<b>-34,3</b>
<b>Versement d'impôt</b>		<b>-66,5</b>	<b>-91,5</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>22</b>	<b>-18,5</b>	<b>-16,2</b>
<b>FLUX LIES A L'ACTIVITE</b>		<b>386,9</b>	<b>341,3</b>
Décassements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-226,8	-183,5
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		5,4	7,9
Encaissements liés aux autres immobilisations financières		0,0	-0,4
<b>CASH FLOW LIBRE (b)</b>		<b>165,5</b>	<b>165,3</b>
Décassements / encaissements liés aux prises de participation minoritaire		-5,4	-13,7
Incidence des variations de périmètre		-191,4	9,3
<b>FLUX LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-418,2</b>	<b>-180,4</b>
Rachats et reventes d'actions propres		-22,6	-0,9
Distributions de dividendes aux actionnaires		-40,2	-39,4
Distributions de dividendes aux minoritaires		0,0	-0,1
Variation des dettes financières confirmées		115,5	-0,6
Variation d'intérêts sans prise ni perte de contrôle		0,0	-11,5
<b>FLUX LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>52,7</b>	<b>-52,5</b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>		<b>21,4</b>	<b>108,4</b>
<b>TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE</b>		<b>260,4</b>	<b>146,6</b>
Incidence des fluctuations de change sur la trésorerie nette et équivalents de trésorerie		-11,8	5,4
<b>TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE</b>		<b>270,0</b>	<b>260,4</b>

(a) y compris dotations (reprises) des provisions courantes

(b) Le cash flow libre disponible est défini comme le flux de trésorerie provenant de l'exploitation plus le flux de trésorerie provenant de l'investissement hors trésorerie nette provenant des acquisitions et cessions de filiales

La première application d'IFRS 9 n'a pas eu d'impact sur le tableau des flux de trésorerie. En effet, les variations de juste valeur des titres non consolidés étaient déjà constatées en autres éléments du résultat global et aucun impact n'a été constaté en résultat en 2017.

La présentation du tableau de flux de trésorerie a évolué afin de mieux refléter la génération de trésorerie du Groupe. Le tableau comparatif est présenté en note 16.1.

### **Flux liés à l'activité**

L'EBITDA a atteint 519 millions d'euros à fin décembre 2018, soit 21,4 % du chiffre d'affaires, en hausse de 9 % comparé aux 475 millions d'euros de l'année 2017. Cette hausse reflète la progression du résultat opérationnel courant contributif et des dotations aux amortissements et provisions d'exploitation.

Les décaissements d'impôt ont représenté 66 millions d'euros, en baisse par rapport aux 91 millions d'euros versés l'année précédente, du fait de la mise en place de la réforme fiscale américaine qui a abaissé le taux d'imposition fédéral de 35 % à 21 %.

Au cours de l'exercice 2018, le besoin en fonds de roulement d'exploitation n'a augmenté que de 3 millions d'euros, malgré la croissance soutenue de l'activité du Groupe sur la période. Cette évolution résulte notamment des éléments suivants :

- Le niveau de stock a progressé au même rythme que l'activité avec une augmentation de 27 millions d'euros en 2018 et avec des délais de rotation quasi stables ;
- Les crédits clients ont augmenté de 30 millions d'euros, reflétant principalement la croissance de l'activité et le maintien des délais de recouvrement ;
- Les variations liées aux dettes fournisseurs ont augmenté de 14 millions d'euros, en ligne avec l'activité ;
- Les autres éléments du besoin en fonds de roulement s'améliorent de 41 millions d'euros principalement du fait de l'augmentation des dettes fiscales et sociales, qui incluent désormais la provision au titre des rémunérations variables indexées sur le cours de l'action (phantom shares) en dette sociale alors qu'elles étaient précédemment enregistrées en dette financière.

En outre, bioMérieux avait enregistré, au premier semestre 2018, un versement exceptionnel au fonds de retraite américain pour 56 millions d'euros, classé en autres variations liées à l'activité.

Au terme de l'exercice 2018, la génération de trésorerie d'exploitation a atteint 387 millions d'euros, en hausse de près de 13,3 % par rapport aux 341 millions d'euros enregistré à l'exercice précédent, incluant le coût de l'endettement financier reclassé en flux liés à l'activité.

### **Flux liés aux opérations d'investissements**

Comme attendu, les décaissements liés aux investissements ont représenté environ 9,4 % du chiffre d'affaires, soit 227 millions d'euros en 2018 contre 183 millions d'euros au cours de l'exercice précédent.

Dans ce contexte, le cash-flow libre excluant le versement exceptionnel au fonds de retraite américain a atteint 221 millions d'euros en 2018 contre 165 millions d'euros en 2017, soit une hausse de près de 40%. Tenant compte de ce versement exceptionnel, le cash-flow libre publié s'est élevé à 165 millions d'euros.

### **Flux liés aux opérations de financement**

Les acquisitions d'immobilisations financières, nettes des cessions se sont élevées à 192 millions d'euros en 2018, principalement lié à l'acquisition de Astute Medical Inc. et à la prise de participation majoritaire au capital d'Hybiome en Chine.

En outre, la Société a versé un dividende de 40 millions d'euros, quasi stable d'une année sur l'autre, et a dépensé 23 millions d'euros dans le cadre de son programme de rachat d'actions pour couvrir les plans d'attribution gratuite d'actions, contre 1 million d'euros l'année précédente.

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Part du Groupe							Part des minoritaires		
	Primes et Réserves consolidées (a)	Capital	Réserves de conversion (b)	Variation de la juste valeur (b)	Gains et pertes actuariels (c)	Actions propres	Rémunération en actions	Total Primes et Réserves	Résultat net	Total
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2016</b>	<b>1 423,6</b>	<b>12,0</b>	<b>49,0</b>	<b>7,4</b>	<b>-46,3</b>	<b>-14,2</b>	<b>8,5</b>	<b>1 428,0</b>	<b>179,1</b>	<b>1 619,1</b>
Résultat global de l'exercice			-81,5	8,7	-7,7			-80,6	238,1	157,5
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	179,1							179,1	-179,1	0,0
Distribution de dividendes (d)	-39,4							-39,4		-39,4
Actions propres	-1,4					3,3		1,9		1,9
Rémunération en actions (e)	-9,1						7,5	7,5		7,5
Variation des pourcentages d'intérêts (f)	5,5						-5,5	0,0		-9,1
Autres variations (g)										0,0
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2017</b>	<b>1 568,4</b>	<b>12,0</b>	<b>-32,5</b>	<b>16,1</b>	<b>-54,0</b>	<b>-10,9</b>	<b>10,5</b>	<b>1 487,5</b>	<b>238,1</b>	<b>1 737,6</b>
Résultat global de l'exercice			26,7	-0,4	7,4			33,7	256,6	290,4
Affectation du résultat net de l'exercice précédent	238,1							238,1	-238,1	0,0
Distribution de dividendes (d)	-40,2							-40,2		-40,2
Actions propres	-2,7					-21,9		-24,6		-24,6
Rémunération en actions (e)	-0,9						6,7	6,7		6,7
Variation des pourcentages d'intérêts (f)	-39,6						-0,2	-0,9		-0,9
Autres variations (g)								-39,8		-39,8
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2018</b>	<b>1 713,2 (h)</b>	<b>12,0</b>	<b>-5,9 (i)</b>	<b>15,7</b>	<b>-46,6</b>	<b>-32,8</b>	<b>17,0</b>	<b>1 660,6</b>	<b>256,6</b>	<b>1 929,3 (h)</b>

(a) Dont Primes : 63,7 millions d'euros

(b) Dont variation de la juste valeur des titres Quantierix, Labtech et GNEH et des instruments financiers de couverture

(c) Gains et pertes actuariels sur engagements envers le personnel depuis la mise en place d'IAS 19R

(d) Dividendes par action : 0,34 euro en 2018 contre 1 euro en 2017 (avant division du nominal). Les titres ne donnant pas droit à dividende s'évaluent à 569 443 au 31 décembre 2018 contre 234 074 au 31 décembre 2017

(e) La valeur de l'avantage lié à l'attribution d'actions gratuites est étalée sur la période d'acquisition des droits

(f) La variation des pourcentages d'intérêts correspond en 2017 au rachat des parts de bioMérieux Japon à Sysmex, en 2018 à l'acquisition d'Hybiome et au rachat des parts minoritaires de RAS Lifesciences

(g) Correspond essentiellement à la constatation de la dette de pui sur minoritaires Hybiome

(h) Dont réserves distribuables de bioMérieux SA y compris résultat de l'exercice: 989,5 millions d'euros

(i) Cf. note 14.2 Réserves de conversion

(j) La variation de la part des minoritaires provient du rachat des parts RAS Lifesciences aux actionnaires minoritaires et de l'acquisition d'Hybiome dont 45,52% reviennent aux minoritaires

La première application d'IFRS 9 n'a pas eu d'impact sur le tableau de variation des capitaux propres.

bioMérieux est un des leaders mondiaux du domaine du diagnostic *in vitro* destiné à des applications cliniques et industrielles. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de diagnostic (réactifs, instruments et logiciels). Il est présent dans plus de 160 pays au travers de 43 filiales et d'un large réseau de distributeurs.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 26 février 2019.

Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 23 mai 2019.

Les comptes consolidés sont présentés en millions d'euros.

Note 1.	Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice et événements significatifs
Note 2.	Principes comptables généraux .....
Note 3.	Résultat opérationnel courant et information sectorielle .....
Note 4.	Immobilisations incorporelles .....
Note 5.	Ecart d'acquisition .....
Note 6.	Immobilisations corporelles et autres créances de location financement .....
Note 7.	Actifs financiers non courants.....
Note 8.	Stocks et en-cours .....
Note 9.	Créances Clients et autres actifs liés aux contrats clients .....
Note 10.	Passifs liés aux contrats clients .....
Note 11.	Autres créances.....
Note 12.	Disponibilités et équivalents de trésorerie .....
Note 13.	Actifs et passifs destinés à être cédés .....
Note 14.	Capitaux propres et résultat par action .....
Note 15.	Provisions – Actifs et passifs éventuels .....
Note 16.	Endettement net - Trésorerie.....
Note 17.	Fournisseurs et autres dettes .....
Note 18.	Paiements fondés sur des actions .....
Note 19.	Autres produits et charges de l'activité .....
Note 20.	Frais de personnel.....
Note 21.	Dotations nettes aux amortissements et aux provisions.....
Note 22.	Charge financière nette.....
Note 23.	Frais et amortissements du prix d'acquisition de BioFire .....
Note 24.	Autres produits et charges opérationnels non courants .....
Note 25.	Impôt sur les résultats et impôts différés .....
Note 26.	Honoraires des commissaires aux comptes .....
Note 27.	Instruments financiers : actifs et passifs financiers .....
Note 28.	Gestion des risques .....
Note 29.	Engagements hors bilan .....
Note 30.	Transactions avec les parties liées .....
Note 31.	Événements postérieurs à la clôture.....
Note 32.	Consolidation.....
Note 33.	Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2018 .....



## NOTE 1. EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

---

### 1.1 EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

#### 1.1.1 Acquisition d'Astute Medical Inc.

Le 4 avril 2018, bioMérieux a acquis 100% des parts de la société Astute Médical Inc. basée à San Diego (USA). Astute est une société spécialisée dans l'identification et la validation de biomarqueurs.

Cette acquisition fait suite à un premier accord signé en 2014 concernant le développement et la commercialisation du test Nephrocheck (identification de défaillances rénales aiguës) pour la plateforme VIDAS.

L'acquisition a été réalisée pour un montant de 75,2 millions d'euros en numéraire. La filiale a été consolidée par intégration globale à compter de sa date de prise de contrôle, donnant essentiellement lieu à la reconnaissance de technologies nettes d'impôts différés passifs pour 25,9 millions d'euros, d'actifs d'impôts différés pour 16,2 millions d'euros et d'un goodwill provisoire de 28,4 millions d'euros. Ce goodwill reflète le capital humain acquis ainsi que les synergies spécifiques attendues par bioMérieux.

Depuis la date d'acquisition, Astute a généré une perte opérationnelle de 17,2 millions d'euros y compris amortissement des technologies reconnues lors des travaux d'allocation du prix d'acquisition.

#### 1.1.2 Acquisition de Suzhou Hybiome Biomedical Engineering Co. Ltd

Le 3 novembre 2018, bioMérieux a pris une participation de 54,48% dans le capital de la société Suzhou Hybiome Biomedical Engineering Co. Ltd lui conférant le contrôle exclusif. Cette société basée à Suzhou (Chine) est spécialisée dans les tests d'immunoessais automatisés.

L'acquisition a été réalisée pour un montant de 115,6 millions d'euros dont 105,9 millions rentrant dans le cadre du regroupement d'entreprise et 9,7 millions d'euros relatifs à l'acquisition de la base installée auprès du principal distributeur.

En outre, le contrat prévoit des options d'achat (call) et de vente (put) croisées portant sur 37,32% des intérêts de la Société. Ces options sont exerçables à horizon 5 ans sous réserve de certaines conditions. Dans ce contexte, le Groupe considère que l'exercice du put par les minoritaires est raisonnablement certain. En conséquence, une dette vis-à-vis des intérêts minoritaires a été constatée pour sa valeur actuelle soit 39,2 millions d'euros.

La consolidation de la société par intégration globale a donné lieu à la comptabilisation d'une technologie amortissable pour un montant provisoire de 41,9 millions d'euros après effet d'impôt ainsi qu'un goodwill provisoire, constaté selon la méthode du goodwill complet, de 139,3 millions d'euros dont 83,1 millions d'euros revenant au Groupe. Ce goodwill reflète la capacité du Groupe à faire croître la part de marché en Chine.

Les contributions au chiffre d'affaires et au résultat opérationnel courant contributif du Groupe en 2018 ne sont pas significatives.

### 1.2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

#### 1.2.1 Contribution exceptionnelle au plan de retraite américain

Au cours du premier semestre 2018, la société bioMérieux Inc. a effectué un versement exceptionnel de 67 millions de dollars US soit 56 millions d'euros au fonds de couverture des engagements de retraite américain. Le passif a été ainsi réduit de 56,2 millions d'euros au 31 décembre 2017 à 5,1 millions d'euros au 31 décembre 2018. Le traitement fiscal de ce versement a généré une économie d'impôt de 4,9 millions d'euros enregistrée sur l'exercice.

### 1.3 SUIVI DES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE 2017

Les évènements significatifs de l'exercice 2017 ont été les suivants :

- Prise de participation complémentaire dans Sysmex bioMérieux pour 11,5 millions d'euros portant ainsi le pourcentage d'intérêt de bioMérieux dans sa filiale à 100%.
- Prise de participation dans Banyan Biomarkers pour 7 millions de dollars.
- Participation à la levée de fonds de la société Qvella pour 6 millions d'euros.
- Incidence de la réforme fiscale américaine sur la valorisation des impôts différés générant un gain de 30 millions d'euros en résultat et une charge de 10,5 millions d'euros en autres éléments du résultat global.
- Division du nominal de l'action par trois.

Ces évènements n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes annuels de l'exercice 2018.

### 1.4 INFORMATION PROFORMA SUR LES VARIATIONS DE PERIMETRE

Aucune information proforma n'est donnée sur le compte de résultat, les opérations de croissance externes intervenues en 2018 n'ayant pas un impact significatif.

L'impact des variations de périmètre est présenté sur une ligne spécifique du tableau des flux de trésorerie et des tableaux de mouvements de l'annexe.

## NOTE 2. PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

---

### Référentiel

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les règles de comptabilité et d'évaluation définies par le référentiel IFRS (normes, amendements et interprétations) et adoptées par la Commission Européenne au 31 décembre 2018. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne ([http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)).

Les nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par la Commission Européenne, et applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont présentées ci-après.

**Norme IFRS 15** : le Groupe a appliqué de manière rétrospective la norme IFRS 15, y compris les amendements « Clarifications d'IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

La norme pose les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires sur la base d'une analyse en cinq étapes successives :

- L'identification du contrat.
- L'identification des différentes obligations de performance c'est-à-dire la liste des biens ou services distincts que le vendeur s'est engagé à fournir à l'acheteur.
- La détermination du prix global du contrat.
- L'allocation du prix global à chaque obligation de performance.
- La comptabilisation du chiffre d'affaires lorsqu'une obligation de performance est satisfaite.

L'analyse effectuée par le Groupe n'a pas eu d'impact sur le chiffre d'affaires consolidé, le résultat net ni les capitaux propres consolidés. L'analyse a conduit à porter une attention plus spécifique sur le

traitement des contrats de mise à disposition d'équipements lorsqu'ils sont liés à d'autres services (fourniture de réactifs, prestations de maintenance, garantie étendue). Le Groupe a ainsi étudié les incidences de la norme sur les critères utilisés pour distinguer les contrats de mise à disposition ayant des caractéristiques de cession de ceux portant les caractéristiques de location. L'application de la norme conduit à indiquer en annexe aux comptes consolidés une ventilation du chiffre d'affaires en fonction des différentes composantes d'un contrat à éléments multiples (ventes de réactifs, loyers implicites,...), sans venir modifier le montant du chiffre d'affaires.

La ventilation du chiffre d'affaires ainsi que le rappel des règles appliquées en matière de reconnaissance du chiffre d'affaires selon les types de contrats (cessions, mises à disposition, locations), sont indiqués en note 3.1.1 de l'annexe.

Les autres points spécifiques de la norme IFRS 15 n'ont pas eu d'impact significatif.

En conséquence, la mise en conformité du Groupe avec IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatif sur les agrégats des comptes consolidés.

L'analyse de la norme IFRS 15 a également conduit à réexaminer la durée d'utilité attendue des équipements mis à disposition, qui en pratique, se révèle significativement plus longue que la durée du contrat ayant les caractéristiques de location. L'allongement de la durée d'utilité a été constatée en 2018 de manière prospective (voir note 6.1 ci-après).

**Norme IFRS 9 :** bioMérieux applique également à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». La norme a été appliquée de manière rétrospective.

L'application de la norme a conduit à réaffecter les titres non consolidés de la catégorie « actifs disponibles à la vente », non reprise dans la norme IFRS 9, dans la catégorie des titres dont la juste valeur est constatée en autres éléments du résultat global non recyclables en résultat (voir note 7.2). Cette reclassification au 1<sup>er</sup> janvier 2017 a été effectuée sans impact sur le résultat net et les capitaux propres consolidés. Le tableau de passage entre les comptes ajustés présentés à titre de comparatif dans les états de synthèse et les comptes publiés est indiqué en note 7.2.

La norme IFRS 9 n'a pas eu d'autres impacts. En effet, l'analyse effectuée n'a pas conduit à constater de dépréciation complémentaire des créances clients au titre des pertes attendues (voir note 7.2), les contrats de couverture sous forme d'options ne sont pas significatifs, et la Société n'a pas effectué de restructurations de dettes financières.

Les autres amendements et interprétations applicables pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés ou ne sont pas applicables. Il s'agit principalement de :

- Amendements IFRS 2 - « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- IFRIC 22 - « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée » ;
- Cycle d'améliorations annuelles 2014-2016 (amendements IFRS 1 « Première adoption des IFRS » et IAS 28 « Intérêts à long terme dans les entreprises associées et coentreprises »).

bioMérieux a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptés ou non encore adoptés par l'Union Européenne, mais dont l'application anticipée aurait été possible, et qui entreront en vigueur après le 31 décembre 2018. Il s'agit principalement de :

Normes, amendements et interprétations applicables pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- IFRS 16 « Contrats de location » (adoptée en novembre 2017 par la Commission Européenne) ;
- IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » (adoptée en octobre 2018 par la Commission Européenne) ;
- Amendements IFRS 9 « clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » (adoptée en mars 2018 par la Commission Européenne) ;

- Cycle d'améliorations annuelles 2015-2017 (IFRS 3, IFRS 11, IAS 12) sous réserve de l'adoption par la Commission Européenne, prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2019 ;
- Amendements IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » sous réserve de l'adoption par la Commission Européenne, prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Amendements applicables pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, sous réserve de leur adoption par la Commission Européenne, prévue pour 2019 :

- Amendements IFRS 3 « Définition d'une entreprise » ;
- Amendements IAS 1 et IAS 8 « Modification de la définition du terme significatif ».

Le Groupe a poursuivi son analyse de l'impact de la norme IFRS 16 « Contrats de locations », adoptée par la Commission Européenne le 9 novembre 2017, avec une première application pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'application de cette norme devrait conduire à la comptabilisation d'actifs au titre des droits d'utilisation des actifs loués, estimés entre 88 et 92 millions d'euros au 31 décembre 2018 et entre 84 et 88 millions d'euros au 31 décembre 2017, ainsi qu'à la comptabilisation d'une dette au titre des loyers estimée entre 94 et 98 millions d'euros au titre de 2018 et entre 88 et 92 millions d'euros au 31 décembre 2017. Les charges de loyer seront annulées, et remplacées par des dotations aux amortissements et des charges financières. Les impacts sur le résultat net consolidé ainsi que sur les capitaux propres du Groupe ne devraient pas être significatifs.

Pour mémoire, le montant des loyers constatés en charges et les engagements à payer sont donnés dans la note 29.3.1. Le Groupe a opté pour une transition selon la méthode rétrospective complète.

L'analyse de l'impact éventuel de l'application d'IFRIC 23 est en cours.

Le Groupe ne s'attend pas à ce que les autres normes, amendements et interprétations aient un impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Il n'existe pas de normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, et d'application obligatoire pour les exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2019, mais non encore approuvés au niveau européen (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen), qui auraient un impact significatif sur les comptes annuels.

Les comptes des diverses sociétés du Groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays respectif, sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour les comptes consolidés.

### **Règles générales de présentation des états de synthèse**

Le bilan est présenté selon le critère de distinction « courant » / « non courant » défini par la norme IAS 1 révisée. Ainsi, les provisions constituées au passif, les dettes financières et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an présentée parmi les éléments « non courants », et la part à moins d'un an présentée parmi les éléments « courants ».

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction à l'exception de la présentation sur une ligne spécifique, au sein du résultat opérationnel courant, de l'impact net des frais et amortissements des écarts d'évaluation liés à l'acquisition de BioFire.

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie.

### **Estimations et jugements**

Pour établir les comptes consolidés, il est procédé à des estimations et des hypothèses qui font varier la valeur comptable de certains éléments du bilan et du compte de résultat, notamment l'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels, y compris les écarts d'acquisition, l'évaluation des engagements de retraite, l'évaluation et la dépréciation des actifs financiers non courants, les provisions, les impôts

différés et les paiements en actions, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement au regard de l'expérience passée et des autres éléments jugés pertinents au regard des conditions économiques. En conséquence, l'évolution de ces conditions pourrait se traduire par des estimations différentes dans les états financiers futurs du Groupe.

bioMérieux n'a pas constaté sur l'exercice une évolution importante du niveau des incertitudes liées à ces estimations et hypothèses, à l'exception de la volatilité du taux d'actualisation utilisé pour le calcul des engagements sociaux (cf. note 15.3), et de celle liée aux écarts de conversion.

## 2.1 PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant contributif comme indicateur principal de performance. Il correspond aux produits courants diminués des charges courantes. Les charges et produits non courants en sont exclus. Comme indiqué ci-dessus, les frais d'acquisition et l'amortissement des écarts d'évaluation constatés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat de BioFire sont présentés sur une ligne spécifique, au sein du résultat opérationnel courant.

## 2.2 METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés dont bioMérieux détient le contrôle exclusif sont intégrées globalement.

L'analyse du contrôle exclusif est effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 10 (pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financières et opérationnelles des activités pertinentes, exposition à des rendements variables et capacité d'utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements). Ce contrôle est généralement présumé exister dans les sociétés dans lesquelles bioMérieux détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Pour apprécier ce contrôle, sont pris en compte les droits de vote potentiels immédiatement exerçables, y compris ceux détenus par une autre entité.

Les sociétés dans lesquelles bioMérieux a une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans toutefois exercer un contrôle sur ses politiques. Elle est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, entre 20 % et 50 % des droits de vote.

L'analyse des partenariats effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 11 n'a pas conduit à identifier de co-entreprises ni d'activités conjointes. Les co-entreprises sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés sont consolidées à compter de la date de prise de contrôle.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation figure en note 33.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (notamment les dividendes et les profits internes en stocks ou dans les immobilisations) ont été éliminés.

## 2.3 DATE DE CLOTURE DES EXERCICES

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre, à l'exception des filiales indiennes, pour lesquelles une situation est établie et auditée à la date de clôture du Groupe.

## 2.4 METHODES DE CONVERSION

L'euro est la monnaie de présentation de bioMérieux et les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

#### 2.4.1 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La conversion des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est ni l'euro, ni la monnaie d'une économie hyper inflationniste, est effectuée selon les principes suivants :

- Les comptes de bilan, à l'exception des capitaux propres, sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice, appelés cours de clôture.
- Les éléments du compte de résultat sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.
- Les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique.
- Les éléments du tableau de flux de trésorerie sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans une rubrique distincte du tableau des capitaux propres, « réserve de conversion » ; les mouvements de l'exercice sont présentés dans une ligne distincte, dans les autres éléments du résultat global.

L'Argentine est considérée comme un pays hyper-inflationniste depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018, au regard des critères définis par la norme IAS 29. Par conséquent, le Groupe a analysé le traitement requis par la norme à savoir :

- Retraitement rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2018 sans modification de l'exercice comparatif,
- Conversion du bilan et du compte de résultat 2018 au cours de clôture.

L'impact du retraitement des comptes de bioMérieux Argentine n'étant pas significatif au niveau consolidé, le Groupe n'a pas effectué de retraitement.

Lors de la cession d'une société étrangère conduisant à une perte de contrôle, les différences de conversion comptabilisées précédemment en autres éléments du résultat global se rapportant à cette société, sont reconnues en résultat consolidé. En cas de cession sans perte de contrôle, les écarts de conversion sont reclassés entre les rubriques intérêts minoritaires et écarts de conversion / parts du Groupe.

Les principaux cours de conversion utilisés ont été les suivants :

##### Cours moyens

1 EURO =	USD	JPY	GBP	CNY	BRL
2018	1,18	130	0,88	7,81	4,33
2017	1,13	127	0,88	7,62	3,61
2016	1,11	120	0,82	7,35	3,86

##### Cours de clôture

1 EURO =	USD	JPY	GBP	CNY	BRL
2018	1,15	126	0,89	7,88	4,44
2017	1,20	135	0,89	7,80	3,97
2016	1,05	123	0,86	7,32	3,44

#### 2.4.2 Conversion des opérations en devises

En application de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », les transactions réalisées dans une devise étrangère à la société qui les effectue sont converties au cours

du jour de l'opération. Les différences de change résultant des écarts de cours entre la date d'enregistrement de l'opération et la date de son paiement sont comptabilisées sous les rubriques correspondantes du compte de résultat (ventes et achats lorsqu'il s'agit de transactions commerciales).

Les dettes et créances en devises étrangères sont converties au cours de clôture du 31 décembre 2018, l'écart de conversion qui en résulte est comptabilisé en résultat à la clôture de l'exercice.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits dans la note 27.1 « Comptabilisation et évaluation des instruments financiers ». En conséquence, les instruments dérivés de change sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

## NOTE 3. RESULTAT OPERATIONNEL COURANT ET INFORMATION SECTORIELLE

---

### 3.1 PRODUITS COURANTS

Les revenus sont comptabilisés en application de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ». En effet, comme indiqué ci-dessus, la Société a appliqué de manière rétrospective cette norme, y compris ses amendements.

#### 3.1.1 Chiffre d'affaires

Les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires définis par la norme IFRS 15 sont définis sur la base d'une analyse en cinq étapes successives :

- L'identification du contrat.
- L'identification des différentes obligations de performance c'est-à-dire la liste des biens ou services distincts que le vendeur s'est engagé à fournir à l'acheteur.
- La détermination du prix global du contrat.
- L'allocation du prix global à chaque obligation de performance.
- La comptabilisation du chiffre d'affaires lorsqu'une obligation de performance est satisfaite.

En pratique, les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires selon les principales obligations de performance identifiées sont présentées ci-après :

- Ventes de réactifs :

Le chiffre d'affaires lié aux ventes de réactifs est constaté lorsque la société a transféré le contrôle des biens qui, en pratique, correspond à la date d'expédition.

- Ventes d'équipements :

Le chiffre d'affaires lié aux ventes d'équipements est constaté lorsque la société a transféré le contrôle des biens qui, en pratique, correspond à la date de livraison ou la date d'installation selon la complexité de l'équipement.

- Location d'équipements :

Les locations d'équipements sont constatées en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée du contrat, pour la valeur actualisée à la date de mise en place du contrat.

Pour information, les contrats ont une durée moyenne comprise entre 3 et 5 ans.

- Contrats de location-financement :

Lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus en application de la norme IAS 17 « Contrats de location » (cf. note 6.4).

– Contrats de mise à disposition d'équipements :

Les contrats de mise à disposition d'équipements sont liés à d'autres services (fourniture de réactifs, prestations de maintenance, garantie étendue). Ils sont considérés comme un contrat à éléments multiples.

L'analyse des critères définis par la norme a conduit à considérer que les contrats de mise à disposition d'équipements sont des contrats de location et non de cession, sans changement par rapport au traitement précédent.

L'application de la norme conduit à indiquer en annexe aux comptes consolidés une ventilation du chiffre d'affaires en fonction des différentes composantes d'un contrat à éléments multiples (ventes de réactifs, loyers implicites,...), sans venir modifier le montant du chiffre d'affaires.

– Contrats de prestations de services

Les prestations de services correspondent essentiellement à des prestations de formation, de service après-vente, et de maintenance. Les prestations de formation et de services après-vente sont constatées en chiffres d'affaires lorsque les services sont réalisés. L'analyse effectuée selon la norme IFRS 15 a conduit à constater les prestations de maintenance constatées de manière linéaire sur la durée du contrat de maintenance, sans changement par rapport au précédent traitement. Un produit constaté d'avance est constaté lorsque les prestations de maintenance sont facturées d'avance.

– Garanties :

L'analyse des contrats n'a pas mis en évidence d'obligations de performance distinctes au titre des garanties données. Par conséquent, les coûts liés aux garanties données sont constatés en provisions pour risques, conformément aux dispositions de la norme IAS 37 (cf note 15.2).

– Retours :

Il n'existe pas d'obligations spécifiques en matière de retours lorsque les produits vendus ne sont pas défectueux.

– Conditions de règlement :

Les opérations liées de ventes de réactifs et cessions d'équipements sont réglées aux conditions définies dans les contrats, qui peuvent varier d'un pays à l'autre. Les délais de règlement sont habituellement compris entre 2 et 3 mois.

Les contrats clients qui comportent une composante financement sont les contrats de location simple, location financement, et mise à disposition d'équipements. Dans ces cas, les règlements interviennent en fonction de l'échéancier défini contractuellement.

Les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires ne font pas appel à des jugements significatifs.

Par ailleurs, l'analyse menée par le Groupe n'a pas conduit à identifier d'actifs au titre des coûts marginaux d'obtention du contrat ou aux coûts d'exécution des contrats, ni de points spécifiques au titre de la distinction agent / principal.

Le Groupe intervient comme principal dans sa relation avec ses clients.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation du chiffre d'affaires en fonction des différentes catégories de revenus, conformément à la norme IFRS 15.



<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b> <i>Ajusté</i>
Ventes d'équipements	217,4	213,6
Ventes de réactifs	1 989,1	1 877,2
Ventes de services	157,8	146,9
Locations d'équipements <sup>(a)</sup>	34,9	31,8
Autres revenus	22,2	18,7
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 421,3</b>	<b>2 288,2</b>

(a) Les locations d'équipements comprennent les locations ainsi que la quote-part du chiffre d'affaires lié aux ventes de réactifs requalifiées en loyers pour les contrats de mise à disposition d'équipements (cf supra).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes accordés aux clients ; les taxes sur les ventes et les taxes sur la valeur ajoutée sont exclues du chiffre d'affaires.

La ventilation sectorielle du chiffre d'affaires est donnée dans la note 3.5. La ventilation par technologie est indiquée en note 3.6. L'analyse effectuée selon IFRS 15 n'a pas conduit à présenter d'autres ventilations du chiffre d'affaires.

### 3.1.2 Autres produits de l'activité

Les autres produits sont essentiellement constitués des redevances et des subventions. Les règles de reconnaissance des autres produits sont présentées ci-après :

- Autres produits liés aux contrats clients : ils sont constitués de redevances rétrocédées ; l'analyse des contrats de licences selon la norme IFRS 15 a conduit à considérer qu'ils donnaient un droit d'accès à la propriété intellectuelle. L'obligation de performance étant remplie progressivement, le chiffre d'affaires est constaté sur la durée du contrat.
- Autres produits non liés aux contrats clients : ils correspondent essentiellement aux subventions de recherche perçues et aux crédits d'impôts recherche, assimilés à des subventions selon la norme IAS 20 (cf. note 19).

## 3.2 CHARGES COURANTES

Le coût des ventes inclut les éléments suivants :

- Le coût des matières premières consommées, y compris les frais d'approche, les frais de personnel directs et indirects des services de production, les amortissements liés à la fabrication, les charges externes de toute nature relatives aux activités industrielles (utilités, dépenses d'entretien, outillages, etc.), ainsi que les frais indirects (quote-part des services Achats, Ressources Humaines, Informatique, etc.). Les frais des services de Contrôle Qualité, Assurance Qualité de Production, Engineering, Méthodes, Logistique, etc. sont comptabilisés parmi les coûts de production.
- Les redevances payées liées à des produits commercialisés.
- Les frais de distribution regroupant les coûts de transport et de magasinage, notamment les frais de port des produits finis vers les centres de distribution ou les clients finaux.
- La charge liée à l'amortissement des instruments placés en dépôt ou loués chez les clients.
- Les coûts des Services Après-Vente, incluant les frais d'installation et d'entretien des instruments placés ou vendus, indépendamment de la refacturation distincte de ces services. Cette rubrique comprend notamment, les frais de personnel, les frais de déplacement et le coût des pièces détachées ainsi que le mouvement des provisions pour garantie constituées lors de la vente des instruments.

### Les charges opérationnelles

Les charges commerciales incluent le coût des départements Stratégie, Marketing, Ventes et Administration Commerciale. Elles comprennent aussi les primes et commissions sur ventes payées aux salariés des services commerciaux ou à des agents indépendants. Les dépenses de publicité et de promotion font partie de cette rubrique.

Les frais généraux comprennent le coût des fonctions de Direction Générale et de support (Ressources Humaines, Juridique, Finance ) à l'exception de la part des coûts de ces départements imputée à chacune des autres fonctions utilisant directement leurs services.

Les frais de Recherche et Développement (hors frais de conception de logiciels) incluent les coûts internes et externes des études conduites en vue de la recherche et du développement de nouveaux produits ainsi que les dépenses liées aux Affaires Réglementaires, à la Propriété Industrielle, à la Veille Technologique et à l'Assurance Qualité de la Recherche et Développement. Les subventions reçues dans le cadre de programmes de recherche sont présentées en autres produits de l'activité (cf. note 3.1.2).

Les redevances payées (fixes ou proportionnelles) sont incorporées au coût des ventes des produits concernés. En l'absence de produit commercialisé, ou commercialisable à court terme, elles constituent des frais de recherche et développement.

### Autres informations relatives aux charges courantes

Les rémunérations variables (primes sur objectifs, commissions, intéressement et participation), ainsi que les rémunérations en actions sont comptabilisées parmi les frais de personnel des fonctions concernées.

Dans le cadre des engagements long terme envers le personnel, le coût des services rendus et le coût financier net du rendement du fonds sont constatés en résultat opérationnel courant.

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi est comptabilisé en déduction des frais de personnel.

La C.V.A.E. (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et la C.F.E. (Cotisation Foncière des Entreprises) sont présentées en charges opérationnelles car la valeur ajoutée dégagée par les activités françaises du Groupe est beaucoup plus importante que leur résultat imposable.

Les écarts de change liés aux transactions sont affectés aux lignes du compte de résultat où les opérations qui en sont à l'origine ont été enregistrées (pour l'essentiel, chiffre d'affaires, coût des ventes et frais financiers). La présentation des écarts de change liés aux instruments dérivés est indiquée en note 28).

## **3.3 RESULTAT OPERATIONNEL COURANT CONTRIBUTIF ET RESULTAT OPERATIONNEL COURANT**

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant contributif comme un de ses indicateurs principaux de performance. Il correspond aux produits courants diminués des charges courantes tels que définis dans les notes 3.1 et 3.2. Les charges et produits d'exploitation non courants (tels que définis dans la note 24.1) en sont exclus, ainsi que les frais d'acquisition et l'amortissement des actifs acquis valorisés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat de BioFire.

Les frais relatifs à l'acquisition de Biofire et les amortissements des écarts de réévaluation sont présentés sur une ligne séparée du résultat opérationnel courant. Les amortissements des autres acquisitions antérieures n'ont pas été retraités car ils ont été considérés comme non significatifs.

En 2018, le résultat opérationnel courant est la somme du résultat opérationnel courant contributif et des frais liés à l'amortissement des écarts d'évaluation liés à la société BioFire (voir note 23).

### 3.4 INFORMATION SECTORIELLE

En application de la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », un seul secteur opérationnel a été retenu : le segment du diagnostic *in vitro* sans segmentation géographique.

Conformément à la norme IFRS 8, une information sur le chiffre d'affaires et les actifs par zone géographique est communiquée en note 3.5 en suivant les mêmes principes comptables que ceux appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

### 3.5 INFORMATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Les zones géographiques ont été déterminées en regroupant les pays présentant des caractéristiques économiques similaires, compte tenu de leur similitude en termes de risques, de stratégie, de contraintes réglementaires et de rentabilité. Le Groupe réalise ses ventes au sein de la zone Moyen Orient – Afrique dans un ensemble hétérogène de pays, de façon majoritaire par le biais de distributeurs ou d'agents, et dans quelques pays via ses filiales locales de distribution. Les distributeurs et agents sont pour la plupart en relation directe avec la société française bioMérieux SA, d'où le regroupement avec la zone Europe.

L'information par zone géographique présentée dans les tableaux ci-dessous est établie en suivant les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

#### 31 DECEMBRE 2018

<i>En millions d'euros</i>	Americas	EMEA	Aspac	Corporate	Groupe
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>1 069,4</b>	<b>916,6</b>	<b>429,5</b>	<b>5,8</b>	<b>2 421,3</b>
Coût des ventes	-396,0	-420,1	-208,8	-94,2	-1 119,1
<b>Marge brute</b>	<b>673,4</b>	<b>496,5</b>	<b>220,7</b>	<b>-88,4</b>	<b>1 302,2</b>
<i>en % du CA</i>	63%	54%	51%		
Autres produits de l'activité et frais opérationnels	-239,4	-164,5	-83,9	-453,5	-941,3
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT CONTRIBUTIF</b>	<b>434,0</b>	<b>331,9</b>	<b>136,8</b>	<b>-541,9</b>	<b>360,9</b>
<i>en % du CA</i>	41%	36%	32%		

#### 31 DECEMBRE 2017

<i>En millions d'euros</i>	Americas	EMEA	Aspac	Corporate	Groupe
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>1 007,1</b>	<b>879,7</b>	<b>398,3</b>	<b>3,1</b>	<b>2 288,2</b>
Coût des ventes	-411,8	-448,1	-182,3	-34,2	-1 076,4
<b>Marge brute</b>	<b>595,3</b>	<b>431,6</b>	<b>216,0</b>	<b>-31,1</b>	<b>1 211,8</b>
<i>en % du CA</i>	59%	49%	54%		
Autres produits de l'activité et frais opérationnels	-224,9	-148,8	-78,0	-425,4	-877,1
<b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT CONTRIBUTIF</b>	<b>370,4</b>	<b>282,8</b>	<b>138,0</b>	<b>-456,5</b>	<b>334,7</b>
<i>en % du CA</i>	37%	32%	35%		

#### 31 DECEMBRE 2018

<i>En millions d'euros</i>	Americas	EMEA	Aspac	Corporate	Groupe
<b>Actifs non courants</b>					
Immobilisations incorporelles	20,7	34,5	4,6	447,5	507,3
Ecart d'acquisition				616,5	616,5
Immobilisations corporelles	338,1	231,1	38,3	199,9	807,5
<b>Besoin en fond de roulement</b>					
Stocks et en-cours	175,1	176,2	63,7		414,9
Créances clients et actifs liés aux contrats clients	183,0	248,7	58,2		490,0
Fournisseurs et comptes rattachés	-42,2	-39,1	-95,6		-176,9
Actifs destinés à être cédés			0,1		0,1

31 DECEMBRE 2017

<i>En millions d'euros</i>	Americas	EMEA	Aspac	Corporate	Groupe
<b>Actifs non courants</b>					
Immobilisations incorporelles	13,3	36,0	5,1	376,4	430,7
Ecart d'acquisition				442,7	442,7
Immobilisations corporelles	283,2	217,7	29,1	181,4	711,4
<b>Besoin en fond de roulement</b>					
Stocks et en-cours	163,4	167,3	49,5		380,3
Créances clients et actifs liés aux contrats clients	169,8	239,7	50,6		460,1
Fournisseurs et comptes rattachés	-63,1	-39,8	-58,3		-161,3
Actifs destinés à être cédés			2,1		2,1

Les régions comprennent les activités commerciales, correspondant principalement au chiffre d'affaires réalisé dans chacune de ces zones géographiques, avec les coûts de ventes s'y rapportant et les frais opérationnels nécessaires à la réalisation de ces activités. Les régions comprennent également les coûts non répartis des sites de production qui y sont situés. Le chiffre d'affaires est un contributif net consolidé (il ne comprend pas le chiffre d'affaires intercompagnie avec les autres zones).

La rubrique « Corporate » comprend principalement les coûts de recherche supportés par les unités Clinique et Industrie, ainsi que les coûts des fonctions centrales du Groupe et les revenus issus des contrats de collaboration de recherche et développement de tests compagnons.

Les immobilisations incorporelles reportées dans la colonne Corporate correspondent principalement aux écarts d'acquisition et aux technologies acquises par le Groupe.

### 3.6 INFORMATION PAR TECHNOLOGIE ET APPLICATION

Le tableau ci-dessous présente la décomposition du chiffre d'affaires par technologie et application :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
<b>Applications cliniques</b>	<b>1 987,8</b>	<b>1 875,7</b>
Microbiologie	964,9	946,4
Immunoessais	441,8	457,3
Biologie moléculaire	549,0	440,4
Autres gammes	32,1	31,6
<b>Applications industrielles</b>	<b>433,5</b>	<b>412,5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 421,3</b>	<b>2 288,2</b>

Les autres gammes incluent principalement l'activité de la filiale Biofire Defense dont le chiffre d'affaires s'est élevé à 21,1 millions d'euros en 2018 et 19,7 millions d'euros en 2017.

## NOTE 4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

---

### 4.1 PRINCIPES COMPTABLES

#### 4.1.1 Frais de recherche et développement (autres que les frais de développement de logiciels)

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche ne sont pas immobilisés.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque des conditions précises, liées à la faisabilité technique et aux perspectives de commercialisation et de rentabilité, sont remplies. Compte tenu de la forte incertitude attachée aux projets de développement conduits par le Groupe, ces conditions ne sont satisfaites que lorsque les procédures réglementaires nécessaires à la commercialisation des produits ont été finalisées. L'essentiel des dépenses étant engagé avant cette étape, les frais de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont constatés dans le cadre de regroupements d'entreprises à la juste valeur des projets identifiés dans le bilan d'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée. Ces frais sont amortis à compter de la date de commercialisation des gammes concernées par les projets de manière linéaire sur la durée d'utilité attendue.

L'activation des frais de développement afférents à des projets en cours à la date d'acquisition de la société se poursuit jusqu'à la date de début de commercialisation des gammes concernées par les projets.

Les frais engagés après la date du regroupement liés à des nouveaux projets sont comptabilisés conformément aux dispositions générales de la norme IAS 38 rappelées ci-dessus. En pratique, l'analyse a conduit à constater ces frais ultérieurs en charges.

#### 4.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, des licences, des éléments de propriété intellectuelle et des logiciels informatiques. Elles sont toutes à durée de vie définie et sont comptabilisées initialement :

- En cas d'acquisition : pour leur coût d'acquisition.
- En cas de regroupement d'entreprises : pour leur juste valeur, déterminée généralement à partir du prix payé, lorsque le prix de l'actif incorporel est identifié, ou de l'actualisation des flux prévisionnels de trésorerie.
- En cas de production interne : pour leur coût de production pour le Groupe.

Les coûts significatifs directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés s'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période. Dans le cas des logiciels, seules les dépenses de développement internes et externes liées aux frais d'analyse organique, de programmation, de tests et jeux d'essais, et de documentation destinée à l'utilisateur sont immobilisés.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques, principalement en mode linéaire sur une durée :

- de 5 à 20 ans pour les brevets, licences, technologies ;
- de 10 ans pour les logiciels de gestion intégrés significatifs de type « ERP » ;
- de 3 à 6 ans pour les autres logiciels informatiques.

Les logiciels sont amortis à partir du démarrage opérationnel effectif de leur utilisation (par lots, le cas échéant) dans chacune des filiales.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées. Les amortissements sont constatés sur les différentes lignes du compte de résultat selon leur destination. Les pertes de valeur éventuellement constatées figurent en résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 24.1). Dans le cas des logiciels de gestion de type « ERP », les indices de pertes de valeur consisteraient en un arrêt du projet ou du lot.

## 4.2

## EVOLUTION

**Valeurs brutes**

<i>En millions d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
<b>31 DECEMBRE 2016</b>	<b>588,3</b>	<b>170,9</b>	<b>24,2</b>	<b>783,5</b>
Ecart de conversion	-49,9	-7,3	-2,0	-59,1
Acquisitions/Augmentations	1,4	3,8	18,4	23,6
Variation de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0
Cessions/Diminutions	0,0	0,1	-0,2	0,0
Reclassements	-1,0	11,8	-7,4	3,4
<b>31 DECEMBRE 2017</b>	<b>538,8</b>	<b>179,4</b>	<b>33,1</b>	<b>751,3</b>
Ecart de conversion	18,5	1,7	1,0	21,2
Acquisitions/Augmentations	0,6	7,7	23,0	31,3
Variation de périmètre	90,3	0,0	0,0	90,3
Cessions/Diminutions	-6,4	-0,7	-0,8	-7,9
Reclassements	0,0	17,0	-15,1	1,9
<b>31 DECEMBRE 2018</b>	<b>641,9</b>	<b>205,2</b>	<b>41,2</b>	<b>888,2</b>

**Amortissements et pertes de valeur**

<i>En millions d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
<b>31 DECEMBRE 2016</b>	<b>176,5</b>	<b>111,6</b>	<b>2,8</b>	<b>291,0</b>
Ecart de conversion	-14,4	-5,1	0,1	-19,4
Dotations	29,6	18,5	1,0	49,1
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0
Reprises / Cessions	0,0	-0,1	0,0	-0,1
Reclassements	0,0	0,0	0,1	0,1
<b>31 DECEMBRE 2017</b>	<b>191,7</b>	<b>125,0</b>	<b>3,9</b>	<b>320,7</b>
Ecart de conversion	5,4	1,4	0,1	6,9
Dotations	40,8	19,7	0,8	61,3
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0
Reprises / Cessions	-6,3	-0,8	-0,8	-8,0
Reclassements	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>31 DECEMBRE 2018</b>	<b>231,5</b>	<b>145,3</b>	<b>4,0</b>	<b>380,9</b>

**Valeurs nettes**

<i>En millions d'euros</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres (d)	Total
<b>31 DECEMBRE 2016</b>	<b>411,8</b>	<b>59,4</b>	<b>21,5</b>	<b>492,6</b>
<b>31 DECEMBRE 2017</b>	<b>347,1</b>	<b>54,4</b>	<b>29,2</b>	<b>430,7</b>
<b>31 DECEMBRE 2018</b>	<b>410,2</b>	<b>59,9</b>	<b>37,2</b>	<b>507,3</b>

La ligne reclassements correspond essentiellement aux immobilisations en-cours mises en service sur l'exercice.

La valeur brute des immobilisations incorporelles a augmenté de 144,4 millions d'euros principalement du fait des entrées de périmètre d'Hybiome (55,3 millions d'euros) et Astute (37,1 millions d'euros).

La valeur brute des immobilisations incorporelles en cours représente 41,6 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 26,5 millions d'euros en 2017.

La revue des indices de perte de valeur sur les actifs à durée de vie définie telle que définie dans la note 5.2 a conduit le Groupe à constater une dépréciation sur les actifs technologiques à hauteur de 9,9 millions d'euros afin de ramener la valeur nette de ces actifs à 0 compte tenu des perspectives de développement pour le Groupe.

## NOTE 5. ECARTS D'ACQUISITION

### 5.1 PRINCIPES COMPTABLES

En application d'IFRS 3 révisée, les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût des regroupements d'entreprises (frais d'acquisition exclus) et la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises. Ils sont enregistrés dans la devise fonctionnelle des sociétés acquises. La détermination des justes valeurs et des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, y compris celles concernant les impôts différés actifs.

Le prix d'acquisition intègre l'impact estimé des ajustements éventuels du prix d'acquisition, tels que les compléments de prix. Ces compléments de prix sont déterminés en appliquant les critères prévus au contrat d'acquisition (chiffre d'affaires, résultats, ...) aux prévisions considérées comme les plus probables. Ils sont ré-estimés à chaque clôture, les variations éventuelles sont imputées en résultat après la date d'acquisition (y compris dans le délai d'un an suivant la date d'acquisition). Ils sont actualisés, lorsque l'impact est significatif. Le cas échéant, l'effet de la « désactualisation » de la dette inscrite au passif est comptabilisé dans la rubrique « Coût de l'endettement financier net ».

Les intérêts minoritaires sont évalués lors d'une prise de contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

En cas d'acquisition de minoritaires après la prise de contrôle, la différence entre le prix payé et la quote-part de capitaux propres acquise est constatée directement en réserves consolidées. De même, en cas de cession sans perte du contrôle, l'impact est constaté directement en réserves consolidées.

En cas d'option de vente (put) portant sur des intérêts minoritaires, une dette financière est constatée pour sa valeur actualisée en contrepartie des réserves. A chaque clôture, les variations de juste valeur de la dette, déterminées selon les dispositions contractuelles, sont constatées en résultat financier, y compris l'incidence de la désactualisation. Les minoritaires actuellement soumis au put ne renonçant à aucun des droits et avantages associés à leurs actions jusqu'à l'exercice possible de l'option, la reconnaissance de la dette de put a été réalisée sans modification de la valeur des écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont identifiés sur une ligne distincte du bilan « Ecart d'acquisition », pour leur coût diminué des éventuelles dépréciations. Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement en résultat l'année de la prise de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. A la date d'acquisition, ils sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie en fonction des synergies attendues pour le Groupe (cf. note 5.2). Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de pertes de valeur et leur mode de comptabilisation sont présentés dans la note 5.2 « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ».

### 5.2 DEPRECIATION DES ELEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les écarts d'acquisition, ainsi que les autres immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie indéfinie (non applicable sur les exercices présentés) font l'objet de tests de dépréciation systématiques annuels.

Les immobilisations corporelles et incorporelles ayant une durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les Unités Génératrices de Trésorerie (ou UGT) correspondent soit à des entités juridiques, soit à des gammes (ensemble d'actifs corporels, principalement des sites de production, et incorporels, essentiellement des technologies, qui génèrent des flux issus de produits relevant d'une même technologie).



Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession.

En pratique, la valeur d'utilité retenue est en général déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans, issus du plan d'affaires le plus récent, et d'une valeur terminale.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur d'utilité en matière de croissance pour les horizons explicites des plans d'affaires sont conformes aux données disponibles du marché, et des hypothèses ont été retenues pour la détermination de la valeur terminale, notamment un taux de croissance à l'infini généralement de 1,5 %, sauf pour l'activité moléculaire pour laquelle un taux de croissance de 2,0 % a été retenu.

Les flux de trésorerie ne comprennent pas les investissements de croissance externe, ni les restructurations non engagées.

Le taux utilisé pour actualiser les flux correspond au coût moyen pondéré du capital (CMPC) ; il est calculé en prenant en compte un taux sans risque (taux des OAT), la prime de risque du marché actions, et le coefficient bêta (permettant d'ajuster le risque global du marché actions sur le risque sectoriel). Une prime de risque spécifique est prise en compte dans certains cas, pour tenir compte essentiellement du risque technologique et du risque propre au marché à l'instar d'une prime de risque pays afin de tenir compte de l'exposition de chaque UGT aux risques macroéconomiques. Le CMPC est rapproché de celui calculé par les analystes qui suivent le titre bioMérieux. Les taux calculés pour les principales UGT (gammes technologiques) sont compris entre 7,5 % et 9,4 % en 2018, et entre 7,4 % et 9,8 % en 2017. Ces taux s'entendent après impôt. La prise en compte d'un CMPC avant impôt, appliqué à des flux avant impôt, conduirait à un résultat identique.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles et opérationnelles (cf. note 5.3).

Dans le cas où la valeur d'utilité de ces unités est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation est alors imputée en priorité sur l'écart d'acquisition, la provision excédentaire étant imputée sur les autres actifs de l'unité, sauf si elle conduit à une valeur nette comptable de ces actifs inférieure à leur juste valeur.

Les pertes de valeur sont enregistrées sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 24.1). Elles ne sont pas réversibles dans le cas des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées globalement, sauf en cas de cession.

### 5.3 EVOLUTION

En 2018, en réponse aux attentes de ses clients, le Groupe a fait évoluer son offre commerciale en intégrant les solutions d'analyse prédictives « Data Analytics » à l'offre de Bactériologie. En conséquence, l'UGT « Data Analytics » a été fusionnée avec l'UGT de Bactériologie.

L'évolution du poste s'analyse comme suit :

UGT	En millions d'euros	31/12/2018	31/12/2017
<b>Hybiome</b>	Hybiome (*)	<b>138,2</b>	<b>0,0</b>
<b>Biologie moléculaire</b>		<b>156,8</b>	<b>150,6</b>
	BioFire	137,1	130,9
	Argène	19,3	19,3
	RAS Lifesciences	0,4	0,5
<b>Applications industrielles</b>		<b>143,5</b>	<b>143,9</b>
	AES	117,1	117,1
	PML (Etats-Unis)	11,8	11,8
	BTF (Australie)	5,5	5,8
	Hyglos	5,7	5,7
	Advencis	2,9	2,9
	CEERAM	0,5	0,5
<b>Bactériologie</b>		<b>142,9</b>	<b>143,5</b>
	AB bioMérieux (Suède)	60,2	62,7
	Organon Teknika	51,9	51,3
	Applied Maths	11,4	11,4
	Bacterial Barcodes (Etats-Unis)	8,5	8,1
	bioMérieux Inc (Vitek)	5,8	4,9
	MDI (Etats-Unis)	1,9	1,9
	bioMérieux Espagne	1,8	1,8
	bioMérieux Biological products	1,4	1,4
	Micro Diagnostics (Australie) <sup>(b)</sup>	0,0	0,0
<b>Immunoessais</b>	Astute Medical Inc (*)	<b>30,5</b>	<b>0,0</b>
<b>Entités</b>		<b>4,6</b>	<b>4,8</b>
	bioMérieux Pologne	1,7	1,7
	bioMérieux Grèce	1,7	1,7
	bioMérieux Afrique du Sud	1,2	1,3
<b>VALEUR NETTE</b>		<b>616,5</b>	<b>442,7</b>

(\*) goodwill provisoires au 31 décembre 2018

L'évolution du poste s'analyse comme suit :

En millions d'euros	Valeur nette
<b>31 DECEMBRE 2016</b>	<b>470,6</b>
Ecarts de conversion	-26,2
Reclassements (a)	-1,7
<b>31 DECEMBRE 2017</b>	<b>442,7</b>
Ecarts de conversion	6,0
Variation de périmètre (b)	167,7
<b>31 DECEMBRE 2018</b>	<b>616,5</b>

- (a) Une partie de l'écart d'acquisition « Bactériologie » issu de l'acquisition de Micro Diagnostics en Australie avait été reclassée en Actifs destinés à être cédés pour un montant de 1,7 million d'euros (cf note 13.2).
- (b) Liée à l'acquisition de 100% d'Astute Medical Inc (28,4 millions d'euros) et 54,48% d'Hybiome (139,3 millions d'euros). Goodwill calculé selon la méthode du goodwill complet.

Il n'existait pas de goodwill provisoires en 2017. Les goodwills provisoires au 31 décembre 2018 correspondent aux goodwill d'Hybiome et d'Astute Medical Inc.(cf note 1.1).

La réalisation des tests de dépréciation effectués conformément aux règles définies dans la note 5.1 n'a pas conduit à comptabiliser de perte de valeur en 2018, tout comme en 2017.

Les paramètres relatifs aux tests de perte de valeur réalisés sur les principales unités génératrices de trésorerie sont les suivants :

UGT	2018			2017		
	Valeur nette <sup>(a)</sup>	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini	Valeur nette <sup>(a)</sup>	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
Biologie moléculaire	156,8	9,4%	2,0%	150,6	9,8%	2,0%
Applications industrielles	143,5	7,5%	1,5%	143,9	7,4%	1,5%
Bactériologie	142,9	7,5%	1,5%	132,1	7,5%	1,5%
Immunoessais	30,5	7,8%	1,5%	0,0	8,0%	1,5%

(a) Valeur nette des écarts d'acquisition affectés à l'UGT

Les hypothèses de croissance du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle ont été déterminées pour chaque UGT en fonction de nos meilleures estimations à la date de réalisation des tests. Elles tiennent compte du niveau de maturité de nos produits et des marchés visés, mais également des perspectives de développement et d'innovation de nos gammes.

Une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation (évolution défavorable de 100 points de base), les taux de croissance à l'infini (évolution défavorable de 50 points de base) et les taux de marge opérationnelle (baisse de 500 points de base du taux du résultat opérationnel courant de la valeur terminale) a été menée. Cette analyse ne conduirait pas à constater de perte de valeur complémentaire pour les unités génératrices de trésorerie de Biologie moléculaire, d'Immunoessais et d'Applications industrielles. Concernant l'unité génératrice de trésorerie de Bactériologie, une dépréciation serait constatée en cas de baisse du taux de rentabilité supérieure de 318 points de base. Cette hypothèse n'est pas raisonnablement probable

## NOTE 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUTRES CREANCES DE LOCATION FINANCEMENT

### 6.1 PRINCIPES COMPTABLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites initialement au bilan pour leur coût d'acquisition ou de fabrication, ou pour leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les réévaluations éventuellement pratiquées dans les comptes individuels sont neutralisées pour l'établissement des comptes consolidés.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées en utilisant l'approche par composant. Selon cette approche, chaque composant d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation, et dont la durée d'utilité est différente de celle de l'immobilisation principale, doit être comptabilisé et amorti séparément. Les seules immobilisations corporelles du Groupe concernées par cette approche sont les constructions.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 « Coût d'emprunts » n'a pas conduit à activer d'intérêts significatifs, le Groupe ayant peu d'endettement relatif à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Les coûts d'entretien courant et de réparation des immobilisations corporelles sont constatés en charge dès qu'ils sont encourus. Les autres coûts ultérieurs ne sont capitalisés que si les critères de comptabilisation sont satisfaits, notamment s'il s'agit du remplacement d'un composant identifié.

La valeur au bilan des immobilisations corporelles correspond à leur coût initial, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

La base amortissable des immobilisations corporelles correspond au coût d'acquisition car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée. Le mode d'amortissement économique retenu est le mode linéaire.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations :

– Matériel et outillages :	3 à 10 ans
– Instruments :	5 à 10 ans
– Gros œuvre :	30 à 40 ans
– Second œuvre et installations :	10 à 20 ans

Les durées d'amortissement des immeubles sont adaptées à chaque composant.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement. L'incidence de leurs éventuelles modifications est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

En 2018, cette revue a conduit le Groupe à allonger les durées d'amortissement pratiquées sur les instruments passant de durées comprises entre 3 et 10 ans à des durées entre 5 et 10 ans. L'incidence de ce changement est un allègement de la charge d'amortissement des instruments d'environ 11 millions d'euros sur les comptes consolidés.

Lorsque des événements ou modifications de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, la valeur nette de ces actifs fait l'objet d'une analyse. Si leur valeur recouvrable (cf. note 5.2) est inférieure à leur valeur nette comptable, soit leur durée d'utilité est revue, soit une perte de valeur est constatée et comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elle correspond à leur définition (cf. note 24.1).

### Contrats de location-financement

*En tant que preneur* : un contrat de location est qualifié de « location-financement » lorsqu'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les critères de qualification interviennent en fonction de la réalité économique de chaque contrat et notamment lorsque :

- le contrat transfère la propriété du bien loué en fin de période de location ;
- il contient une option de rachat à un prix préférentiel ;
- sa durée couvre la majeure partie de la durée de vie économique du bien loué ;
- la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué ;
- le bien loué est d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut le louer sans apporter de modifications majeures.

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat présentant les caractéristiques d'un contrat de location-financement, la valeur vénale du bien ou, si elle est inférieure, la valeur actualisée des paiements minimaux, est immobilisée et amortie selon la durée d'utilité. La dette correspondante est alors inscrite au passif. Les loyers sont ventilés entre remboursement du capital et frais financiers.

Dans les autres cas, les contrats de location sont qualifiés de « location simple » et le loyer est constaté en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat.

*En tant que bailleur* : lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus, en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Corrélativement, les loyers à recevoir sont comptabilisés à l'actif du bilan, en « Autres actifs non courants » pour leur partie supérieure à un an et en « Créances clients » pour leur partie court terme. Les produits financiers correspondants sont rattachés au résultat de la période de location des biens et sont classés en « Autres produits et charges financiers ».

## 6.2

## ANALYSE DES VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<b>VALEURS BRUTES</b> <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres immo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	<b>Total</b>
<b>31 DECEMBRE 2016</b>	<b>39,9</b>	<b>456,6</b>	<b>380,5</b>	<b>360,1</b>	<b>158,2</b>	<b>196,4</b>	<b>1 591,7</b>
Ecart de conversion	-1,4	-23,8	-24,0	-15,4	-10,0	-13,5	-88,2
Variations de périmètre			0,0		0,0		0,0
Acquisitions / Augmentations	1,6	17,2	18,6	50,7	11,6	57,3	157,0
Cessions / Diminutions	-0,1	-8,1	-3,8	-30,9	-6,7	-0,3	-49,9
Reclassements	0,7	107,2	54,8	-9,6	4,8	-173,9	-16,0
<b>31 DECEMBRE 2017</b>	<b>40,6</b>	<b>549,2</b>	<b>426,1</b>	<b>354,8</b>	<b>157,9</b>	<b>65,9</b>	<b>1 594,5</b>
Ecart de conversion	0,4	8,8	9,5	-0,5	2,7	2,6	23,4
Variations de périmètre					2,5		2,5
Acquisitions / Augmentations		10,1	24,9	56,8	8,4	101,6	201,8
Cessions / Diminutions	-0,1	-5,9	-7,1	-31,5	-9,9		-54,4
Reclassements	0,4	19,7	13,7	0,1	5,3	-41,1	-1,8
<b>31 DECEMBRE 2018</b>	<b>41,3</b>	<b>582,0</b>	<b>467,1</b>	<b>379,6</b>	<b>166,9</b>	<b>129,0</b>	<b>1 765,9</b>
<b>AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR</b> <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres immo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	<b>Total</b>
<b>31 DECEMBRE 2016</b>	<b>1,8</b>	<b>233,3</b>	<b>248,1</b>	<b>263,4</b>	<b>110,6</b>		<b>857,1</b>
Ecart de conversion	-0,1	-10,0	-13,5	-10,1	-6,6		-40,3
Variations de périmètre			0,0		0,0		0,0
Dotations <sup>(d)</sup>	0,2	29,5	34,4	32,1	13,5		109,7
Cessions / Diminutions		-4,8	-3,2	-26,9	-6,7		-41,5
Reclassements		0,0	-1,5	0,1	-0,4		-1,8
<b>31 DECEMBRE 2017</b>	<b>1,8</b>	<b>247,9</b>	<b>264,3</b>	<b>258,6</b>	<b>110,4</b>		<b>883,1</b>
Ecart de conversion	0,0	3,1	5,1	-0,7	1,8		9,3
Variations de périmètre					2,2		2,2
Dotations	0,2	29,9	38,2	24,1	17,6	2,5	112,6
Cessions / Diminutions	0,0	-5,1	-7,0	-26,8	-9,6		-48,4
Reclassements			0,3	-0,1	-0,4		-0,1
<b>31 DECEMBRE 2018</b>	<b>2,1</b>	<b>275,8</b>	<b>300,9</b>	<b>255,2</b>	<b>122,1</b>	<b>2,5</b>	<b>958,4</b>
<b>VALEURS NETTES</b> <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres immo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	<b>Total</b>
<b>31 DECEMBRE 2016</b>	<b>38,1</b>	<b>223,3</b>	<b>132,4</b>	<b>96,6</b>	<b>47,7</b>	<b>196,4</b>	<b>734,6</b>
<b>31 DECEMBRE 2017</b>	<b>38,7</b>	<b>301,2</b>	<b>161,8</b>	<b>96,2</b>	<b>47,5</b>	<b>65,9</b>	<b>711,4</b>
<b>31 DECEMBRE 2018</b>	<b>39,2</b>	<b>306,2</b>	<b>166,2</b>	<b>124,5</b>	<b>44,8</b>	<b>126,5</b>	<b>807,5</b>

Les immobilisations en cours concernent principalement la construction d'un nouvel entrepôt à Salt Lake City, l'extension du site de Craponne en France ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment à Marcy l'Etoile pour les activités R&D dont la mise en service est prévue en 2019.

Les tests de dépréciation n'ont pas conduit à constater de dépréciations significatives sur les exercices présentés.

### 6.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ACQUISES EN LOCATION-FINANCEMENT

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat de location-financement présentant les caractéristiques d'une acquisition, le bien est immobilisé selon les principes définis dans la note 6.1 « Immobilisations corporelles ».

La dette financière correspondante, comprise dans les dettes financières au passif du bilan, s'élève à 37,7 millions d'euros au 31 décembre 2018 et 41,7 millions d'euros au 31 décembre 2017 (cf. note 16.6).

#### BIENS PRIS EN LOCATION-FINANCEMENT COMPTABILISES DANS LES IMMOBILISATIONS

<i>En millions d'euros</i>	Terrains	Constructions	Matériels & Outillages	Autres	Total
<b>31 DECEMBRE 2016</b>					
Valeurs brutes	2,7	52,0	0,8	2,3	57,8
Amortissements	0,0	-5,1	-0,6	-2,2	-8,0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2,7</b>	<b>46,8</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>49,8</b>
<b>31 DECEMBRE 2017</b>					
Valeurs brutes	2,7	53,5	0,7	2,3	59,3
Amortissements	0,0	-7,9	-0,6	-2,2	-10,7
<b>Valeurs nettes</b>	<b>2,7</b>	<b>45,6</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>48,6</b>
<b>31 DECEMBRE 2018</b>					
Valeurs brutes	2,7	53,5	0,7	2,2	59,1
Amortissements	0,0	-10,8	-0,5	-2,2	-13,5
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>2,7</b>	<b>42,7</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>45,6</b>

L'évolution du poste provient essentiellement des amortissements du nouveau site du Campus de l'Etoile acquis en 2016 et du nouveau bâtiment en Italie acquis en 2017.

### 6.4 CREANCES DE LOCATION-FINANCEMENT

Certaines ventes d'instruments sont réalisées via des contrats de location-financement (cf. note 6.1). La durée habituelle des contrats est de 5 ans.

Les créances de location-financement totalisent 24,5 millions d'euros au 31 décembre 2018.

<i>En millions d'euros</i>	A moins d'un an	Entre un an et 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Valeur brute des créances de location financement	9,4	16,9	0,1	26,4
Intérêts à recevoir	-0,7	-0,8	0,0	-1,6
Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir	8,6	16,1	0,1	24,8
Provision pour dépréciation	-0,3			-0,3
<b>Valeur nette actualisée des paiements minimaux à recevoir</b>	<b>8,3</b>	<b>16,1</b>	<b>0,1</b>	<b>24,5</b>

La part à moins d'un an est présentée en créances clients (cf. note 9), celle à plus d'un an en autres actifs non courants pour 16,2 millions d'euros.

Les règles de dépréciation appliquées sont présentées en note 9.

## NOTE 7. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

### 7.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les actifs financiers non courants incluent les titres non consolidés, les prêts et créances financiers à plus d'un an, y compris les fonds de retraite lorsqu'ils ne sont pas définitivement aliénés en vue de la couverture des engagements correspondants, et les dépôts et cautionnements. Ils sont comptabilisés et évalués selon les règles présentées en note 27.

En application de la norme IFRS 9, les actifs financiers non courants sont ventilés en 3 catégories :

- Actifs financiers évalués au coût amorti :

Il s'agit des actifs financiers dont l'objectif du modèle économique est de percevoir des flux contractuels, et dont les conditions contractuelles prévoient à des dates spécifiées des flux correspondant uniquement à des remboursements en capital et en intérêts. Ils correspondent aux prêts, dépôts et cautionnements.

- Actifs financiers évalués à la juste valeur, avec constatation en autres éléments du résultat global :

- Les variations de juste valeur recyclables en résultat : ce sont des actifs financiers dont l'objectif du modèle économique est à la fois de percevoir des flux contractuels et la vente des actifs, et dont les conditions contractuelles prévoient à des dates spécifiées des flux correspondant uniquement à des remboursements en capital et en intérêts. Le Groupe ne détient aucun actif significatif rentrant dans cette catégorie
- Les variations de juste valeur non-recyclables en résultat : il s'agit des actifs stratégiques pour le Groupe. Ils correspondent aux titres de participation non consolidés.

- Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat : il s'agit des titres détenus par le Groupe à des fins de transaction. Au 31 décembre 2018, cette catégorie n'est pas utilisée, le Groupe ayant décidé d'opter pour la constatation en autres éléments du résultat global non recyclables.

#### **Actifs évalués au coût amorti**

Le coût amorti est déterminé selon la méthode du taux d'intérêt effectif tel que défini par la norme IFRS 9. Ce taux est déterminé lors de la mise en place du contrat lié.

#### **Actifs financiers évalués à la juste valeur**

La juste valeur est déterminée selon la méthodologie définie par la norme IFRS 13, en fonction des 3 niveaux de juste valeur définis en note 27.1.

Dans les cas exceptionnels où la juste valeur des actifs financiers ne peut être déterminée de manière fiable (absence d'informations récentes, fourchette large des évaluations,...), le coût sera considéré comme la meilleure estimation de la juste valeur.

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'est intervenu sur les exercices présentés.

La ventilation des autres actifs financiers pour lesquels le Groupe a opté pour cette présentation sont présentés distinctement dans le tableau ci-après.

#### **Impact de l'application d'IFRS 9**

La mise en œuvre d'IFRS 9 a fait disparaître la notion de titres disponibles à la vente et d'actifs détenus jusqu'à l'échéance. Aucun titre n'était affecté dans cette dernière catégorie précédemment.



## 7.2 EVOLUTION

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Prêts et créances	13,0	7,0
Titres évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global	58,9	50,9
<b>TOTAL</b>	<b>71,8</b>	<b>57,9</b>

Les prêts et créances comprennent notamment un dépôt sur compte séquestre consenti dans le cadre de l'acquisition d'Hybiome en 2018 pour 1,8 millions d'euros ainsi qu'une caution destinée à couvrir les engagements de retraite en Allemagne pour 2,5 millions d'euros.

<i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Variation de juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global	Dépréciation	Valeur nette
<b>31 DECEMBRE 2016</b>	<b>40,5</b>	<b>-3,4</b>	<b>-0,1</b>	<b>36,9</b>
Ecart de conversion	-0,6		0,0	-0,6
Acquisitions / Augmentations	15,1		-0,2	14,9
Cessions / Diminutions	-1,9	0,9	0,0	-1,0
Reclassements	0,7			0,7
Variation de la juste valeur		6,9		6,9
<b>31 DECEMBRE 2017</b>	<b>53,9</b>	<b>4,3</b>	<b>-0,3</b>	<b>57,9</b>
Ecart de conversion	0,0		0,0	0,0
Acquisitions / Augmentations	12,7		0,0	12,7
Cessions / Diminutions	-1,2		0,0	-1,2
Reclassements et variation de la juste valeur				0,0
Variation de la juste valeur		2,4		2,4
<b>31 DECEMBRE 2018</b>	<b>65,4</b>	<b>6,7</b>	<b>-0,3</b>	<b>71,8</b>

Il n'y a pas eu de plus-value de cession des actifs financiers constatés à la juste valeur par les autres éléments de résultat global non recyclables en résultat sur les exercices présentés.

Il n'y a pas eu de variation de juste-valeur constatée par résultat en 2018.

Les acquisitions de l'exercice concernent essentiellement l'engagement ferme de souscription au fond professionnel de capital investissement Sino-French Innovation pour 5 millions d'euros ainsi que le dépôt consenti dans le cadre de l'acquisition d'Hybiome.

bioMérieux SA a apporté ses titres GENEURO à la société GNEH recevant en contrepartie des titres de la société GNEH d'une valeur égale. Les titres GNEH sont valorisés au 31 décembre 2018 sur la base du cours de bourse de Geneuro car il s'agit d'une holding transparente dont le but est de détenir les titres Geneuro.

La variation de la juste valeur enregistrée en autres éléments du résultat global concerne principalement les titres Quanterix, GNEH et Labtech.

En pratique, l'application d'IFRS 9 n'a pas eu d'impact sur le résultat consolidé et le résultat global, mais uniquement à un reclassement au sein des autres éléments du résultat global de la variation de juste valeur des titres non consolidés.

Le tableau ci-dessous présente les impacts d'IFRS 9 sur le tableau des autres éléments du résultat global sur les exercices comparatifs :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017 retraité	31/12/2017 publié
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>237,6</b>	<b>237,6</b>
<b>Eléments recyclables en résultat</b>	<b>-80,0</b>	<b>-72,9</b>
Variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture	2,4	9,3
Effet d'impôt	-0,9	-0,6
Variation de la réserve de conversion	-81,5	-81,5
<b>Eléments non recyclables en résultat</b>	<b>-0,5</b>	<b>-7,7</b>
Variation de la juste valeur des actifs financiers	6,9	
Effet d'impôt	0,4	
Réévaluation des avantages au personnel	2,6	2,6
Effet d'impôt	-10,4	-10,4
<b>TOTAL DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL</b>	<b>-80,6</b>	<b>-80,6</b>
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>157,0</b>	<b>157,0</b>
Part des minoritaires	-0,6	-0,6
<b>PART DU GROUPE</b>	<b>157,5</b>	<b>157,5</b>

Dans les comptes publiés en 2017, la variation de la juste valeur des actifs financiers était regroupée dans la rubrique variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture (l'impôt afférent était traité de la même façon).

L'analyse effectuée n'a pas conduit à constater de titres dans la catégorie de variations de justes valeurs constatées en autres éléments du résultat global recyclables en résultat.

En conséquence, le Groupe a revu l'ensemble des titres non consolidés afin de définir pour chacun d'entre eux la méthode de comptabilisation applicable. Cette analyse est présentée dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	Catégorie selon IAS 39	Catégorie selon IFRS 9
	Définition	Définition
Quanterix	Titres disponibles à la vente évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global	Actif financier évalué à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global
Labtech/LBT Innovations	Titres disponibles à la vente évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global	Actif financier évalué à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global
Geneuro/GNEH	Titres disponibles à la vente évalués à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global	Actif financier évalué à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global
QVELLA	Titres disponibles à la vente évalués au coût par résultat	Actif financier évalué à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (a)
Banyan Biomarkers	Titres disponibles à la vente évalués au coût par résultat	Actif financier évalué à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (a)
Autres titres	Titres disponibles à la vente évalués au coût par résultat	Actif financier évalué à la juste valeur en contrepartie du résultat (a)

(a) Dans les cas exceptionnels prévus par la norme (absence d'information récente et/ou fiable, fourchette estimée de valeurs trop large), le Groupe a retenu le coût comme l'estimation la plus appropriée de la juste valeur.

Dans les cas prévus par la norme IFRS 9 (titres non détenus à des fins de transaction), l'option, pour la constatation des variations de juste valeur non recyclables en résultat a été prise au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de manière irrévocable.

L'application rétrospective d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence sur le résultat net consolidé et les capitaux propres consolidés car les variations de juste valeur des titres non consolidés étaient déjà majoritairement enregistrés en autres éléments du résultat global et car il n'y a pas eu de cessions significatives depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Comme indiqué dans le tableau de synthèse ci-dessous, la part de variation enregistrée par résultat était non significative.

En millions d'euros	01/01/2017			31/12/2017			31/12/2018		
	VNC	Dont variation de JV par résultat	Dont variation de JV par autres éléments du résultat global	VNC	Dont variation de JV par résultat	Dont variation de JV par autres éléments du résultat global	VNC	Dont variation de JV par résultat	Dont variation de JV par autres éléments du résultat global
Quanterix	17,9			27,6		9,7	32,9		5,3
Labtech / LBT Innovations	2,4		1,7	1,2		-1,2	0,5		-0,7
Geneuro / GNEH	7,2		7,1	5,4		-1,8	3,2		-2,2
QVELLA				6,0			6,0		
Banyan Biomarkers				6,4			6,4		
Sino French Innovations							5,0		
Autres titres	3,3	-0,9		4,3	-0,1		4,8		0,0
<b>TOTAL</b>	<b>30,7</b>	<b>-0,9</b>	<b>8,8</b>	<b>50,9</b>	<b>-0,1</b>	<b>6,8</b>	<b>58,9</b>	<b>0,0</b>	<b>2,4</b>

## NOTE 8. STOCKS ET EN-COURS

### 8.1 PRINCIPES COMPTABLES

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières premières, marchandises et consommables sont valorisés au prix d'achat majoré des frais accessoires selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti). Les stocks d'en-cours

de production et de produits finis sont valorisés au coût réel de production incorporant les charges directes et indirectes de production.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, en tenant notamment compte du prix de revente, de l'obsolescence, de la péremption, de l'état de conservation, des perspectives de ventes et, pour les pièces détachées, de l'évolution du parc d'instruments correspondant.

## 8.2 EVOLUTION

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Matières premières	162,9	143,1
En-cours de production	45,8	45,6
Produits finis et marchandises	238,2	222,5
<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>446,9</b>	<b>411,2</b>
Matières premières	-13,3	-11,8
En-cours de production	-1,6	-1,5
Produits finis et marchandises	-17,1	-17,6
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS</b>	<b>-32,0</b>	<b>-30,9</b>
Matières premières	149,6	131,3
En-cours de production	44,2	44,1
Produits finis et marchandises	221,1	204,9
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>414,9</b>	<b>380,3</b>

Les stocks liés à l'instrumentation représentent 29,6 % de la valeur brute.

Il n'y a pas de stock donné en nantissement au 31 décembre 2018.

## NOTE 9. CREANCES CLIENTS ET ACTIFS LIES AUX CONTRATS CLIENTS

### Créances clients et créances de location financement

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Créances clients	505,9	473,7
Provisions pour dépréciation	-16,0	-13,6
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>490,0</b>	<b>460,1</b>

20,5 % des créances clients du Groupe concernent des factures dues par des administrations publiques et dont la date de règlement peut excéder l'échéance théorique.

Les créances clients sont constatées au coût amorti, qui en pratique correspond au coût. Il n'existe pas d'autres actifs financiers comportant un composante financement significative.

Les dates d'échéance sont pour l'essentiel inférieures à 6 mois sauf contrats de location, contrats de location-financement et contrats de mise à disposition.

Les créances nettes échues de plus de 60 jours relatives à des sociétés privées et aux organismes publics représentent 8% de l'encours client en 2018 contre 11,5% en 2017.

Le poids des dotations nettes aux créances douteuses et des créances irrécouvrables représente 5,4 millions d'euros soit 0,22 % du chiffre d'affaires.

Les créances clients comprennent la part court terme des créances de location-financement (cf. note 6.4).

	31/12/2017	Variation de périmètre	Variation valeurs brutes	Variation des provisions	Effet de change	31/12/2018
<b>CREANCES ET ACTIFS LIES AUX CONTRATS CLIENTS</b>						
Créances de location-financement long-terme	14,1		1,5		0,6	16,2
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>14,1</b>		<b>1,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,6</b>	<b>16,2</b>
Créances de location financement	10,4		-2,4	0,0	0,4	8,3
Créances clients	449,7	0,3	35,2	-2,5	-1,0	481,7
Autres actifs liés aux contrats clients	0,0					0,0
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>460,1</b>	<b>0,3</b>	<b>32,8</b>	<b>-2,5</b>	<b>-0,6</b>	<b>490,0</b>

La partie des provisions sur les créances de location-financement est non significative (cf note 6.4).

### Dépréciations des créances clients

Les provisions pour dépréciation des créances clients sont comptabilisées pour tenir compte des pertes attendues et sont constatées selon le modèle suivant :

- Clients douteux : provision au cas par cas,
- Clients pour lesquels des indices de pertes de valeur ont été identifiés (retards de règlement, litiges,...) : provision individuelle et statistique.
- Clients sans indice de pertes de valeur à la date de clôture : une provision pour pertes attendues est constatée au cas par cas, en tenant compte d'informations quantitatives et qualitatives (ex : informations sur le client, notation du client,...) dans le cadre du process de revue mensuelle du risque crédit client, en fonction des informations obtenues sur le client.

Le risque crédit est apprécié à chaque clôture, et tient compte des garanties reçues, le cas échéant.

### Accords de compensation

Néant.

### Autres actifs liés aux contrats clients

Il n'existe pas d'actifs liés aux coûts d'obtention ou d'exécution des contrats.

## NOTE 10. PASSIFS LIES AUX CONTRATS CLIENTS

Les passifs liés aux contrats clients correspondent essentiellement aux avances de paiement reçues et aux prestations de maintenance facturées d'avance sur les contrats de service (cf note 17). Le chiffre d'affaires afférant est constaté en résultat sur la période de réalisation des services.

	Notes	31/12/2017	Variation de périmètre	Variation valeurs brutes	Variation des provisions	Variation des écarts de conversion	31/12/2018
<b>PASSIFS LIES AUX CONTRATS CLIENTS</b>							
Provisions pour garantie long-terme	14	1,3			-0,1	0,0	1,2
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>1,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>1,2</b>
Provisions pour garantie court-terme	14	5,1			1,5	0,1	6,8
Avances reçues sur créances clients	17	6,5		-0,5		-0,3	5,7
Avoir à établir	17	1,4		-0,2		0,0	1,2
Produits facturés d'avance	17	53,3		0,2		1,2	54,7
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>66,3</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,5</b>	<b>1,5</b>	<b>1,1</b>	<b>68,4</b>

## NOTE 11. AUTRES CREANCES

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Avances et acomptes	4,8	6,7
Charges constatées d'avance	14,2	16,0
Autres créances d'exploitation	42,7	52,5
<b>VALEUR NETTE CREANCES D'EXPLOITATION</b>	<b>61,7</b>	<b>75,1</b>
<b>CREANCE D'IMPOT EXIGIBLE</b>	<b>39,2</b>	<b>36,1</b>
Créances hors exploitation	9,6	15,7
<b>VALEUR NETTE CREANCES HORS EXPLOITATION</b>	<b>9,6</b>	<b>15,7</b>

Les autres créances liées à des contrats clients ne sont pas significatives.

Les autres créances d'exploitation comprennent principalement les crédits d'impôt recherche à recevoir (11,8 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 23,1 millions fin 2017) et les créances fiscales.

La part des créances d'exploitation à plus d'un an s'élève à 5,4 millions d'euros et comprend les crédits d'impôt recherche.

Les créances hors exploitation correspondent principalement à la juste valeur des instruments dérivés actifs (9,3 millions d'euros en 2018, contre 15,3 millions d'euros en 2017), cf. note 27.2.

## NOTE 12. DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

### 12.1 PRINCIPES COMPTABLES

Ce poste comprend à la fois la trésorerie immédiatement disponible et les placements de trésorerie à court terme libellés en euros, liquides et soumis à un risque négligeable de perte de valeur et de contrepartie.

Les placements répondant à cette définition sont évalués à la clôture à leur valeur liquidative, les variations de juste valeur sont constatées en résultat (cf. note 27).

Il n'existe pas de placements donnés en garantie ou soumis à des restrictions significatives.

Les valeurs mobilières de placement et les autres équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur à chaque clôture, selon la définition donnée note 7.

Il n'existe pas d'autres actifs financiers courants.

## 12.2 EVOLUTION

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Disponibilités	231,7	214,4
Placements de trésorerie auprès de l'Institut Mérieux	23,6	23,2
Placements de trésorerie	24,8	74,4
<b>DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>280,1</b>	<b>312,1</b>

Les placements de trésorerie sont investis en partie sous forme de SICAV pour un montant de 17,6 millions d'euros en 2018, contre 67,7 millions d'euros en 2017.

Les placements sont effectués auprès d'établissements de crédit de 1<sup>er</sup> rang. L'analyse effectuée conformément à IFRS 13 n'a pas conduit à constater d'ajustements au titre du risque de non recouvrement de ces actifs financiers (cf. note 28.5).

Les placements de trésorerie sous forme de SICAV sont les suivants :

	31/12/2018	31/12/2017
Libellé	SICAV BNP PARIBAS DEPOSIT	SICAV BNP PARIBAS DEPOSIT
Montant	17,6 millions d'euros	55,6 millions d'euros
Classification	Monétaire Court terme	Monétaire Court terme
Code Isin	FR0011046085	FR0011046085
Libellé		SICAV AMUNDI
Montant		12,1 millions d'euros
Classification		Monétaire Court terme
Code Isin		FR0007435920

Une analyse de la composition du portefeuille de chaque SICAV « Monétaire euro » et de leur performance historique est réalisée régulièrement, afin de s'assurer que leur classement en « Disponibilités et équivalents de trésorerie » est conforme aux critères de classification de la norme IAS 7.

## NOTE 13. ACTIFS ET PASSIFS DESTINES A ETRE CEDES

### 13.1 PRINCIPES COMPTABLES

Conformément à la norme IFRS 5, les actifs et passifs nets dont le recouvrement est attendu par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue, sont reclassés sur les rubriques spécifiques des actifs destinés à être cédés et des passifs relatifs à des actifs destinés à être cédés.

Les tests de dépréciation sont effectués en comparant la valeur de l'actif net à leur juste valeur nette des frais de cession (cf. note 5.2).



## 13.2 EVOLUTION

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
<b>Actifs destinés à être cédés</b>	<b>0,1</b>	<b>2,1</b>
dont goodwill	0,0	1,7
<b>Passifs relatifs à des actifs destinés à être cédés</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

En décembre 2018, le Groupe a signé un accord en vue de céder une de ses activités de production et commercialisation en Australie. En conséquence, la valeur des actifs liés à cette activité a été dépréciée à hauteur de 1,9 millions d'euros dont 1,7 millions d'euros relatifs au goodwill.

## NOTE 14. CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT PAR ACTION

### 14.1 CAPITAL SOCIAL

Au 31 décembre 2018, le capital social, d'un montant de 12 029 370 euros, est composé de 118 361 220 actions, dont 78 060 118 portent un droit de vote double. La référence à la valeur nominale de l'action a été supprimée par décision de l'Assemblée générale du 19 mars 2001.

Hormis les actions gratuites (cf. note 18.2), il n'existe aucun droit ou titre à caractère dilutif en cours de validité au 31 décembre 2018.

Il n'y a eu aucun mouvement sur le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice.

La Société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social.

Le Groupe n'a pas de politique spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres utilisés par le Groupe dans sa gestion interne correspondent aux capitaux propres consolidés.

### 14.2 RESERVES DE CONVERSION

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Dollars (a)	35,6	-2,3
Amérique latine	-14,1	-11,0
Europe - Moyen Orient - Afrique	-30,8	-23,5
Autres pays	3,3	4,2
<b>TOTAL</b>	<b>-6,1</b>	<b>-32,6</b>

(a) Dollars américain et de Hong Kong

Les réserves de conversion attribuables aux minoritaires sont de -0,2 million d'euros au 31 décembre 2018. En 2018, la variation des réserves de conversion est principalement liée à l'appréciation du dollar, compensée par la dépréciation de la livre turque et de la couronne suédoise.

### 14.3 ACTIONS PROPRES

La Société a conclu un accord avec un prestataire d'investissement, visant à surveiller la liquidité du marché réglementé de ses actions. Dans ce contexte, elle est amenée à acheter, détenir et revendre de faibles quantités de ses propres actions. En outre, elle procède à des achats d'actions en vue de couvrir les engagements qu'elle assume dans le cadre des plans d'attribution d'actions mentionnés en note 18.

Les actions propres détenues afin de réguler le cours de bourse, ou pour être attribuées au titre des plans d'attribution d'actions, sont portées en diminution des réserves consolidées ; corrélativement, les incidences de toutes les transactions correspondantes constatées dans les comptes individuels sont imputées directement sur les réserves consolidées (résultat de cession, dépréciation, etc.).

Au 31 décembre 2018, la société mère détient 27 156 actions d'autocontrôle dans le cadre du contrat de liquidité. Au cours de l'exercice, 740 394 actions propres ont été achetées et 718 155 ont été cédées.

Au cours de l'exercice, la Société a acheté 365 273 actions destinées à l'attribution gratuite d'actions et définitivement attribué 42 143 actions gratuites aux salariés (cf. note 18.2).

Au 31 décembre 2018, la Société détient au total 542 287 actions d'autocontrôle destinées aux attributions d'actions gratuites autorisées par l'Assemblée générale.

### 14.4 INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires portent essentiellement sur la Société Suzhou Hybiome Biomedical Engineering pour 74 millions d'euros soit 45,52%. L'incidence de la part des minoritaires sur les agrégats clés du Groupe n'est pas significative sur l'exercice.

### 14.5 AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

Les principaux éléments qui composent le résultat global sont les variations de juste valeur des actifs financiers pour lesquels les variations de juste valeur sont constatées dans cette rubrique (cf note 7), les gains ou pertes actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies, les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie, la variation des écarts de conversion provenant des filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères et les variations de valeur des actifs corporels ou incorporels (si option exercée pour la juste valeur).

Les autres éléments du résultat global sont ventilés en distinguant les éléments composant les autres éléments du résultat global appelés à un reclassement ultérieur en résultat net, de ceux qui ne peuvent être recyclés en résultat net.

### 14.6 RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action (résultat de base) est obtenu en divisant le résultat revenant aux actionnaires de l'entreprise consolidante par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période correspondante (déduction faite des actions destinées à être attribuées aux salariés dans le cadre de plans d'actions gratuites et des actions d'autocontrôle détenues à des fins de régularisation du cours de bourse).

Le résultat dilué par action est obtenu à partir du nombre d'actions défini dans le résultat de base et augmenté du nombre moyen pondéré d'actions potentielles à émettre et qui auraient un effet dilutif sur le résultat.

## NOTE 15. PROVISIONS – ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

### 15.1 PRINCIPES COMPTABLES

En application de la norme IAS 37 « Provisions – passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que son montant peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Les provisions pour restructuration tiennent compte notamment des indemnités de licenciement.

Les provisions à long terme sont actualisées lorsque l'impact est significatif et que la date de résolution est connue.

Les passifs éventuels significatifs sont mentionnés dans la note 15.5 sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

Les actifs éventuels significatifs figurent dans la note 15.5 lorsque leur réalisation est probable.

### 15.2 EVOLUTION DES PROVISIONS

<i>En millions d'euros</i>	Indemnités de retraite et autres avantages	Garanties données	Restructu- rations	Litiges	Autres R&C	Total
<b>31 DECEMBRE 2016</b>	<b>112,2</b>	<b>4,8</b>	<b>0,6</b>	<b>9,6</b>	<b>24,6</b>	<b>151,8</b>
Dotations	13,7	10,2	0,2	2,6	6,4	33,1
Reprises avec objet	-13,2	-5,9	-0,2	-3,0	-5,1	-27,4
Reprises sans objet	-0,3	-2,2	-0,4	-0,7	-0,6	-4,2
Dotations nettes	0,2	2,1	-0,4	-1,1	0,7	1,5
Ecart actuariels	-2,6	0,0	0,0	0,0	0,0	-2,6
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres variations	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1
Ecart de conversion	-8,3	-0,5	0,0	-0,5	-0,5	-9,8
<b>31 DECEMBRE 2017</b>	<b>101,5</b>	<b>6,4</b>	<b>0,2</b>	<b>8,0</b>	<b>24,7</b>	<b>140,8</b>
Dotations	9,9	11,8	0,6	7,7	7,8	37,8
Reprises avec objet	-67,7	-9,1	-0,1	-1,1	-4,4	-82,4
Reprises sans objet	-0,4	-1,2	0,0	-0,7	-1,1	-3,4
Dotations nettes	-58,2	1,5	0,5	5,9	2,3	-48,0
Ecart actuariels	-10,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-10,2
Variations de périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres variations	7,4	0,0	0,0	0,0	1,0	8,4
Ecart de conversion	0,9	0,1	0,0	0,1	-0,1	1,0
<b>31 DECEMBRE 2018</b>	<b>41,4</b>	<b>8,0</b>	<b>0,7</b>	<b>14,0 (a)</b>	<b>27,9</b>	<b>92,0</b>

(a) cf. note 15.4.1

Les provisions pour garanties sont constituées sur la base d'une estimation des coûts afférents à la garantie contractuelle des instruments vendus sur la période résiduelle de l'engagement (cf note.3.1.1).

Les provisions courantes représentent 45,0 millions d'euros au 31 décembre 2018, contre 34,1 millions d'euros au 31 décembre 2017.

Les reprises nettes de l'exercice 2018 affectent le résultat opérationnel courant pour -48 millions d'euros et comprennent principalement la reprise liée au versement exceptionnel de 67 millions de dollars US, soit 56 millions d'euros, au fonds de couverture des engagements de retraite américain.

## 15.3 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES A LONG TERME

### 15.3.1 Principes comptables

#### 15.3.1.1 Avantages à court terme

Ils comprennent notamment les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les primes sur objectifs. Ils sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel les services ont été rendus par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

#### 15.3.1.2 Avantages postérieurs à l'emploi

Ils comprennent notamment les retraites, les indemnités de départ et l'assurance médicale postérieure à l'emploi. Ils relèvent soit de régimes à cotisations définies, soit de régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies : le Groupe verse, selon les lois et pratiques de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes chargés des régimes de retraite et de prévoyance. L'obligation du Groupe est limitée au versement des cotisations. Les cotisations sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel le service est rendu par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

Régimes à prestations définies : ils correspondent aux autres régimes :

- les engagements de retraite sous forme de rentes, à titre principal ou complémentaire (principalement Etats-Unis, France et Allemagne) ainsi que les indemnités de départ à la retraite (principalement France, Japon) ;
- les régimes de couverture des frais médicaux des salariés retraités.

L'estimation des engagements liés aux régimes à prestations définies est effectuée par des actuaires, conformément à la norme IAS 19 révisée, présentée ci-après :

Les engagements sont déterminés selon la méthode des « unités de crédit projetées ». Ils tiennent compte d'hypothèses actuarielles, notamment de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires, de taux de rotation du personnel et de taux de mortalité. Les principales hypothèses retenues sont énoncées en note 15.3.2 ci-après.

Afin de déterminer le taux d'actualisation, après analyse des différents taux existants sur le marché et en accord avec la définition d'IAS 19R, une moyenne estimée basée sur les indices au 31 décembre 2018 Iboxx Corporate AA et Bloomberg (Euro, Dollar et Livre Sterling) a été retenue, prenant en compte les durations moyennes de nos plans lorsqu'elles diffèrent des durées observables des obligations utilisées pour ces indices.

Les engagements de retraite sont présentés au bilan pour leur montant global, net de la juste valeur des actifs détenus au travers de fonds.

L'impact lié au coût des services rendus dans l'exercice et au coût financier net du rendement du fonds est constaté en résultat opérationnel courant.

Les impacts des variations des écarts actuariels liés aux engagements et aux actifs détenus au travers de fonds (hypothèses actuarielles et effets d'expérience) sont constatés immédiatement en autres éléments du résultat global, pour leur montant net d'impôt. Ils ne sont pas recyclables en résultat.

Les impacts des changements de régime et de liquidation sont constatés immédiatement en résultat consolidé.

Le rendement attendu du fonds constaté en résultat consolidé est calculé en utilisant le taux d'actualisation retenu pour l'estimation de l'engagement global.

Des tests de sensibilité sont effectués pour apprécier la sensibilité de l'engagement à la variation de certaines hypothèses actuarielles (cf. note 15.3.8).

Le Groupe n'est pas concerné par l'interprétation IFRIC 14 (plafonnement et cotisations minimum).

### 15.3.1.3 Autres avantages à long terme

Ils incluent notamment les primes d'ancienneté et médailles du travail. Les engagements correspondants sont constatés en tenant compte d'hypothèses actuarielles lorsque leur impact est significatif. Les écarts actuariels et les coûts des services passés sont constatés immédiatement en résultat.

### 15.3.2 Hypothèses retenues

Les engagements de retraite et assimilés concernent essentiellement les Etats-Unis et la France. Ces engagements sont déterminés par des actuaires en utilisant un certain nombre d'hypothèses.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	France		US	
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
Taux de croissance attendu des salaires	2,00%	2,00%	3,00%	3,00%
Taux d'actualisation	2,00%	1,75%	4,50%	3,80%
Duration moyenne des régimes	12,0	14,0	14,4	16,4

Le taux de rendement attendu des fonds correspond au taux d'actualisation des engagements de retraites, conformément à IAS 19 révisée.

### 15.3.3 Décomposition des provisions pour avantages au personnel

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2018	31/12/2017
Avantages postérieurs à l'emploi	28,3	86,6
Primes médailles du travail	13,1	14,8
<b>TOTAL PROVISIONS AVANTAGES LONG TERME AU PERSONNEL</b>	<b>41,4</b>	<b>101,5</b>

### 15.3.4 Evolution des provisions pour avantages au personnel postérieurs à l'emploi

<i>En millions d'euros</i>	Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds (a)	Provision retraite	Couverture frais médicaux des salariés retraités	Total provision avantages postérieurs à l'emploi
<b>31 DECEMBRE 2017</b>	<b>234,0</b>	<b>-150,0</b>	<b>84,0</b>	<b>2,6</b>	<b>86,6</b>
Coût des services rendus	6,5		6,5	0,0	6,5
Coût financier	7,6	-5,9	1,8	0,1	1,9
Départs à la retraite	-10,8	9,3	-1,5	-0,1	-1,6
Cotisation	0,0	-56,7	-56,7		-56,7
<b>Impact résultat opérationnel</b>	<b>3,4</b>	<b>-53,3</b>	<b>-49,9</b>	<b>0,0</b>	<b>-49,9</b>
<b>Ecarts actuariels (Autres éléments du résultat global)</b>	<b>-18,2</b>	<b>9,2</b>	<b>-9,0</b>	<b>-1,2</b>	<b>-10,2</b>
Autres mouvements dont effets de change	8,1	-6,4	1,7	0,1	1,8
<b>31 DECEMBRE 2018</b>	<b>227,3</b>	<b>-200,5</b>	<b>26,7</b>	<b>1,6</b>	<b>28,3</b>

(a) Fonds et versements programmés

<i>En millions d'euros</i>	Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds (a)	Provision retraite	Couverture frais médicaux des salariés retraités	Total provision avantages postérieurs à l'emploi
<b>31 DECEMBRE 2016</b>	<b>243,5</b>	<b>-148,1</b>	<b>95,4</b>	<b>3,0</b>	<b>98,4</b>
Coût des services rendus	7,1		7,1	0,0	7,1
Coût financier	8,2	-5,0	3,2	0,1	3,4
Départs à la retraite	-9,3	8,1	-1,2	-0,1	-1,4
Changement régime	0,0		0,0		0,0
Cotisation	0,0	-9,0	-9,0		-9,0
<b>Impact résultat opérationnel</b>	<b>6,0</b>	<b>-5,9</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>
<b>Ecarts actuariels (Autres éléments du résultat global)</b>	<b>8,8</b>	<b>-11,4</b>	<b>-2,6</b>	<b>0,0</b>	<b>-2,6</b>
Autres mouvements dont effets de change	-24,3	15,5	-8,8	-0,4	-9,1
<b>31 DECEMBRE 2017</b>	<b>234,0</b>	<b>-150,0</b>	<b>84,0</b>	<b>2,6</b>	<b>86,6</b>

(a) Fonds et versements programmés

Au cours de l'exercice 2018, la société bioMérieux Inc. a effectué un versement exceptionnel de 67 millions de dollars US soit 56 millions d'euros au fond de couverture des engagements de retraite américain (cf. note 1.2.1). L'engagement net de retraite aux Etats-Unis représente désormais 5,0 millions d'euros contre 56,2 millions d'euros au 31 décembre 2017.

### 15.3.5 Charge nette de l'exercice des avantages postérieurs à l'emploi

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Coûts des services	6,5	7,1
Rendement des fonds	-5,9	-5,0
Coûts financiers sur engagement	7,6	8,2
<b>TOTAL</b>	<b>8,3</b>	<b>10,3</b>

### 15.3.6 Engagement net par pays

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2018			TOTAL
	USA	France	Autres pays	
Valeur actualisée des engagements	168,4	31,6	27,4	227,4
Juste valeur des fonds (a)	-164,9	-24,7	-11,1	-200,7
<b>Provision de retraite</b>	<b>3,5</b>	<b>6,8</b>	<b>16,4</b>	<b>26,7</b>
Couverture des frais médicaux des salariés retraités	1,5	0,0		1,6
<b>TOTAL DES AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI</b>	<b>5,1</b>	<b>6,9</b>	<b>16,4</b>	<b>28,3</b>
Médailles du travail		13,4		13,4
<b>TOTAL PROVISION POUR RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES LONG TERME</b>	<b>5,1</b>	<b>20,3</b>	<b>16,4</b>	<b>41,7</b>

(a) Fonds ou versement programmé

### 15.3.7 Informations sur les actifs financiers

#### 15.3.7.1 Allocation des fonds

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2018		31/12/2017	
	France	US	France	US
Actions	1,5	16,6	1,3	42,4
Obligations	21,3	148,3	16,3	68,9
Autres	2,0		1,5	1,1
<b>TOTAL</b>	<b>24,7</b>	<b>164,9</b>	<b>19,2</b>	<b>112,5 (a)</b>

(a) Hors versements programmés

#### 15.3.7.2 Rendement réel des fonds

	Rendement 2018	Rendement 2017
France	2,2%	2,8%
USA	-2,4%	12,9%

Le rendement des fonds US est devenu négatif en raison d'un changement dans la stratégie d'investissements de bioMérieux Inc. suite à la contribution exceptionnelle de 67 millions de dollars US à mi-année. La Société a en effet investi sur des obligations d'entreprises de première catégorie pour des durées de long terme. Depuis, les taux d'intérêt ont augmenté et la valorisation des obligations a baissé.

En France, la baisse de rentabilité des fonds sur l'exercice 2018 est principalement liée à une contribution complémentaire de 5 millions d'euros réalisée en décembre 2018. Compte tenu de la date de versement, cette contribution complémentaire n'a pas généré d'intérêts sur l'exercice 2018.

### 15.3.8 Autres informations

L'échéancier des paiements futurs des prestations de retraite au 31 décembre 2018 se présente comme suit :

<i>en %</i>	Paiements futurs de prestations (en % de l'engagement net)
Inférieurs à 1 an	6%
De 1 à 5 ans	31%
A plus de 5 ans	63%

Une partie de ces paiements sera financée par les fonds. Les cotisations versées sont décidées annuellement.

Une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation aurait un impact favorable de 6,8 % environ sur le montant des engagements (soit 15,4 millions d'euros).

## **15.4 AUTRES PROVISIONS**

### **15.4.1 Provisions pour litiges**

Le Groupe est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité et dont les plus importants sont résumés ci-après. Sur la base des informations dont il dispose, le Groupe estime que ces litiges n'auront pas une influence significativement défavorable sur la continuité de son exploitation. Les risques identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante. La provision pour litiges couvrant l'ensemble des contentieux dans lesquels le Groupe est impliqué, s'élève à 14,0 millions d'euros au 31 décembre 2018, contre 8,0 millions d'euros au 31 décembre 2017.

En dehors des litiges fiscaux expliqués ci-dessous, les litiges incluent principalement des contentieux avec des distributeurs suite à la résiliation de leurs contrats de distribution. Le montant des décaissements probables à verser au titre des indemnités réclamées par les distributeurs a été provisionné.

### **15.4.2 Provisions pour contentieux fiscaux**

#### Contrôle fiscal en Suède

Le litige fiscal entre la société suédoise AB bioMérieux Suède et l'administration fiscale suédoise s'est clos en novembre 2018. Le 24 septembre 2018 la Cour d'Appel administrative a statué en faveur de la société AB bioMérieux Suède au titre des exercices 2013 à 2015. Cette décision n'est plus susceptible de recours par l'administration fiscale suédoise qui a déjà remboursé les montants payés à tort par la société AB bioMérieux (2,8 millions d'euros). Il reste en suspens le rappel au titre de l'exercice 2016 qui ne faisait pas partie de la procédure. En conséquence, une réclamation à ce titre pour un montant d'environ 0,8 million d'euros devrait être adressée à l'administration courant 2019.

#### Contrôles fiscaux en Italie

A l'issue de deux contrôles fiscaux en Italie au titre respectivement des exercices 2004 à 2007 et 2009 à 2010, la société bioMérieux Italie a fait l'objet de notifications de redressement relatives aux prix de transfert et à la quote-part de frais communs mis à la charge de la filiale italienne.

Le montant total s'élevait à 43 millions d'euros, se décomposant en 23 millions d'euros d'impôts, 15 millions d'euros de pénalités et 5 millions d'euros au titre des intérêts.

Dans le cadre de ce litige, le Groupe a demandé l'ouverture d'une procédure amiable (Mutual Agreement Procedure) entre les autorités compétentes en France et en Italie, sur le fondement de la Convention Européenne d'arbitrage du 23 juillet 1990 telle que modifiée par le protocole du 25 mai 1999. Le but de cette procédure est de se prémunir contre le risque de double imposition par les différents États membres en raison de la correction à la hausse des bénéfices d'une de ces entreprises dans un État membre (en matière de prix de transfert). Cette neutralisation ne concerne pas les pénalités ni les intérêts de retard.

Au cours de l'exercice 2016, les autorités compétentes française et italienne ont trouvé un accord amiable concernant la période 2004 à 2007. Cet accord qui a été accepté par le Groupe, supprime le redressement de 2004 et limite les bases des redressements ultérieurs. Les intérêts et pénalités de retard correspondants feront l'objet de recours en droit local italien.

Les redressements effectués au titre des exercices 2009 et 2010 sont en cours d'examen par les Autorités compétentes dans le cadre d'une procédure amiable similaire.



En parallèle, les redressements effectués sur les flux commerciaux entre l'Italie et la filiale américaine du Groupe continuent de faire l'objet d'un contentieux de droit local italien. Après une décision défavorable en première instance, le Groupe entend utiliser l'ensemble des recours possibles pour faire valoir le bien-fondé de sa position. La durée de cette procédure ne peut pas être estimée à ce stade.

Au 31 décembre 2018, une provision correspondant à sa meilleure estimation des conséquences des procédures restant en cours figure dans les comptes du groupe.

#### Réclamations France : contribution sur les revenus distribués (contribution 3%)

Suite à la censure par le conseil constitutionnel de la contribution de 3% sur les revenus distribués, bioMérieux SA a déposé des réclamations en vue d'obtenir le remboursement de cette contribution au titre des exercices 2013 à 2017. Courant 2018 l'administration fiscale française a accepté l'ensemble des réclamations de la société bioMérieux. La société bioMérieux a obtenu le remboursement des sommes versées (5,9 millions d'euros) au titre de cette contribution ainsi que les intérêts moratoires correspondants (0,7 million d'euros).

### 15.4.3 Autres provisions pour risques et charges

#### Manovra Sanità

Cette loi, votée en août 2015 en Italie, prévoit que les fournisseurs de santé prennent en charge à hauteur de 40 % le différentiel entre le budget de dépenses de santé de chaque province et les dépenses réelles encourues. A ce jour aucun décret d'application n'a été voté. Toutefois, conformément à la pratique de place, la provision pour risque déjà enregistrée en 2016 a été mise à jour au 31 décembre 2018.

#### Autres provisions pour risques

Elles portent sur les coûts liés à l'arrêt de l'exploitation de certaines gammes.

### 15.5 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

#### Tests de diagnostic de la maladie de Lyme

bioMérieux, comme d'autres laboratoires, a été assigné devant le Tribunal de Grande Instance de Paris par plus de 90 patients en vue d'obtenir réparation d'un préjudice d'anxiété qui serait « généré par l'absence de fiabilité des tests sérodiagnostics » de la maladie de Lyme.

A ce stade de la procédure, il n'est pas possible d'estimer de façon fiable le risque encouru par le Groupe.

## **NOTE 16. ENDETTEMENT NET - TRESORERIE**

---

### 16.1 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

Le tableau de flux de trésorerie est présenté selon la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables n° 2013-03 du 7 novembre 2013.

Il distingue :

- les flux liés à l'activité,
- les flux liés aux activités d'investissement,
- les flux liés aux opérations de financement.

Les flux liés aux activités d'investissement incluent le montant de la trésorerie nette des sociétés acquises ou cédées à la date de leur entrée ou de leur sortie du périmètre de consolidation, et tiennent compte des dettes sur immobilisations / créances sur cessions d'immobilisations.

La trésorerie nette correspond au net des positions débitrices et créditrices.

Le tableau de flux de trésorerie fait apparaître l'excédent brut d'exploitation avant impôt et dotations aux amortissements. L'EBITDA n'étant pas un agrégat défini par les normes IFRS, et son mode de calcul pouvant différer selon les sociétés, il est précisé que l'excédent brut d'exploitation avant impôt et dotations aux amortissements d'exploitation correspond à la somme du résultat opérationnel courant et des dotations nettes aux amortissements d'exploitation.

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>Méthode additive développée</b>		
• Résultat net	255,5	237,5
• Produits et charges non courants et frais et amortissements du prix d'acquisition de Biofire	17,4	19,9
• Coût de l'endettement financier net	18,5	16,2
• Autres produits et charges financiers	4,5	6,2
• Charge d'impôt	65,2	54,5
• Participations dans les entreprises associées	-0,2	0,4
• Dotation nette aux amortissements d'exploitation	157,9	140,5
<b>EBITDA</b>	<b>518,8</b>	<b>475,2</b>
<b>Méthode additive simplifiée</b>		
• Résultat Opérationnel Courant Contributif	360,9	334,7
• Dotation nette aux amortissements d'exploitation	157,9	140,5
<b>EBITDA</b>	<b>518,8</b>	<b>475,2</b>

La présentation du tableau de flux de trésorerie a évolué afin de mieux refléter la génération de trésorerie du Groupe. Le tableau ci-dessous présente la comparaison avec la version publiée dans les comptes annuels 2017.

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017 publié	31/12/2017 retraité
<b>EBITDA (avant produits et charges non récurrents)</b>	<b>475,2</b>	<b>475,2</b>
Elimination des autres charges et produits sans impact sur la trésorerie ou non liés à l'activité	8,1	8,1
Variation du besoin en fonds de roulement	-34,3	-34,3
Versement d'impôt	-91,5	-91,5
Coût de l'endettement financier net	0,0	-16,2
<b>FLUX LIES A L'ACTIVITE</b>	<b>357,5</b>	<b>341,3</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-183,5	-183,5
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7,9	7,9
Décaissements/encaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers non courants	-14,1	0,0
Encaissements liés aux autres immobilisations financières	0,0	-0,4
<i>Cash Flow libre</i>	<i>Non présenté</i>	<i>165,3</i>
Décaissements / encaissements liés aux prises de participation minoritaire	0,0	-13,7
Incidence des variations de périmètre	9,3	9,3
<b>FLUX LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-180,4</b>	<b>-180,4</b>
Rachats et ventes d'actions propres	-0,9	-0,9
Distributions de dividendes aux actionnaires	-39,4	-39,4
Distributions de dividendes aux minoritaires	-0,1	-0,1
Coût de l'endettement financier net	-16,2	0,0
Variation des dettes financières confirmées	-0,6	-0,6
Variation d'intérêts sans prise ni perte de contrôle	-11,5	-11,5
<b>FLUX LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>-68,7</b>	<b>-52,5</b>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE</b>	<b>108,4</b>	<b>108,4</b>

Une analyse approfondie de la nature des engagements de primes livrables en trésorerie indexées sur le cours de l'action bioMérieux a conduit à reclasser les dettes constituées au 31 décembre 2017 de la catégorie « Dettes financières » à la catégorie « Autre dettes d'exploitation ». En conséquence, les variations de valeur de l'engagements sont présentées dans le tableau de flux de trésorerie au sein des flux liés à l'activité à compter de l'exercice 2018. Précédemment, ils étaient présentés en variation des flux de financement.

Par ailleurs, afin de faciliter la lecture du tableau de flux de trésorerie, le coût de l'endettement financier net a été reclassé des flux liés aux opérations de financement vers les flux liés à l'activité.

Le cash flow libre disponible est un indicateur clé pour le Groupe. Il est défini comme le flux de trésorerie provenant de l'exploitation plus le flux de trésorerie provenant de l'investissement hors trésorerie nette provenant des acquisitions et cessions de filiales.

## 16.2 EVOLUTION DE LA DETTE

Aucune dette financière n'est constatée ou réestimée à sa juste valeur, à l'exception des dettes liées aux compléments de prix, constatées et réévaluées à chaque clôture à leur juste valeur telle que définie contractuellement (cf note 27).

Aucune restructuration de dettes n'est intervenue sur les exercices présentés. De même, les dettes en cours au 31 décembre 2017 n'avaient pas fait l'objet de restructurations dans le passé.

Au 31 décembre 2018, après la distribution de 40,2 millions d'euros de dividendes aux actionnaires de bioMérieux SA, l'endettement net du Groupe s'élève à 266,9 millions d'euros principalement constitué de l'emprunt obligataire émis en octobre 2013.

bioMérieux avait alors procédé à une émission obligataire auprès d'investisseurs institutionnels pour un montant de 300 millions d'euros sur une durée de 7 ans, remboursable in fine pour le même montant. Le coupon annuel des obligations s'élève à 2,875 %.

Cet emprunt figure au bilan au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour un montant de 299,1 millions d'euros, correspondant au prix d'émission net des frais et des primes d'émission. La

charge d'intérêt a été calculée en appliquant le taux d'intérêt effectif intégrant la prime et les frais d'émission.

bioMérieux SA bénéficie également au 31 décembre 2018 d'un prêt syndiqué non tiré d'un montant de 500 millions d'euros, ayant fait l'objet d'avenants en 2018 portant sa maturité à janvier 2024 (5 ans avec possibilité de prolongation deux fois une année dont une restant à exercer).

Par ailleurs, afin de satisfaire aux besoins généraux de financement de bioMérieux SA et de ses filiales, la Société dispose d'un programme d'émission de titres négociables à court terme. Ce programme présente les principales caractéristiques suivantes :

Plafond maximum du programme	500 000 000,00 Euros
Durée	Inférieure à 1 an
Montant unitaire minimal des émissions	150 000 euros ou la contrevaletur de ce montant en devises déterminée au moment de l'émission
Devise d'émission	Euro ou toute autre devise autorisée par la réglementation française applicable au moment de l'émission
Agent domiciliateur	CACEIS Corporate Trust
Arrangeur	Credit Agricole Corporate and Investment Bank
Agents placeurs	Aurel BGC BNP Paribas BRED Banque Populaire Credit Agricole Corporate and Investment Bank Crédit Mutuel - CIC Natixis Société Générale ING Belgium Succursale France

Le dossier de présentation financière relatif au programme d'émission de titres négociables à court terme peut être consulté sur le site de la Banque de France ([www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)).

### 16.3 ECHEANCIER DE LA DETTE FINANCIERE NETTE

L'échéancier fait apparaître la dette nette ou trésorerie nette. Cet agrégat non normé correspond à la somme des disponibilités et équivalents de trésorerie de maturité inférieure à trois mois, diminuée de la dette financière confirmée et des concours bancaires courants et autres dettes financières non confirmées.

L'échéancier est présenté par rapport aux montants comptabilisés au bilan.

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2017	Variation	Variation de périmètre	Variation au tableau des flux de trésorerie	Autres mouvements	Ecart de conversion	31/12/2018
Disponibilités	214,4	14,2	3,4	17,6		-0,3	231,7
Placements de trésorerie	97,7	-49,2	0,0	-49,2		-0,1	48,4 (a)
<b>Disponibilités et équivalents de trésorerie</b>	<b>312,1</b>	<b>-35,0</b>	<b>3,4</b>	<b>-31,6</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,4</b>	<b>280,1</b>
<b>Concours bancaires courants et autres dettes financières non confirmées</b>	<b>-51,7</b>	<b>53,0</b>	<b>0,0</b>	<b>53,0</b>		<b>-11,4</b>	<b>-10,1 (b)</b>
<b>Trésorerie nette (A)</b>	<b>260,4</b>	<b>18,0</b>	<b>3,4</b>	<b>21,4</b>	<b>0,0</b>	<b>-11,8</b>	<b>270,0</b>
<b>Dettes financières confirmées (B)</b>	<b>416,3</b>	<b>115,5</b>	<b>0,0</b>	<b>115,5</b>	<b>5,8</b>	<b>-0,6</b>	<b>536,9</b>
<i>dont part à plus de cinq ans</i>	23,2						24,3
<i>entre 1 an et cinq ans</i>	367,9						422,5
<i>à moins d'un an</i>	25,2						90,1
<b>Endettement net (B) - (A)</b>	<b>155,9</b>	<b>97,5</b>	<b>-3,4</b>	<b>94,1</b>	<b>5,8</b>	<b>11,1</b>	<b>266,9</b>

(a) cf. note 12.2

(b) les concours bancaires courants respectent les principes de la norme IAS 7, c'est-à-dire qu'ils sont remboursables à vue.

Les nouveaux emprunts s'élèvent à 91 millions d'euros. Ils ont été souscrits par bioMérieux Shanghai dans le cadre de l'acquisition de Hybiome.

Au 31 décembre 2018, la part des dettes financières à plus de cinq ans est constituée principalement de la part à plus de cinq ans de l'endettement relatif aux contrats de location financement pour 18,6 millions d'euros principalement en France.

Les dettes financières entre un an et cinq ans incluent l'emprunt obligataire contracté en vue de l'acquisition de la société américaine BioFire pour 299,1 millions d'euros, l'emprunt contracté par Shanghai en vue de l'acquisition de la société Hybiome pour 52,1 millions d'euros, le put sur minoritaires Hybiome pour 39,2 millions d'euros et l'endettement relatif aux contrats de location financement pour 15,3 millions d'euros, principalement en France.

La part à moins d'un an des dettes financières comprend principalement des titres négociables à court terme pour 35 millions d'euros, la part à moins d'un an de l'endettement relatif aux contrats de location financement pour 3,8 millions d'euros, principalement en France, ainsi que les intérêts courus sur l'emprunt obligataire pour 2,3 millions d'euros.

Les autres mouvements de 5,8 millions d'euros comprennent :

- le reclassement en dette sociale de la provision au titre des rémunérations variables indexées sur le cours de l'action (phantom shares) pour 33,4 millions d'euros, alors qu'elles étaient précédemment enregistrées en dette financière dans la part entre un an et cinq ans.
- la dette relative à l'option de put sur minoritaires Hybiome pour une valeur actualisée de 39,2 millions d'euros (cf note 5.1).

Les échéanciers de règlement des emprunts en cours à la clôture sont respectés.

Aucun emprunt, dont la mise en place serait effective sur 2019, n'a été signé avant le 31 décembre 2018.

#### 16.4 EXIGIBILITE ANTICIPEE DES DETTES FINANCIERES

En cas de changement de contrôle effectif de la Société telle que définie dans la note d'émission, le détenteur d'obligations a la possibilité d'exiger le remboursement de son investissement.

Le prêt syndiqué est assujéti à l'unique ratio : « endettement net / résultat opérationnel courant avant amortissements et dotation des frais d'acquisitions », ne devant pas excéder 3,5. Ce ratio est respecté fin 2018.

Le prêt souscrit en Chine est assujéti au ratio « endettement net / résultat opérationnel courant avant amortissements et dotation des frais d'acquisitions » ne devant pas excéder 7,5 jusqu'au 31 décembre 2020 puis 4,5 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Le ratio de 7,5 est respecté fin 2018.

Les autres dettes financières à terme au 31 décembre 2018 sont essentiellement constituées de billets de trésorerie, des plans d'actions livrables en trésorerie et de la dette financière relative aux contrats de location de biens immobilisés en France et en Italie. Aucun de ces emprunts n'est soumis au respect de ratios financiers.

#### 16.5 TAUX D'INTERET

La dette du Groupe, avant mise en place des couvertures, est à taux fixe pour 56 % (299,1 millions d'euros) et le reste à taux variable (235 millions d'euros).

La dette à taux fixe est composée de l'émission obligataire (échéance 2020) à un taux de 2,875 % pour 299,1 millions d'euros. La moitié de l'emprunt obligataire a été variabilisée dès l'origine par un swap de taux d'intérêt plafonné à 1,20 % et avec un plancher à 0,30 %. En avril 2017, un nouveau contrat de swap a été souscrit ayant pour effet d'annuler, à compter du 18 juillet 2018, cette variabilisation, dans une perspective de remontée probable des taux d'intérêt.

La partie à taux variable de la dette est essentiellement basée sur le taux de la devise plus une marge.

## 16.6 CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

### 16.6.1 Emprunts (part en capital)

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
A moins d'un an	3,8	4,0
Entre un et cinq ans	15,3	15,3
A plus de cinq ans	18,6	22,4
<b>TOTAL</b>	<b>37,7</b>	<b>41,7</b>

### 16.6.2 Loyers futurs (capital et intérêt)

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>PAIEMENTS MINIMAUX FUTURS</b>	<b>39,1</b>	<b>43,4</b>
A moins d'un an	4,0	4,3
Entre un et cinq ans	16,2	16,2
A plus de cinq ans	19,0	22,9
Déduction des frais financiers	-1,4	-1,6
<b>VALEUR ACTUALISEE DES LOYERS FUTURS</b>	<b>37,7</b>	<b>41,7</b>

## 16.7 DECOMPOSITION DE L'ENDETTEMENT NET (TRESORERIE NETTE) PAR DEVISE

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Euros	271,5	-92,9
Yuans chinois	74,3	-34,9
Réals brésiliens	3,9	-1,3
Yens japonais	3,4	3,5
Roubles russes	-0,6	-0,6
Couronnes tchèques	-1,1	1,1
Pesos mexicains	-1,2	-1,2
Rands Sud Africains	-1,8	-2,4
Francs suisses	-2,0	-2,2
Zloty polonais	-2,7	-3,3
Couronnes suédoises	-3,8	-1,6
Dollars canadiens	-4,0	-1,6
Dollars de Hong Kong	-10,1	-8,8
Livres anglaises	-13,2	-3,3
Dollars australiens	-13,4	-3,5
Dollars US (a)	-30,4	315,3
Autres devises	-2,0	-6,6
<b>TOTAL</b>	<b>266,9</b>	<b>155,9</b>

## 16.8 GARANTIE DES EMPRUNTS

Aucune sûreté réelle sur des éléments d'actif n'a été accordée à un organisme bancaire.

Pour les filiales ayant recours à des financements externes, bioMérieux SA peut être amenée à émettre une garantie au bénéfice des établissements bancaires octroyant ces facilités.

Les contrats de couverture sont présentés en note 27.

## NOTE 17. FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>176,9</b>	<b>161,3</b>
Avances et acomptes	5,7	6,5
Dettes fiscales et sociales (a)	259,6	219,3
Produits constatés d'avance	54,7	53,3
Autres dettes	25,3	21,7
<b>Autres dettes d'exploitation</b>	<b>345,1</b>	<b>300,7</b>
<b>Dettes d'impôt exigible</b>	<b>33,5</b>	<b>24,2</b>
Dettes sur immobilisations	25,0	23,7
Autres	30,8	30,9
<b>Dettes hors exploitation</b>	<b>55,8</b>	<b>54,6</b>

(a) Les dettes fiscales et sociales comportent dorénavant le plan de prime indexé sur le cours de l'action pour 27 millions d'euros. En 2017, il était comptabilisé en dettes financières pour 33,4 millions d'euros.

Le détail des autres passifs liés aux contrats clients est présenté en note 10.

Les dates d'échéance des dettes d'exploitation et hors exploitation sont généralement inférieures à un an, à l'exception de certains produits constatés d'avance. Les autres dettes hors exploitation correspondent principalement à la juste valeur des instruments dérivés passifs (27 millions d'euros en 2018, contre 27,1 millions d'euros en 2017, cf. note 27.2).

## NOTE 18. PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

### 18.1 TRANSACTIONS REMUNEREES PAR DES PAIEMENTS EN ACTIONS ET ASSIMILES

Les transactions rémunérées en actions concernent les plans d'attribution d'actions gratuites de bioMérieux SA décidés par les Assemblées générales mixtes du 30 mai 2012, du 29 mai 2013, du 28 mai 2014, du 28 mai 2015, du 26 mai 2016, du 30 mai 2017 et du 17 mai 2018.

La synthèse de la description des plans est présentée ci-après.

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des avantages accordés dans ce cadre est constatée en charges sur la période d'acquisition des droits, par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. La charge est basée sur la valeur des actions ou des options à leur date d'attribution, date à laquelle les bénéficiaires sont désignés par l'organe de direction. A chaque arrêté, jusqu'à la fin de la période d'acquisition, la probabilité d'acquisition des droits est appréciée pour tenir compte du respect des conditions de présence et de performance. Les variations éventuelles sont enregistrées en résultat. A la fin de la période d'acquisition des droits, le montant de la



charge cumulée est ajustée sur le montant effectivement acquis, et maintenue dans un compte de réserves spécifiques. Ce compte de réserve spécifique est soldé en cas d'exercice ou de caducité des droits.

Lorsque le plan de paiement en actions se dénoue en trésorerie, la juste valeur du plan est mise à jour à chaque clôture pendant la période d'acquisition des droits. La contrepartie de la charge constatée sur la période d'acquisition des droits est enregistrée en dettes.

En application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », l'économie d'impôt correspondante constatée dans les comptes sociaux est rattachée dans les comptes consolidés à l'exercice au cours duquel la charge liée aux attributions d'actions est constatée.

## 18.2 PLANS D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

<i>Nombre d'actions</i>	Date d'ouverture des plans				
	2014	2015	2016	2017	2018
Attributions initiales	15 000	53 100	402 300	40 116	169 685
Actions annulées	0	4 500	25 200	502	0
Actions remises en 2018	15 000	0	0	0	0
Acquisition définitive d'actions	0	0	0	0	0
Actions restant à remettre au 31/12/2018	0	48 600	377 100	39 614	169 685

Le nombre d'actions pour les plans antérieurs à 2017 a été multiplié par trois suite à la division du nominal décidé par l'Assemblée générale mixte de juin 2017.

Au cours des exercices 2012 à 2018, le Conseil d'administration a procédé à l'attribution d'actions existantes au profit de certains membres du personnel salarié et mandataires sociaux.

Ces plans prévoient que les actions ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période d'acquisition des droits allant de trois à quatre ans. Les conditions d'acquisition des droits sont liées à des conditions de présence, et pour certains plans, l'acquisition définitive des actions de performance est subordonnée à l'atteinte d'objectifs basés sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel ou à l'atteinte d'objectifs spécifiques. La période de conservation n'est plus obligatoire dès lors que la période d'acquisition est de 2 ans au moins. Pour les bénéficiaires résidant fiscalement à l'étranger, la période de conservation peut être supprimée sous condition que la période d'acquisition soit de 4 ans.

En 2018, une charge nette de 6,6 millions d'euros a été constatée en frais de personnel au titre des rémunérations en actions y compris les charges liées aux cotisations patronales (contre une charge nette de 9,9 millions d'euros en 2017).

Au 31 décembre 2018 :

- Pour 619 849 actions gratuites, la société a considéré que les conditions de performances seraient atteintes.
- Pour 15 150 actions gratuites, la société a considéré que les conditions de performance ne seraient pas atteinte.

Compte tenu des 542 287 actions détenues au 31 décembre 2018 en couverture des attributions ci-dessus, la Société devrait racheter au maximum 92 712 actions supplémentaires pour un montant de 5,3 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2018.

La juste-valeur des actions correspond au cours de bourse à la date d'attribution des plans.

## 18.3 PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS LIVRABLES EN TRESORERIE

Le Groupe a mis en place en 2015, 2016 et 2017 des plans de rémunération variable aux États-Unis indexés sur le cours de l'action de bioMérieux (phantom shares). Ces primes sont assimilables à des plans d'attribution d'actions gratuites livrables en trésorerie. En raison de la baisse du cours de l'action, l'impact dans les comptes du Groupe au titre de ces plans est un produit de 7,2 millions d'euros sur

l'exercice 2018 contre une charge de 28,9 millions d'euros en 2017. La dette relative à ces plans au 31 décembre 2018 s'élève à 27,0 millions d'euros, contre 33,4 millions d'euros au 31 décembre 2017.

#### 18.4 PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Il n'existe aucun plan de souscription d'actions au sein du Groupe.

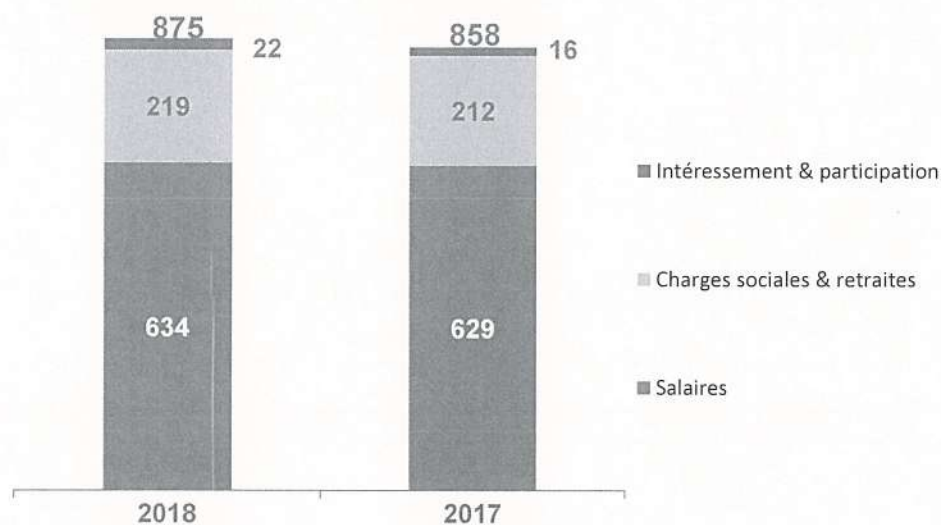
#### NOTE 19. AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITE

<i>En millions d'euros</i>	2018	2017
Redevances nettes reçues	4,0	4,5
Crédits d'impôt recherche	24,0	21,9
Subventions de recherche	1,4	2,0
Indemnités reçues		1,3
Autres	1,8	1,6
<b>TOTAL</b>	<b>31,2</b>	<b>31,2</b>

Les autres produits liés aux contrats clients correspondent essentiellement aux redevances perçues.

En application d'IAS 20, bioMérieux présente le crédit d'impôt recherche comme une subvention inscrite au sein des « autres produits de l'activité ».

#### NOTE 20. FRAIS DE PERSONNEL

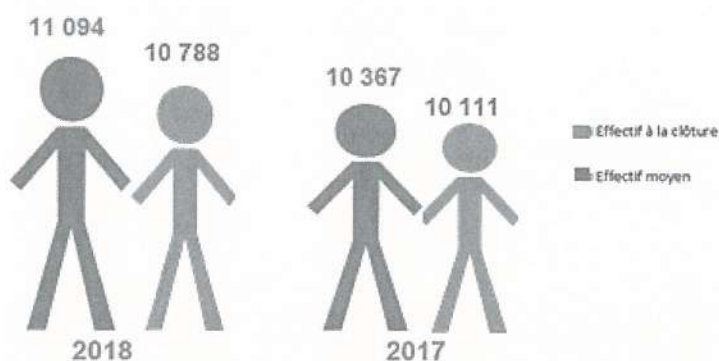


Les salaires prennent en compte la quote-part de la juste valeur des rémunérations fondées sur les actions(cf. note 18).

Les charges sociales prennent en compte les cotisations à des plans de retraite à cotisations définies (4,3 millions d'euros).

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi a été constaté en moins des charges sociales (cf. note 3.2).

L'intéressement et la participation concernent uniquement bioMérieux SA.



## NOTE 21. DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	31/12/2018	31/12/2017
Amortissements des immobilisations	175,4	158,8
Provisions	-48,2	5,5
Dépréciation des actifs courants	2,7	-0,8
Dépréciation des immobilisations financières	-0,5	-0,7
<b>TOTAL</b>	<b>129,4</b>	<b>162,8</b>

Les dotations aux amortissements se composent de 157,9 millions d'euros de dotations incluses dans le résultat opérationnel courant contributif, et de 17,5 millions d'euros constatés au titre de l'amortissement de la juste valeur des actifs reconnus dans le cadre de l'acquisition de BioFire.

Les reprises nettes de provisions au 31 décembre 2018 portent principalement sur l'engagement de retraite américain et fait suite au versement exceptionnel de 67,1 millions de dollars US, soit 58,7 millions d'euros, au fond de couverture des engagements (cf. note 1.2.1).

## NOTE 22. CHARGE FINANCIERE NETTE

### 22.1 PRINCIPES COMPTABLES

Les charges et produits financiers sont présentés sur deux lignes distinctes :

- Le « Coût de l'endettement financier net » inclut d'une part les intérêts, les commissions et les écarts de change sur la dette financière, et d'autre part les produits liés aux actifs constatés en disponibilités et équivalents de trésorerie.
- Les « Autres produits et charges financiers » comprennent notamment les produits financiers des créances d'instruments vendus en location-financement, l'impact des cessions et des dépréciations des titres non consolidés, les intérêts de retard facturés aux clients, les charges et produits d'actualisation, et la partie non efficace des couvertures de change sur transactions commerciales.

### 22.2 COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Frais financiers	-16,9	-16,1
Instruments dérivés de couverture de taux d'intérêts	-2,7	-0,1
Ecarts de change	1,1	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>-18,5</b>	<b>-16,2</b>

Le coût de l'endettement financier comprend principalement les intérêts au titre de l'emprunt obligataire et les intérêts sur des avances remboursables dans les mécanismes de financement de la recherche (ADNA)

### 22.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<i>En millions d'euros</i>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Produits sur créances de location financement	1,2	1,2
Dépréciation et cession des actifs financiers au coût amorti	0,0	-0,2
Résultat de cession des titres de participation non consolidés	0,0	0,0
Instruments dérivés de couverture de taux de change	-6,6	-8,1
Autres	1,0	0,8
<b>TOTAL</b>	<b>-4,5</b>	<b>-6,2</b>

Les instruments dérivés de couverture de taux de change correspondent principalement à la part non efficace sur opérations commerciales.

### 22.4 ECARTS DE CHANGE

Les écarts de change comptables résultent des différences entre le cours de comptabilisation et le cours de règlement (ou de clôture si le règlement n'est pas encore intervenu). Ils ne reflètent qu'une partie de l'incidence des variations monétaires.

Le cours de comptabilisation est le cours du jour de l'opération. Le cours de règlement est, soit le cours du jour de règlement, soit le cours de couverture (hors valeur temps) si l'opération a préalablement fait l'objet d'une couverture de change.

Les écarts de change comptables relatifs aux opérations commerciales sont comptabilisés dans les rubriques correspondantes du compte de résultat. Les écarts de change ont affecté le compte de résultat de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	<b>Jan 2018 Dec 2018</b>	<b>Jan 2017 Dec 2017</b>
Ventes	0,4	-0,8
Achats	-8,8	3,1
Financier	1,1	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>-7,3</b>	<b>2,3</b>

## NOTE 23. FRAIS ET AMORTISSEMENTS DU PRIX D'ACQUISITION DE BIOFIRE

Afin d'améliorer la lecture du résultat opérationnel, compte tenu de la taille de la transaction, les frais relatifs à l'acquisition des deux sociétés BioFire Diagnostics et BioFire Defense, intégrées pour la première fois aux comptes consolidés du 30 juin 2014, sont présentés sur une ligne séparée du résultat opérationnel courant.

Cette ligne comprend les amortissements des actifs acquis valorisés dans le cadre de l'allocation du prix d'achat (technologies) pour 17,5 millions d'euros à fin décembre 2018.

A fin 2017, le montant des amortissements des actifs acquis s'élevait à 18,2 millions d'euros.

## **NOTE 24. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS**

---

### **24.1 PRINCIPES COMPTABLES**

Les autres produits et charges opérationnels non courants incluent les éléments « significatifs, inhabituels et non récurrents », présentés distinctement pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ils comprennent notamment, lorsqu'ils sont significatifs, les produits nets de cessions d'actifs immobilisés (hors instruments), les coûts de restructuration et les dépréciations liées à des pertes de valeur (cf. note 5).

Les coûts de restructuration (comprenant notamment les indemnités de licenciement) correspondent aux charges constituées au moment de l'annonce officielle des fermetures de site ou des réductions d'activité engagées dans le cadre des activités ordinaires du Groupe, ainsi que des ajustements postérieurs pour tenir compte des coûts effectivement engagés.

### **24.2 EVOLUTION**

Les autres produits et charges opérationnels non courants représentent un produit de 0,2 million d'euros, à comparer à une charge de 1,6 million d'euros en 2017.

Il n'y a pas de montants individuellement significatifs dans les autres produits et charges opérationnels non courants.

## **NOTE 25. IMPOT SUR LES RESULTATS ET IMPOTS DIFFERES**

---

### **25.1 PRINCIPES COMPTABLES**

La charge d'impôt correspond au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

Les crédits d'impôt (hors crédits d'impôt recherche et crédits d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, (cf. note 3.2)), sont présentés en diminution de la charge d'impôt.

Les impôts différés sont calculés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des actifs et passifs. Ces différences naissent notamment :

- des différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal (provisions non déductibles, participation des salariés...);
- des retraitements pratiqués en consolidation (amortissements dérogatoires, provisions, élimination des profits internes inclus dans les stocks et les immobilisations...);
- des retenues à la source anticipées au titre des distributions de dividendes prévues sur l'exercice suivant ;

- de la détermination de la juste valeur des actifs et passifs des sociétés acquises.

Les variations d'impôts différés sont constatés en résultat, ou en autres éléments du résultat global, en fonction de la comptabilisation du retraitement sous-jacent.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en tenant compte des dates probables de reversement. Ils sont constatés au taux voté (ou quasi voté) pour leur valeur nominale sans actualisation.

Les actifs d'impôts différés provenant des différences temporaires ne sont constatés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, ou lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs. Cette règle est en pratique appréciée, notamment dans le cas de déficits fiscaux reportables, par rapport aux prévisions disponibles arrêtées par la Direction retenues sur les deux années suivantes au plus. Le calcul effectué tient compte des nouvelles dispositions fiscales applicables en matière d'utilisation des déficits fiscaux reportables (plafonnement des utilisations,...).

## 25.2 ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

En millions d'euros	2018		2017	
	Impôt	Taux	Impôt	Taux
<b>Impôt théorique au taux de droit commun français</b>	<b>110,3</b>	<b>34,4%</b>	<b>100,7</b>	<b>34,4%</b>
• Incidence des produits taxés à taux réduits et des taux d'imposition étrangers	-34,5	-10,8%	-12,7	-4,3%
• Incidence de la réforme fiscale aux Etats-Unis			-30,2	-10,3%
• Incidence des différences permanentes	-2,4	-0,7%	6,0	2,1%
• Impôts de distribution et taxe sur les dividendes versés	0,7	0,2%	0,6	0,2%
• Actifs d'impôt non constatés sur pertes reportées	2,0	0,6%	0,8	0,3%
• Incidence des crédits d'impôts (CIR et CICE) présentés en résultat opérationnel	-9,0	-2,8%	-9,1	-3,1%
• Crédits d'impôt (autres que crédits d'impôt recherche)	-1,9	-0,6%	-1,6	-0,6%
<b>CHARGE EFFECTIVE D'IMPOT</b>	<b>65,2</b>	<b>20,3%</b>	<b>54,5</b>	<b>18,6%</b>

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33 %. La loi sur le financement de la sécurité sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition, majorant le taux légal d'imposition de 1,1 %.

Au 31 décembre 2018, le taux effectif d'impôt (TEI) du Groupe atteint 20,3 %, à comparer à 18,6 % au terme de l'exercice 2017. Le TEI du Groupe bénéficie, sur la charge courante d'impôt, de la nouvelle politique fiscale aux Etats-Unis qui entraîne la réduction à 21% du taux de l'impôt fédéral sur les bénéfices des sociétés contre 35% auparavant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le TEI a également bénéficié en 2018 des incidences fiscales de la contribution exceptionnelle au fonds de retraite réalisée aux Etats-Unis (cf note 1.2.1). Enfin, le Groupe a également enregistré un produit d'impôt suite à la résolution favorable d'un contentieux fiscal en Suède (cf. note 15.4.2).

Hormis ces deux effets non récurrents, le taux effectif récurrent d'impôt du Groupe se serait élevé à environ 23 %, en baisse par rapport à l'exercice précédent (28%).

Le taux d'impôt différé français a été ajusté à 32,02% pour les reversements à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et à 25,83% pour les reversements à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour tenir compte des dispositions de la loi de finance 2019.

## 25.3 EVOLUTION DES IMPOTS DIFFERES

<i>En millions d'euros</i>	Impôt différé actif	Impôt différé passif
<b>31 DECEMBRE 2016</b>	<b>92,8</b>	<b>167,3</b>
Ecart de conversion	-7,4	-12,4
Variations de périmètre	0,0	0,0
Variations par le résultat	-22,6	-50,9
Autres éléments du résultat global	-10,9	
Autres mouvements	-0,2	-0,2
<b>31 DECEMBRE 2017</b>	<b>51,6</b>	<b>103,8</b>
Ecart de conversion	1,8	3,8
Variations de périmètre	16,2	22,8
Variations par le résultat	7,8	4,5
Autres éléments du résultat global	-0,8	1,5
Autres mouvements	-2,4	-0,4
<b>31 DECEMBRE 2018</b>	<b>74,3</b>	<b>136,0</b>

Les actifs d'impôts différés sont principalement localisés aux Etats-Unis, où ils résultent :

- de l'activation de pertes reportables et d'avantages fiscaux constatés dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition de BioFire. Au 31 décembre 2018, ces pertes reportables activées s'élèvent à 0,1 million d'euros, à comparer à 0,9 million d'euros au 31 décembre 2017 ;
- de différences temporaires d'imposition dues notamment à la non-déductibilité de certaines provisions et à l'élimination des marges en stocks ;
- les impôts différés relatifs aux écritures des autres éléments du résultat global correspondent aux écritures de juste valeur des instruments financiers (0,3 million d'euros en 2018), aux impôts différés rattachés aux écarts actuariels relatifs aux engagements de retraite (-2,6 millions d'euros en 2018).

En 2018, de nouveaux impôts différés actif ont été comptabilisés au titre de déficits reportables et crédits d'impôt suite à l'acquisition d'Astute Medical Inc pour 16,2 millions d'euros.

Au 31 décembre 2018, les différences temporelles déductibles et issues de déficits fiscaux qui n'ont pas donné lieu à la reconnaissance d'impôts différés actifs s'élèvent à 19,2 millions d'euros (dont 17,6 millions d'euros au titre des déficits reportables non reconnus), représentant une économie potentielle d'impôt de 6,0 millions d'euros (dont 5,5 millions d'euros au titre des déficits reportables non reconnus).

Au 31 décembre 2017, les différences temporelles déductibles et issues de déficits fiscaux qui n'ont pas donné lieu à la reconnaissance d'impôts différés actifs s'élevaient à 9,0 millions d'euros (dont 7,8 millions d'euros au titre des déficits reportables non reconnus), représentant une économie potentielle d'impôt de 2,9 millions d'euros (dont 2,4 millions d'euros au titre des déficits reportables non reconnus).

Les passifs d'impôts différés proviennent principalement de BioFire (58,5 millions d'euros), de bioMérieux SA (25,6 millions d'euros), et d'Hyglos (6,7 millions d'euros), correspondant essentiellement à la comptabilisation à la juste valeur des actifs immobilisés. De nouveaux passifs d'impôts différés ont été constatés sur les dernières acquisitions du Groupe (14,0 millions d'euros relatifs à Hybiome et 8,3 millions d'euros relatifs à Astute Medical Inc).

## **NOTE 26. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

En milliers d'euros	31/12/2018							31/12/2017						
	Ernst & Young		Grant Thornton		Autres		Total	Ernst & Young		Grant Thornton		Autres		Total
<b>Certification des comptes</b>	<b>1064</b>	<b>91%</b>	<b>586</b>	<b>97%</b>	<b>36</b>	<b>100%</b>	<b>1685</b>	<b>1143</b>	<b>91%</b>	<b>493</b>	<b>100%</b>	<b>10</b>	<b>100%</b>	<b>1647</b>
• bioMérieux SA	158	13%	153	25%		0%	311	169	14%	153	31%		0%	322
• filiales intégrées globalement	906	78%	433	72%	36	100%	1374	974	78%	341	69%	10	100%	1325
<b>Services autres que la certification des comptes</b>	<b>105</b>	<b>9%</b>	<b>19</b>	<b>0%</b>			<b>124</b>	<b>108</b>	<b>9%</b>	<b>2</b>	<b>0%</b>		<b>0%</b>	<b>110</b>
<b>AUDIT</b>	<b>1168</b>	<b>100%</b>	<b>605</b>	<b>100%</b>	<b>36</b>	<b>100%</b>	<b>1809</b>	<b>1252</b>	<b>100%</b>	<b>495</b>	<b>100%</b>	<b>10</b>	<b>100%</b>	<b>1758</b>
Juridique, fiscal, social	0	0%	0	0%			0	0	0%	0	0%			0
Autres	0	0%	0	0%			0	0	0%	0	0%			0
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1168</b>	<b>100%</b>	<b>605</b>	<b>100%</b>	<b>36</b>	<b>100%</b>	<b>1809</b>	<b>1252</b>	<b>100%</b>	<b>495</b>	<b>100%</b>	<b>10</b>	<b>100%</b>	<b>1758</b>

## NOTE 27. INSTRUMENTS FINANCIERS : ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

### 27.1 COMPTABILISATION ET EVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers concernent les actifs financiers, les passifs financiers, et les instruments dérivés (swaps, opérations à terme...).

Les instruments financiers apparaissent dans plusieurs rubriques du bilan : actifs financiers non courants, autres actifs non courants, clients, autres créances et autres dettes (ex : variation de juste valeur des dérivés), dettes financières courantes et non courantes, fournisseurs, disponibilités et équivalents de trésorerie.

#### – Actifs financiers :

La norme IFRS 9 ventile les actifs financiers en 3 catégories. Ces catégories sont décrites dans la note 7 « Actifs financiers non courants ».

Les actifs financiers courants (hors actifs liés aux dérivés) sont uniquement des actifs évalués au coût amorti.

#### – Passifs financiers :

Les dettes financières sont constatées au coût amorti, à l'exception des dettes sur compléments de prix, réévaluées à chaque clôture à leur juste valeur telle que définies contractuellement.

Les autres passifs financiers intégrés dans les autres rubriques du passif courant et non courant concernent essentiellement les dettes fournisseurs, et sont constatés au coût amorti, qui en pratique correspond au coût.

Pour information les seuls passifs comportant une composante financement significative sont les engagements de fin de carrière, et des passifs liés aux indemnités de départ en Italie.

#### – Reclassements d'actifs et de passifs financiers :

Il n'a pas été effectué de reclassements d'actifs et de passifs financiers sur les exercices présentés entre les différentes catégories présentées ci-dessus.

#### – Instruments dérivés :

Le Groupe a mis en place des instruments de couverture du risque de taux et de change répondant à la définition de couverture telle que prévue dans la norme IFRS 9, et en phase avec sa politique générale de gestion des risques (relation de couverture clairement définie et documentée à la date de mise en place de la couverture, efficacité démontrée, instrument de couverture éligible, absence de risques crédit dominant,...).



En pratique, les instruments de couverture correspondent principalement à des produits simples couvrant un seul risque (swaps, ventes à terme, options,...), dont les principales caractéristiques (taux de référence, échéances de versement des intérêts,...) sont adossées aux éléments couverts, à l'exception du cross-currency swaps, qui couvre les risques de change et de taux d'intérêts des remboursement du prêt effectué en dollars par bioMérieux SA à bioMérieux Inc. pour le financement de l'acquisition de la société BioFire.

Les instruments de couverture sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur. Ils sont évalués à chaque clôture à leur juste valeur, comptabilisés au bilan en créances et dettes hors exploitation. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation (IFRS 13). La juste valeur des instruments dérivés de change est déterminée en utilisant des techniques de valorisation communément admises sur les marchés et basées sur des données de marché observables (taux d'intérêts, cours de change, volatilité implicite observable). La juste valeur correspond généralement à un niveau 2 de juste valeur.

La contrepartie de la juste valeur dépend du dérivé et de la relation de couverture :

- Les variations de juste valeur des dérivés non éligibles à la définition d'instruments de couverture sont constatées en résultat. Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de juste valeur (ex : couverture de créances et dettes en devises) sont constatées en totalité en résultat, de manière symétrique par rapport à l'élément couvert.
- Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de flux de trésorerie (couverture de transactions commerciales futures en devises, principalement sous forme d'opérations à terme et de cross-currency swaps) sont constatées directement en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, et en résultat, pour la partie non efficace (principalement valeur temps pour les opérations de change à terme). Les montants constatés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat de manière symétrique, lors de la comptabilisation de l'élément couvert.

#### Présentation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur

Conformément à la norme IFRS 13, les instruments financiers sont présentés en trois niveaux (cf. note 27.2), selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : juste valeur calculée par référence à des prix cotés non ajustés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques ;
- Niveau 2 : juste valeur calculée par référence à des données observables de marché pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (prix cotés de niveau 1 ajustés), soit indirectement à savoir des données dérivées de prix ;
- Niveau 3 : juste valeur calculée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (exemple : prix sur un marché inactif ou la valorisation sur la base de multiples pour les titres non cotés).

## 27.2 EVOLUTION

La ventilation des actifs et passifs financiers selon les catégories prévues par la norme IFRS 9 catégories « extra-comptables » (cf. note annexe 27.1), et la comparaison entre les valeurs comptables et les justes valeurs, sont données dans le tableau ci-dessous (hors créances et dettes fiscales et sociales) :

31 décembre 2018							
En millions d'euros	Actifs à la juste valeur par résultat (hors dérivés)	Titres non consolidés avec variation de juste valeur par autres éléments du résultat global	Créances, dettes, emprunts au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
Titres non consolidés		58,9			58,9	58,9	1 - 3
Autres immobilisations financières			12,9		12,9	12,9	-
Autres actifs non courants			14,6		14,6	14,6	-
Instruments dérivés - actifs				9,3	9,3	9,3	2
Clients et comptes rattachés			446,4		446,4	446,4	-
Autres créances			4,8		4,8	4,8	-
Disponibilités et placements de trésorerie	280,1				280,1	280,1	1
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>280,1</b>	<b>58,9</b>	<b>478,7</b>	<b>9,3</b>	<b>827,0</b>	<b>827,0</b>	
<b>Passifs financiers</b>							
Emprunt obligataire (a)			299,1		299,1	318,8	1
Autres financements			147,7		147,7	147,7	2
Instruments dérivés - passifs				27,0	27,0	27,0	2
Dettes financières courantes			100,2		100,2	100,2	2
Fournisseurs et comptes rattachés			176,9		176,9	176,9	-
Autres passifs courants			56,0		56,0	56,0	-
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS</b>			<b>779,9</b>	<b>27,0</b>	<b>806,9</b>	<b>826,6</b>	

(a) la valeur comptable de l'emprunt obligataire s'entend nette des frais et primes d'émission.

Les niveaux 1 à 3 correspondent à la hiérarchie de détermination de la juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13 (cf. note 27.1).

Les actifs et passifs financiers constatés à la juste valeur concernent en pratique essentiellement certains titres, les placements de trésorerie et les instruments dérivés. Dans les autres cas, la juste valeur est indiquée pour information dans le tableau ci-dessus.

Aucun niveau d'évaluation n'est indiqué lorsque la valeur nette comptable est proche de la juste valeur.

bioMérieux traite les instruments financiers dérivés dans le cadre de contrats cadres qui prévoient la compensation en cas de défaut d'une contrepartie. L'effet de la prise en compte de ces accords de compensation sur la juste valeur des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2018 conduit à une exposition nette négative de 17,7 millions d'euros (contre une exposition nette de 11,8 millions d'euros en 2017).

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'a été effectué en 2018. Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent essentiellement les dépréciations sur les créances clients (cf. note 9) et les actifs financiers non courants (cf. note 7).

31 décembre 2017							
En millions d'euros	Actifs à la juste valeur par résultat (hors dérivés)	Titres non consolidés avec variation de juste valeur par autres éléments du résultat global	Créances, dettes, emprunts au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
Autres titres non consolidés		50,9			50,9	50,9	1-3
Autres immobilisations financières			7,0		7,0	7,0	-
Autres actifs non courants			14,1		14,1	14,1	-
Instruments dérivés - actifs				15,3	15,3	15,3	2
Clients et comptes rattachés			460,1		460,1	460,1	-
Autres créances			6,7		6,7	6,7	-
Disponibilités et placements de trésorerie	312,1				312,1	312,1	1
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>312,1</b>	<b>50,9</b>	<b>487,9</b>	<b>15,3</b>	<b>866,2</b>	<b>866,2</b>	
<b>Passifs financiers</b>							
Emprunt obligataire (a)			298,6		298,6	318,8	1
Autres financements			92,5		92,5	92,5	2
Instruments dérivés - passifs				27,1	27,1	27,1	2
Dettes financières courantes			76,9		76,9	76,9	2
Fournisseurs et comptes rattachés			161,3		161,3	161,3	-
Autres passifs courants			51,9		51,9	51,9	-
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>681,2</b>	<b>27,1</b>	<b>708,3</b>	<b>728,5</b>	

(a) la valeur comptable de l'emprunt obligataire s'entend nette des frais et primes d'émission.

Au 31 décembre 2018, la variation des instruments financiers de niveau 3 selon IFRS 13 (cf. note 27.1) s'analyse comme suit :

En millions d'euros	Titres non consolidés
<b>31 DECEMBRE 2016</b>	<b>30,7</b>
Changement de niveau 3 à 1	-9,5
Gains et pertes enregistrés en résultat	0,7
Gains et pertes enregistrés en autres éléments du résultat global	9,8
Acquisitions	13,8
Cessions	-0,9
Variations de périmètre, change et divers	-0,3
<b>31 DECEMBRE 2017</b>	<b>44,3</b>
Changement de niveau 3 à 2	-27,7
Gains et pertes enregistrés en résultat	
Gains et pertes enregistrés en autres éléments du résultat global	
Acquisitions	5,5
Cessions	0,0
Variations de périmètre, change et divers	0,1
<b>31 DECEMBRE 2018</b>	<b>22,2</b>

La ligne changement de niveau correspond au reclassement en niveau 1 ou 2 de la juste valeur de titres qui étaient auparavant évalués sur la base du cours de bourse avec une décote d'illiquidité. Ces titres sont désormais évalués par référence directe au cours de bourse.

## NOTE 28. GESTION DES RISQUES

---

### 28.1 RISQUE DE CHANGE

#### 28.1.1 Politique du Groupe

Plus de la moitié de l'activité du Groupe étant exercée en dehors de la zone Euro, son chiffre d'affaires, ses résultats et son bilan peuvent être affectés par les fluctuations des taux de change entre l'euro et les autres devises. Le chiffre d'affaires subit, en particulier, les mouvements du taux de change entre l'euro et le dollar américain (environ 42 % du chiffre d'affaires en 2018) et, de façon plus ponctuelle, d'autres devises.

Toutefois, compte tenu notamment de l'implantation significative du Groupe aux Etats-Unis, certaines dépenses d'exploitation sont réglées en dollars, venant atténuer les effets des variations du dollar sur le résultat d'exploitation, ces effets demeurant toutefois significatifs.

Les devises autres que l'euro et le dollar représentent 30 % du chiffre d'affaires du Groupe. Cependant, les coûts encourus dans ces autres devises étant limités, le Groupe est largement exposé aux variations de ces monnaies. Cette exposition est répartie sur environ 20 devises, et aucune d'entre elles ne représente plus de 7 % du chiffre d'affaires du Groupe. Cette exposition ne devient donc significative que si plusieurs de ces devises varient contre l'euro dans le même sens, sans phénomène de compensation.

La politique actuelle du Groupe est de chercher à se prémunir contre les incidences des fluctuations de change sur son résultat net par rapport à son budget. Dans la mesure du possible, en fonction de la disponibilité d'instruments de couverture à des coûts raisonnables, le Groupe a recours à de tels instruments pour limiter les risques liés à la fluctuation des taux de change. Sa pratique actuelle est de mettre en place des couvertures globales en regroupant des risques analogues. Les couvertures sont mises en place dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

Les filiales de distribution sont actuellement principalement facturées dans leur devise par les producteurs (sauf impossibilité réglementaire), ce qui permet une centralisation du risque de change transactionnel sur les entités de production.

Dans la mesure du possible, l'endettement financier fait l'objet de couvertures lorsqu'il n'est pas libellé dans la devise du pays concerné, de manière à neutraliser le risque de change comptable correspondant. Toutefois, lorsque ces couvertures sont amenées à être prorogées en cours de prêt, leur débouclage et remise en place simultanée déclenchent la comptabilisation de gains ou pertes de change qui s'annulent en cumulé sur la durée du prêt, mais peuvent entraîner des gains ou pertes de change significatifs sur un exercice donné.

Outre l'impact sur les résultats du Groupe, la variation des taux de change peut entraîner des fluctuations de ses capitaux propres : en effet, du fait de son implantation mondiale, beaucoup de ses actifs et passifs sont comptabilisés en dollars ou dans d'autres devises. A ce jour, le Groupe ne couvre pas ce risque de change patrimonial.

Les opérations de couverture consistent principalement en des ventes ou achats de devises à terme, et en couvertures optionnelles (avec une échéance inférieure à 18 mois au 31 décembre 2018). Le détail des couvertures est présenté en note 28.1.3.

## 28.1.2 Exposition du chiffre d'affaires au risque de change

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2018		31/12/2017	
<b>Zone Euro</b>	<b>679</b>	<b>28%</b>	<b>645</b>	<b>28%</b>
<b>Autres devises</b>				
Dollars (a)	1 009	42%	930	41%
Renminbi	170	7%	151	7%
Roupi Indienne	59	2%	56	2%
Livre anglaise	52	2%	52	2%
Yen japonais	46	2%	46	2%
Dollar canadien	39	2%	38	2%
Won coréen	42	2%	39	2%
Real brésilien	32	1%	50	2%
Dollar australien	33	1%	34	1%
Autres devises	262	11%	249	11%
<b>Sous-total</b>		<b>72%</b>		<b>72%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 421</b>	<b>100%</b>	<b>2 288</b>	<b>100%</b>
<b>Sensibilité du Chiffre d'affaires</b>	<b>-17</b>		<b>-16</b>	

(a) Dollars des Etats-Unis et de Hong Kong

La sensibilité présentée ci-dessus correspond à l'impact sur le chiffre d'affaires d'une appréciation instantanée de 1 % du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises.

### Eléments de situation nette

Une appréciation instantanée de 10 % du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises se traduirait par l'impact suivant :

	2018	2017
Résultat net	-38,3	-36,4
Capitaux propres (a)	-128,1	-70,3

(a) Conversion au taux de clôture

### Exposition des créances et des dettes

La position du Groupe au 31 décembre 2018 sur le dollar américain et sur les 4 principales devises exposées est donnée dans le tableau suivant :

	USD	CNY	INR	KRW	CAD
<i>(en millions de devises)</i>					
Actifs en devises	46	379	839	13 151	10
Passifs en devises	-22	-15	0	-8	0
<b>Position de change avant couverture</b>	<b>24</b>	<b>364</b>	<b>839</b>	<b>13 143</b>	<b>10</b>
Couverture	23	87	0	7 600	0
<b>Position de change après couverture</b>	<b>1</b>	<b>277</b>	<b>839</b>	<b>5 543</b>	<b>10</b>
<i>(en millions d'euros)</i>					
<b>Position de change après couverture</b>	<b>1,1</b>	<b>35,2</b>	<b>10,5</b>	<b>4,3</b>	<b>6,1</b>
<b>SENSIBILITE</b>	<b>-0,1</b>	<b>-3,2</b>	<b>-1,0</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,6</b>

La sensibilité présentée ci-dessus correspond à l'impact d'une hausse instantanée de 10 % du cours de change sur la position nette de change au 31 décembre 2018, après prise en compte des couvertures.

## Exposition des dettes financières

La dette du Groupe vis-à-vis des tiers est essentiellement libellée en euros et portée par bioMérieux SA mais, destinée à financer une acquisition aux Etats-Unis, elle a été convertie en dollars grâce à la souscription d'un Cross Currency Swap (cf. note 28.4.1).

La politique du Groupe est de favoriser les financements inter compagnies dans la devise de la filiale ; ces prêts sont généralement couverts par des contrats de swaps de change. Lorsqu'il est difficile d'accorder des prêts aux filiales étrangères, le financement se fait avec des banques de premier rang en devises locales.

### 28.1.3 Instruments de couverture

Les couvertures de change en cours au 31 décembre 2018, mises en place dans le cadre de la politique de couverture du risque de change, sont les suivantes :

Couverture de change au 31 décembre 2018 <i>en millions d'euros</i>	Échéances 2018		Valeur de marché 2018 (a)
	< 1 an	1 à 5 ans	
Couvertures de transactions commerciales			
- change à terme	70,1	0,0	0,1
- options	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>70,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>
Couvertures de transactions commerciales futures			
- change à terme	332,7	1,9	-2,8
- options	11,8	0,0	0,2
<b>TOTAL</b>	<b>344,5</b>	<b>1,9</b>	<b>-2,6</b>

(a) Différence entre le cours de couverture et le cours de marché au 31 décembre 2018

Les couvertures de change en cours au 31 décembre 2017 étaient les suivantes :

Couverture de change au 31 décembre 2017 <i>en millions d'euros</i>	Échéances 2017		Valeur de marché 2017 (a)
	< 1 an	1 à 5 ans	
Couvertures de transactions commerciales			
- change à terme	59,6	0,0	-0,7
- options		0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>59,6</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,7</b>
Couvertures de transactions commerciales futures			
- change à terme	266,4	2,5	-0,3
- options	37,8	0,0	1,1
<b>TOTAL</b>	<b>304,2</b>	<b>2,5</b>	<b>0,7</b>

(a) Différence entre le cours de couverture et le cours de marché au 31 décembre 2017

Il n'y a pas de couverture sur les investissements nets à l'étranger en cours au 31 décembre 2018.

Les ventes, achats à terme et options en cours au 31 décembre 2018 ont une échéance inférieure à 18 mois.

Le tableau ci-après présente la synthèse des instruments de couverture détenus par le Groupe, ainsi que leur variation de juste valeur :

en millions d'euros	Nature de la couverture	Montant notionnel de la couverture à la clôture	Juste valeur de l'instrument de couverture à la clôture		Variation de juste valeur de l'instrument de couverture sur l'exercice	
			actif	passif	dont part constatée en résultat	dont part constatée en OCI
<b>COUVERTURE DE JUSTE VALEUR</b>						
Risque de taux d'intérêts EUR						
Dette en EUR	swaps de taux	300,0	3,5	-	-	2,8
Dette en EUR	options de taux	-	-	-	-	-
Risque de change						
créances commerciales en devises	ventes à terme	70,7	0,0	-	-	0,9
dettes commerciales en devises	achats à terme	0,7	0,0	-	-	-
créances financières en devises	ventes à terme	10,4	-	0,0	-	-
dettes financières en devises	achats à terme	155,9	-	0,8	-	-
<b>COUVERTURE DE FLUX DE TRESORERIE</b>						
Risque de taux d'intérêts EUR						
Dette en EUR	swaps de taux	-	-	-	-	-
Risque de taux d'intérêts USD						
prêt en \$	cross currency swaps	134,3	-	17,8	1,7	0,6
Risque de change						
ventes commerciales futures en devises	ventes à terme	331,0	-	2,7	0,8	2,4
achats commerciaux futurs en devise	achats à terme	3,7	-	0,1	-	-
ventes commerciales futures en devises	options	11,8	0,2	-	-	-

Le Groupe ne détient pas d'instruments rentrant dans la catégorie des couvertures d'investissement net.

## 28.2 RISQUE DE CREDIT

Réalisant un chiffre d'affaires dans plus de 160 pays auprès d'organismes publics d'états et de clients privés, bioMérieux est exposé à un risque de non-paiement des créances.

La gestion du risque de crédit comprend l'examen préalable de la situation financière des clients permettant la détermination d'une limite de crédit, la mise en place ponctuellement de garanties ou assurances, ainsi que le suivi du délai de règlement et les retards de paiements.

La politique du groupe en terme de dépréciation des créances client est décrite dans la note 9.

## 28.3 RISQUE DE LIQUIDITE

Les passifs financiers à moins d'un an et à plus d'un an sont présentés au bilan respectivement en passifs courants et non courants.

Le total des actifs financiers courants étant très supérieur au total des passifs financiers courants, le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité sur ses actifs et passifs financiers courants.

Dans ce contexte, le seul échéancier donné est celui relatif à la dette financière nette présenté dans la note 16.3.

Les flux de trésorerie prévisionnels de l'émission obligataire et des couvertures associées relatives au remboursement contractuel en nominal et aux paiements contractuels des intérêts se présentent au 31 décembre 2018 de la façon suivante :

<i>en millions d'euros</i>	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunt obligataire (a)	-8,6	-308,6	0,0
Cross Currency Swap	-11,6	-10,4	0,0
Stratégies optionnelles (b)	0,0	0,0	0,0
Swap de Taux (b)	2,2	2,2	0,0

(a) Flux contractuels de nominal et d'intérêts

(b) Suivant la courbe de taux d'intérêts IRS au 31 décembre 2018

## 28.4 RISQUE DE TAUX D'INTERET

### 28.4.1 Exposition au risque de taux

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, visant principalement à gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre montant à taux fixe et montant à taux variable.

L'émission obligataire après prise en compte des instruments dérivés de taux se ventile en 150 millions d'euros de dette à taux fixe et 150 millions de dette à taux variable plafonné à 1,20% et avec un plancher de 0,30%. En avril 2017, un nouveau contrat de swap a été souscrit ayant pour effet d'annuler à compter du 18 juillet 2018 cette variabilisation.

Par ailleurs, afin de couvrir les risques de change et de taux d'intérêt des remboursements du prêt effectué en dollars par bioMérieux SA à bioMérieux Inc. pour le financement de l'acquisition de la société BioFire, un Cross Currency Swap a été souscrit en janvier 2014 portant sur 470 millions de dollars. L'instrument convertit ainsi la dette en dollars en une dette en euro dont une des jambes représentant 57% du notional est receveur de taux variable.

Un crédit-bail immobilier indexé à taux variable d'un montant de 44,4 millions d'euros a été mis en place en 2016 pour le financement du Campus de l'Etoile. Aucune couverture n'est adossée à ce financement.

### 28.4.2 Instruments de couverture et sensibilité

Au 31 décembre 2018, le portefeuille de couverture contre le risque de taux se décompose en contrats de swaps de taux d'intérêt à hauteur de 150 millions d'euros, en stratégies optionnelles à hauteur de 150 millions d'euros et en un cross currency swap de 470 millions de dollars (cf. note 28.4.1).

La valeur de marché de ces instruments représente un passif net de 13,8 millions d'euros. Elle se décompose comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Valeur de marché 2018
Cross Currency Swap	-18,3
Stratégies optionnelles	0,0
Swap de Taux	4,5

### **Sensibilité du résultat liée aux variations du coût de la dette nette (sans l'effet relatif au Cross Currency Swap) induite par des variations de taux d'intérêt court terme**

L'impact sur le coût de la dette, calculé en année pleine, d'une variation de taux d'intérêt court terme appliquée à la dette nette à fin d'exercice, après prise en compte des couvertures de taux d'intérêt à cette date est présenté dans le tableau suivant :



<i>en M€</i>	Résultat
Hausse 50 bp	-0,095
Baisse de 50 bp	0,000

### **Sensibilité des capitaux propres et du résultat liée aux variations de juste valeur des instruments dérivés de taux d'intérêt**

La variation de juste valeur des instruments dérivés de taux, induite par une variation de la courbe de taux d'intérêt prise en compte à la date de clôture, aurait un impact sur les capitaux propres du Groupe et le résultat du Groupe :

- Les impacts comptabilisés en capitaux propres sont liés à la part efficace des instruments qualifiés de couverture de flux futurs.
- Les impacts comptabilisés en résultat sont liés à la part inefficace des instruments qualifiés de couverture de flux futurs, ainsi qu'à l'impact de la variation de juste valeur des instruments non qualifiés de couverture.

Une variation de 50 points de base appliquée à l'ensemble de la courbe des taux d'intérêts, à la date de clôture et appliquée aux opérations en cours au 31 décembre 2018, aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants suivants (à taux de change et de volatilité constants) :

<i>en M€</i>	Capitaux Propres (hors résultat)	Résultat
Hausse de 50 pb	0,0	-0,02
Baisse de 50 pb	0,0	0,02

### **Sensibilité des capitaux propres et du résultat liée aux variations de juste valeur du Cross Currency SWAP**

Une variation de 50 points de base appliquée à l'ensemble de la courbe des taux d'intérêts (Euro et Dollar) aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants suivants :

<i>en M€</i>	Capitaux Propres (hors résultat)	Résultat
Hausse de 50 pb	0,0	0,3
Baisse de 50 pb	0,0	-0,3

Une variation de 5 % du taux de clôture Euro / Dollar (pour rappel 1,1450 à la date de clôture) et appliquée aux opérations en cours au 31 décembre 2018, aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants suivants :

<i>en M€</i>	Capitaux Propres (hors résultat)	Résultat
Hausse de 5%	0,0	5,8
Baisse de 5%	0,0	-6,4

Ces effets sur le résultat auraient été parfaitement compensés par l'impact qu'aurait eu l'évolution du sous-jacent s'il avait subi les mêmes variations.

L'impact sur le coût de la dette, calculé en année pleine, d'une variation de taux d'intérêt court terme de 50 points de base et d'une variation de 5% du taux de clôture Euro / Dollar appliquées à la dette nette

à fin d'exercice, après prise en compte des couvertures de taux d'intérêt à cette date est présenté dans le tableau suivant :

<i>en M€</i>	Résultat
Hausse 50 bp et 5%	3,1
Baisse de 50 bp et 5%	-3,5

## 28.5 RISQUE DE CONTREPARTIE

En l'absence d'une crise économique ou financière majeure, le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif. Au 31 décembre 2018, tout comme au 31 décembre 2017, les placements sont exclusivement faits sur des supports à court terme avec une valeur liquidative quotidienne.

Les transactions financières (lignes de crédit, opérations de marché, placements,...) sont effectuées avec des banques de premier rang et le Groupe veille à diversifier l'attribution de ses transactions financières sur l'ensemble de ses partenaires bancaires afin de limiter le risque de contrepartie.

Ainsi, aucun ajustement tel que défini par IFRS 13 n'a été appliqué aux actifs financiers au titre du risque de non recouvrement des actifs.

Toujours dans le cadre de la norme IFRS 13, une analyse a été menée pour apprécier le risque de crédit en lien avec la juste valeur des instruments financiers. Compte-tenu des maturités à court terme (moins d'un an) des instruments de couverture de change, de la juste valeur des instruments dérivés de taux au 31 décembre 2018, et du rating des contreparties bancaires de bioMérieux, le risque de contrepartie n'est pas matériel.

## NOTE 29. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements reçus et donnés, en cours au 31 décembre 2018, sont les suivants :

### 29.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU PERIMETRE DU GROUPE CONSOLIDE

- Suite à des opérations d'acquisition-cession, le Groupe est soumis à des clauses de révision de prix dont la probabilité d'application n'a pas été jugée suffisante, ou dont le montant n'a pas pu être établi de manière suffisamment fiable à la date de clôture.

### 29.2 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AU FINANCEMENT DE LA SOCIETE

- Engagements liés aux dettes financières : cf. note 16.3.
- Engagements liés aux instruments dérivés : cf. note 27.

#### 29.2.1 Engagements donnés

- Les garanties bancaires données par le Groupe dans le cadre des appels d'offres auxquels il participe totalisent 209,1 millions d'euros au 31 décembre 2018.

#### 29.2.2 Engagements reçus

- bioMérieux SA bénéficie au 31 décembre 2018 d'un prêt syndiqué non tiré d'un montant de 500 millions d'euros, ayant fait l'objet d'avenants en 2018 portant sa maturité à janvier 2024 (5 ans avec possibilité de prolongation deux fois une année dont une restant à exercer). (cf. note 16.2)

## 29.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES DU GROUPE

### 29.3.1 Engagements donnés

- bioMérieux Inc. et bioMérieux SA ont conclu avec des tiers différents accords qui impliquent des paiements en fonction de l'avancement des travaux de recherche correspondants ou d'un montant minimum de ventes (5,1 millions d'euros).
- Les engagements de loyers immobiliers souscrits par les différentes sociétés du Groupe s'élèvent à 71,5 millions d'euros au 31 décembre 2018, dont 62,6 millions d'euros à échéance supérieure à un an. La charge de loyers immobiliers annuelle a représenté 15,1 millions d'euros en 2018 et 14,3 millions d'euros en 2017.
- Dans le cadre des plans d'attribution d'actions gratuites fixés par le Conseil d'administration, bioMérieux SA, qui détient en portefeuille 542 287 actions en couverture, aurait à acquérir 92 712 actions supplémentaires si l'ensemble des actions promises étaient finalement attribuées. Cet engagement représente un montant de 5,3 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2018.
- bioMérieux SA s'est engagée pour une durée de dix ans dans un partenariat avec l'Institut de Recherche Technologique (IRT) de Lyon, BIOASTER, dont l'activité est centrée sur les maladies infectieuses. Sur la période 2012-2015, sa contribution aux activités de recherche s'est traduite par la mise en place de contrats de collaboration avec BIOASTER pour un montant de près de 4 millions d'euros. En outre, des ressources internes de bioMérieux participent à ces projets collaboratifs. Un nouveau cycle de collaboration s'est ouvert pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2016 à fin juillet 2020 pour laquelle bioMérieux SA s'est engagée auprès de BIOASTER dans les mêmes proportions.
- bioMérieux SA est partenaire d'un programme de recherche coordonné par l'Institut Mérieux, associant les sociétés bioMérieux, Transgène, Genosafe et l'association Genethon et dont l'objet est de développer une nouvelle génération de diagnostics et de thérapies centrée sur les cancers, les maladies infectieuses et génétiques. Ce programme est désigné « ADNA » (« Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques »). Il est aidé par l'Agence de l'Innovation Industrielle qui a fusionné en 2007 avec OSEA ANVAR, devenue Bpifrance en juillet 2013. La convention d'aide a été avalisée par les autorités européennes le 22 octobre 2008. Dans ce cadre, et compte tenu des avenants ayant modifié le programme de recherche initialement retenu, bioMérieux SA s'est engagé dans la réalisation de travaux de recherche et de développement pour un montant estimé de 67,5 millions d'euros couvrant la période 2007 à 2017. Le programme a pris fin en décembre 2017. En contrepartie, bioMérieux SA a reçu des subventions et des aides remboursables pour des montants respectivement de 16,1 millions d'euros et 7,5 millions d'euros. En cas de succès, bioMérieux SA devra rembourser les aides remboursables selon un échéancier fonction du chiffre d'affaires réalisé, puis verser un intéressement jusqu'en 2029 (3,4% du chiffre d'affaires). Les autres engagements donnés (avals, cautions et garanties hors engagements fermes de loyers) s'élèvent à 2,2 millions d'euros.
- bioMérieux SA s'est engagée à participer à une levée de fonds dans la société ATI à hauteur de 0,2 million d'euros.

### 29.3.2 Engagements reçus

- Les autres engagements reçus s'élèvent à 16,4 millions d'euros.

## NOTE 30. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

### 30.1 REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant global comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2018 au titre des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction (administrateurs et membres du Comité de direction) s'élève à 12,2 millions d'euros.

Rémunérations des dirigeants <i>En millions d'euros</i>	2018	2017
Salaires de base	4,8	5,4
Rémunérations variables	4,7	5,3
Avantages en nature	0,2	0,2
Actions gratuites	2,4	4,8
Jetons de présence	0,0	0,1
Indemnité de départ	0,0	0,6
<b>TOTAL</b>	<b>12,2</b>	<b>16,4</b>

### 30.2 AUTRES TRANSACTIONS AVEC LES SOCIETES LIEES NON CONSOLIDEES

- L'Institut Mérieux, qui détient 58,9% de la société bioMérieux SA au 31 décembre 2018, a assuré des prestations de services et recherche pour le groupe bioMérieux, s'élevant à 7,6 millions d'euros sur l'exercice, refacturées à bioMérieux Inc pour 2,6 millions d'euros et BioFire pour 1,1 million d'euros. bioMérieux SA a refacturé à l'Institut Mérieux 0,5 million d'euros au titre de charges supportées pour son compte..
- Le Groupe a fourni aux sociétés du Groupe Mérieux NutriSciences Corp, détenu majoritairement par l'Institut Mérieux, des réactifs et des instruments pour un montant de 10,9 millions d'euros en 2018.
- La société Thera Conseil, détenue à 99,2 % par l'Institut Mérieux, a facturé des prestations à bioMérieux SA pour 1,9 million d'euros au titre de 2018.
- bioMérieux SA a versé au titre de dépenses de mécénat humanitaire, 2 millions d'euros à la Fondation Christophe & Rodolphe Mérieux. A l'inverse, bioMérieux SA a refacturé à la Fondation Mérieux 0,2 million d'euros au titre de charges supportées pour son compte.
- La société ABL détenu à 100% par l'Institut Mérieux, a facturé des matières premières à bioMérieux SA pour 1,2 million d'euro au cours de l'exercice 2018. Par ailleurs, la société ABL bénéficie également d'un prêt de 2,3 millions de dollars souscrit auprès de bioMérieux Inc. bioMérieux SA a facturé, au cours de l'exercice 2018, des prestations pour 1,7 million d'euros à la société Mérieux Université, qu'elle détient à hauteur de 40 %, les 60 % restants étant détenus par l'institut Mérieux (40 %) et Mérieux NutriSciences (20 %). A l'inverse, elle a versé 4,3 millions d'euros à Mérieux Université au titre d'honoraires de formation.

## NOTE 31. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En février 2019, bioMérieux a acquis la société Invisible Sentinel Inc.. Le montant total versé s'est élevé à 75 millions de dollars. La société est basée à Philadelphie (Etats-Unis) et développe, fabrique et commercialise des solutions de diagnostic moléculaire pour la détection d'agents pathogènes et autres contaminants dans les aliments et les boissons.

La société emploie 40 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 9 millions de dollars en 2018.

## NOTE 32. CONSOLIDATION

bioMérieux est consolidée, par intégration globale, dans la Compagnie Mérieux Alliance (17 rue Bourgelat, 69002-Lyon).

## NOTE 33. LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2018

Les variations de périmètre sur l'exercice 2018 sont présentées en note 1.1.

		2018 <sup>(a)</sup>	2017	2016
bioMérieux SA	69280 Marcy l'Etoile - France R.C.S. Lyon B 673 620 399			Société Mère
AB bioMérieux	Dalvägen 10 169 56 Solna, Stockholm - Suède	100%	100%	100%
ABG STELLA	1105 N Market St Suite 1300 Wilmington, Delaware 19801 - Etats-Unis	100%	100%	100%
Advencis SAS	1 Rue Gambirinus, Parc de la Brasserie 67190 Mutzig - France			100%
AES Canada Inc	500 boul. Cartier Ouest, suite 262 H7V 5B7 Laval, QC - Canada	100%	100%	100%
AES Chemunex GmbH	Zeiloch 20 - 76646 Bruschal - Allemagne		100%	100%
Applied Maths Inc	11940 Jollyville Road, Suite 115N Austin, Texas 78759 - Etats-Unis	100%	100%	100%
Applied Maths NV	Keistraat 120 9830 Sint-Martens-Latem Belgique	100%	100%	100%
Astute Medical Inc	3550 General Atomics Court Building 02/620 San Diego, CA 92121 - Etats-Unis	100%		
Bacterial Barcodes Inc	425 River Road - Athens - GA 30602 - Etats-Unis	100%	100%	100%
BioFire Defense Inc	79 W 4500 S, Suite 14 Salt Lake City, UT 84107 - Etats-Unis	100%	100%	100%
BioFire Diagnostics Inc	390 Wakara Way Salt Lake City, Utah 84108 - Etats-Unis	100%	100%	100%
bioMérieux Afrique du Sud	1st Floor, 44 on Grand Central, 1 Bond Street, cnr Grand Central Boulevard, Midrand 1682 - Afrique du Sud	100%	100%	100%
bioMérieux Afrique occidentale	Avenue Joseph Blohorn - 08 BP 2634 Abidjan 08 - Côte d'Ivoire	100%	100%	100%
bioMérieux Algérie	Bois des cars 2 - Lot 11 1 <sup>er</sup> étage - 16302 Dely Ibrahim Alger - Algérie	100%	100%	100%
bioMérieux Allemagne	Weberstrasse 8 - D 72622 Nürtingen - Allemagne	100%	100%	100%
bioMérieux Argentine	Edificio Intecons - Arias 3751 3er piso - C1430CRG Buenos Aires - Argentine	100%	100%	100%
bioMérieux Australie	Unit 25B, Parkview Business Centre - 1 Maitland Place Baulkham Hills NSW 2153 - Australie	100%	100%	100%
bioMérieux Autriche	Eduard-Kittenberger-Gasse 95-B, A-1230 Wien - Autriche	100%	100%	100%
bioMérieux Belgique	Media Square - 18-19 Place des Carabiniers 1030 Bruxelles - Belgique	100%	100%	100%
bioMérieux Benelux BV	Regus - Amersfoort A1, Databankweg 26, 3821 AL Amersfoort - Pays-Bas	100%	100%	100%
bioMérieux Brésil	Estrada Do Mapuá, 491 Jacarepaguá - CEP 22713 320 Rio de Janeiro - RJ - Brésil	100%	100%	100%
bioMérieux Canada	7815 boulevard Henri Bourassa - West - H4S 1P7 Saint Laurent (Québec) - Canada	100%	100%	100%
bioMérieux Chili	Seminario 131 - Providencia - Santiago - Chili	100%	100%	100%
bioMérieux Chine	19/Floor Billion Plaza 8 Cheung Yue Street - Kowloon - Hong Kong	100%	100%	100%
bioMérieux Colombie	Carrera 7 N° 127-48 - Oficina 806 - Bogota DC - Colombie	100%	100%	100%
bioMérieux Corée	1 <sup>st</sup> & 2 <sup>nd</sup> floor Yoo Sung Building #830-67, Yeoksam-dong, Kangnam ku - Séoul - Corée	100%	100%	100%
bioMérieux CZ	Hvezdova 1716/2b - Praha 4 - 140 78 - République Tchèque	100%	100%	100%
bioMérieux Danemark	Lautruphøj 1-3, DK- 2750, Ballerup - Danemark	100%	100%	100%
bioMérieux Espagne	Manuel Tovar 45 - 47 - 28034 Madrid - Espagne	100%	100%	100%
bioMérieux Finlande	Tekniikantie 14 FI-02150 Espoo - Finlande	100%	100%	100%
bioMérieux Grèce	Papanikoli 70 - 15232 Halandri - Athens - Grèce	100%	100%	100%
bioMérieux Hong Kong Investment	19/Floor Billion Plaza 8 Cheung Yue Street - Kowloon - Hong Kong	100%	100%	100%

		2018 <sup>(a)</sup>	2017	2016
bioMérieux Hongrie	Vaci ut 175 - 1138 Budapest - Hongrie	100%	100%	100%
bioMérieux Inc	100 Rodolphe Street - Durham NC 27712 - Etats-Unis	100%	100%	100%
bioMérieux Inde	A-32, MohanCo-operative Ind. Estate - New Delhi 110 044 - Inde	100%	100%	100%
bioMérieux International SAS (anciennement Stella SAS)	69280 Marcy l'Etoile - France		100%	100%
bioMérieux Italie	Bagno a Ripoli ,Via di Campigliano, 58 - 50012 Ponte a Ema - Firenze - Italia	100%	100%	100%
bioMérieux Japon Ltd (anciennement Sysmex bioMérieux)	Akasaka Tameike Tower 2F, 2-17-7, Akasaka, Minato-ku, Tokyo	100%	100%	66%
bioMérieux Kenya	Delta Office Suites, Land Reference No. 4393/27, Waiyaki Way, P. O. Box 30333 – 00100 - G.P.O Nairobi - Kenya	100%		
bioMérieux Malaisie	Dataran Prima 47301 Petaling Jaya, Selangor darul Ehsan - Malaisie	100%	100%	100%
bioMérieux Mexique	Chihuahua 88, col. Progreso - Mexico 01080, DF - Mexique	100%	100%	100%
bioMérieux Moyen-Orient	DHCC Al Baker Building 26 - Office 107 - P.O. Box 505 201 Dubaï - Emirats Arabes Unis	100%	100%	100%
bioMérieux Norvège	Nydalsveien 28 P.B. 4814 Nydalen - N-0484 Oslo - Norvège	100%	100%	100%
bioMérieux Pologne	ul. Gen. J. Zajęcicka 9 - 01-518 Warszawa - Pologne	100%	100%	100%
bioMérieux Portugal	Av. 25 de Abril de 1974, N°23-3° - 2795-197 LINDA A VELHA Portugal	100%	100%	100%
bioMérieux Royaume-Uni	Grafton Way, Basingstoke Hampshire RG 22 6HY - Royaume-Uni	100%	100%	100%
bioMérieux Russie	1st Nagatinskiy proezd, 10, str.1, business center "Newton Plaza" - Moscow 115 533 - Russie	100%	100%	100%
bioMérieux (Shanghai) Biotech Co. Ltd (anciennement Meikang)	N° 4633 Pusan Road, Kangqiao Industrial Park - Pudong New District - Shanghai - 201315 - Chine	100%	100%	100%
bioMérieux Shanghai Company Ltd.	N° 4633 Pusan Road, Kangqiao Industrial Park - Pudong New District - Shanghai - 201315 - Chine	100%	100%	100%
bioMérieux Singapour	11 - Biopolis Way - Helios - Unit # 10-04 - 138667 - Singapour	100%	100%	100%
bioMérieux Suède	Hantverksvagen 15 - 43633 Askim - Suède	100%	100%	100%
bioMérieux SRB doo	Belgrade Office Park, Djordja Stanojevic 12/III, Nouveau Belgrade, 11070 Belgrade - Serbie	100%	100%	100%
bioMérieux Suisse	51 Avenue Blanc - Case Postale 2150 - 1202 Genève - Suisse	100%	100%	100%
bioMérieux Thaïlande	3195/9 Vibulthani Tower, 4th floor - Rama IV Road - Klongton - Klongtoey - Bangkok 10110 - Thaïlande	100%	100%	100%
bioMérieux Turquie	Isiklar Cad. N0 29, Atasehir - 34750 Istanbul - Turquie	100%	100%	100%
bioMérieux Vietnam	loor 10, Vinaconex Tower, 34 Lang Ha, Lang Ha ward, Dong Da District, Hanoi -Vietnam	100%	100%	100%
BTF Pty Limited	PO Box 599 - North Ryde BC - NSW Australia 1670 - Australie	100%	100%	100%
Cambridge Biotech	365 Plantation Street One Biotech Park Worcester, MA 01605 - Etats-Unis	100%	100%	100%
Huilai	Room 8738, Building 1, No. 1758, Luchaogang Road, Nanhui New Town, Pudong New District - Chine	100%		
Hyglos Invest GmbH	Am Neuland 3 - 82347 Bernried am Starnberger See Allemagne	100%	100%	100%
Hyglos GmbH	Am Neuland 3 - 82347 Bernried am Starnberger See Allemagne	100%	100%	100%
Mérieux Université	113 Route de Paris - 69160 Tassin-La-Demi-Lune - France	40%	40%	40%
Quercus Scientific NV	Keistraat 120 9830 Sint-Martens-Latem Belgique	100%	100%	100%
RAS Lifesciences	Plot N° 13, 4-7-18/13/2, Raghavendra Nagar, Nacharam, Hyderabad - 500 076 - Inde	100%	70%	70%
SSC Europe	ul. Gen. J. Zajęcicka 9 - 01-518 Warszawa - Pologne	100%	100%	100%
Suzhou Hybiome Biomedical Engineering Co Ltd	Building 4, No. 8, Jinfeng Road, Suzhou High-tech Zone - Chine 19/F Billion Plaza, 8 Cheung Yue Street Cheung Sha Wan	54%		
Yan Set Invest Development	Kowloon - Hong-Kong	100%	100%	100%

(a) Le pourcentage de contrôle est identique au pourcentage d'intérêt, sauf dans le cas de Hyglos Invest GmbH, dont le pourcentage d'intérêt est de 75 %.